Master 120 en Etudes européennes

Université catholique de Louvain

Université Saint-Louis Bruxelles

Entre politiques de sécurité et de développement : l'action de l'Union européenne dans le cadre de la lutte contre l'extrémisme violent au Mali depuis 2012

Mémoire réalisé par : Aline MAIRIAUX

Promoteur : Raoul DELCORDE

Rapporteur : Tanguy DE WILDE D'ESTMAEL

Année académique 2017-2018

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, etc.) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Remerciements

Je tiens à remercier sincèrement le professeur Delcorde pour sa disponibilité et ses conseils qui m'ont guidée dans mon parcours de recherche et de rédaction ainsi que le professeur De Wilde pour l'attention et l'intérêt qu'il porte à mon écrit.

Je tiens également à adresser mes remerciements les plus sincères au Colonel Thierry Hinnekens et au Chef de la Coopération de l'UE au Mali qui m'ont consacré beaucoup de leur temps, ont répondu avec honnêteté et précision mais aussi bienveillance et cordialité à mes nombreuses questions et ont ainsi pu apporter un regard actuel et concret sur la situation malienne, chose que les textes ne permettent pas toujours.

Je remercie également mon amie Gaëlle Nyssen qui a largement contribué au choix de ma problématique par ses conseils précieux et qui m'a soutenue dans mes recherches par ses encouragements mais aussi des éclairages concrets sur la question.

Enfin, je remercie mes proches, dont Athéna et Adrien pour leur aide précieuse. J'adresse un merci tout particulier à ma mère, mon père, mon frère, ma sœur et mon beau-frère qui ont largement contribué à l'élaboration de ce mémoire par leur présence, leur patience et leur soutien de tous les instants. Je remercie ma famille qui a toujours cru en moi et m'a poussée à tenir bon. Je tiens à dédier ce mémoire à mon père qui se trouvait entre la vie et la mort lorsque j'ai entamé mes recherches il y a un an. Son courage et sa ténacité m'ont servi d'exemple pour ne jamais abandonner.

Table des matières

Liste des abréviations et acronymes 1

Introduction 5

Chapitre I. Concepts et contextualisation 9

1.1. Cadre conceptuel et difficultés terminologiques 9

1.1.1. Extrémisme violent 10

1.1.2. Terrorisme 12

1.1.3. Terrorisme islamiste et djihadisme 14

1.1.4. Choix terminologiques 19

1.2. Crise malienne de 2012 et conflit 20

1.2.1. Origines de la crise de 2012 20

1.2.2. Groupes armés intervenant dans le conflit malien 25

1.2.3. Événements majeurs de la crise et du conflit 32

1.2.4. Evolutions jusqu'à la situation actuelle 38

Chapitre II. Relations UE-Mali avant la crise de 2012 43

2.1. Historique des politiques de sécurité et de développement de l'UE au Mali 43

2.1.1. Les politiques de développement de l'UE au Mali avant 2012 44

2.1.2. Les politiques de sécurité de l'UE au Mali avant 2012 50

2.2. La Stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel et les intérêts de l'UE dans la région 54

2.2.1. Présentation de la stratégie et de ses axes stratégiques 54

2.2.2. Approche globale 57

2.2.3. Complémentarité entre sécurité et développement 60

2.2.4. Intérêts de l'UE à agir au Sahel et au Mali 63

Chapitre III. Politiques de sécurité et de développement de l'UE au Mali depuis 2012 et leurs effets sur la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent 67

3.1. Actions de l'UE dans le domaine de la sécurité de l'UE au Mali depuis 2012 67

3.1.1. Missions de PSDC 68

a) Mission EUTM Mali 68

i) Lancement de la mission 68

ii) Mandat, objectifs, organisation et participation des Etats membres 70

iii) Réalisations de la mission et effets sur la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent 77

b) Mission EUCAP Sahel Mali 80

i) Contexte et lancement de la mission 80
ii) Mandat, objectifs, organisation, participation des Etats membres et activités..... 81
iii) Réalisations de la mission et effets sur la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent 83
c) Coopération entre les missions de PSDC et les différents acteurs internationaux au Mali 85
3.2. Politiques de développement 86
3.2.1. Programme indicatif régional Afrique de l'Ouest 2014-2020 86
3.2.2. Programme indicatif national 2008-2013 – Mali (10e FED) 87
3.2.3. Programme indicatif national 2014-2020 – Mali (11e FED) 88
3.2.4. Fonds fiduciaire d'urgence pour le Sahel 90
3.2.5. Effets des politiques de développement sur la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent 90
Conclusion générale 93
Bibliographie 97
Annexes 123
Annexe 1 : Interview du colonel belge Thierry Hinnekens 124
Annexe 2 : Interview du chef de la coopération de l'UE au Mali 141
Annexe 3 : Cartes du Sahel et du Mali 150
Annexe 4 : Graphiques 158

Liste des abréviations et acronymes

ACP	Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
AQ	Al-Qaida
AQMI	Al-Qaida au Maghreb Islamique
AQPA	Al-Qaida dans la péninsule arabique
ATT	Amadou Toumani Touré
BEI	Banque européenne d'Investissement
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
CMA	Coordination des mouvements de l'Azawad
CMC	Crisis Management Concept
CMFPR	Coordination des mouvements et forces patriotiques de Résistance
CPA	Coalition du peuple pour l'Azawad
DG ECHO	La direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile
EUCAP	Mission civile de soutien aux forces de sécurité intérieure
EUTM	European Union Training Mission
FAMa	Forces armées maliennes
FCFA	Franc de la Communauté financière africaine
FED	Fonds Européen de Développement
GATIA	Groupe d'Autodéfense Touareg Imghad et Alliés
GICL	Groupe islamique combattant libyen
GICM	Groupe islamique combattant marocain

GICT	Groupe islamique combattant tunisien
GSIM	Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans
GSPC	Groupe salafiste pour la prédication et le combat
HCUA	Haut conseil pour l'unité de l'Azawad
IBK	Ibrahim Boubacar Keita
IDH	Indice de développement humain
IdS	Instrument de stabilité
MAA	Mouvement arabe de l'Azawad
MIA	Mouvement islamique de l'Azawad
MISMA	Mission de la CEDEAO au Mali
MINUSMA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali
MNA	Mouvement national de l'Azawad
MNLA	Mouvement National de Libération de l'Azawad
MPA	Mouvement populaire de l'Azawad
MTNM	Mouvement touareg du Nord Mali
MRR	Mécanisme de Réaction Rapide
MSA	Mouvement pour le salut de l'Azawad
MUJAO	Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ON	Ordonnateur national
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDC	Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

PAM	Programme Alimentaire Mondial
PESC	Politique étrangère et de sécurité commune
PIB	Produit intérieur brut
PIN	Programme indicatif national
PIR	Programme indicatif régional
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSDC	Politique de sécurité et de défense commune
RPM	Rassemblement pour le Mali
RSS	Réforme du secteur de la sécurité
SEAE	Service européen d'action extérieure
TFUE	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TUE	Traité sur l'Union européenne
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
USAID	United States Agency for International Development

Introduction

Ce travail portera sur l'action de l'Union européenne au Mali depuis la crise de 2012 dans deux domaines que sont la sécurité et le développement. En effet, la République du Mali a connu une succession d'événements politiques graves en 2012-2013, que l'on appelle crise malienne. Ces principaux événements sont la rébellion touarègue de janvier 2012 dans le Nord du Mali avec comme objectif de proclamer l'indépendance de la République de l'Azawad, suivie d'un coup d'Etat militaire qui a profité de cette confusion du Nord pour renverser le président malien. Cette situation a provoqué une déstabilisation du pays dont ont profité les groupes extrémistes violents voire terroristes venus des pays voisins pour mener une incursion dans le Nord. Pendant un temps alliés avec certains rebelles Touaregs, ils se sont ensuite retournés contre eux en raison de divergences de points de vue et d'idéologies et ont mené une offensive vers le Sud en janvier 2013, se dirigeant dangereusement vers la capitale Bamako. Ce dernier événement a bousculé les agendas des organisations internationales telles que l'Union européenne (UE) ou l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou encore la France, historiquement liée avec l'Afrique de l'Ouest et son ancienne colonie, le Mali. L'appel à l'aide du président malien par intérim à l'égard de la communauté internationale a mené à l'entrée en scène de divers acteurs : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la France, l'Union européenne, l'ONU et les Etats de la zone sahélienne.

La crise malienne a plus largement révélé les faiblesses profondes et anciennes du Mali, de son appareil étatique, de son armée, de sa situation économique (un des pays les plus pauvres d'Afrique) et de la cohabitation de multiples ethnies composant sa population. Cette crise a également souffert de sa situation géographique. Le pays est enclavé dans le Sahel qui est une zone particulièrement fragile, parfois même qualifiée d'arche d'instabilité avec pour conséquences : des mouvements réguliers de population, de nombreux trafics et de grands flux migratoires, une mauvaise gouvernance, des conflits interethniques, une isolation de certaines zones, un sous-développement endémique.

Outre ces nombreux problèmes, le Sahel est une région qui présente un certain nombre d'intérêts qu'ils soient de nature économique, stratégique ou énergétique. Au vu de ces nombreux avantages mais également au vu de la montée de l'extrémisme violent et même du terrorisme dans cette région, l'UE se devait d'intervenir. En effet, il y avait un risque de

propagation de ces phénomènes dans toute cette région qui par conséquent constituerait une menace pour l'UE.

Ainsi, son intervention s'est faite via deux volets principaux : la sécurité et le développement. Avant la crise de 2012, ces deux volets n'étaient pas abordés par l'UE avec la même intensité. En effet, le Mali était considéré comme un exemple de démocratie et de stabilité dans cette région par rapport à d'autres pays considérés comme plus instables. Dès lors, l'aide au développement a fait l'objet d'une plus grande attention de la part de l'UE au Mali. C'est donc bien après 2012 que l'UE a réfléchi sérieusement à utiliser des instruments de sécurité et de défense de manière plus intense.

C'est ainsi que notre question de recherche s'intitule : « Quelle est la contribution de l'Union européenne en matière de lutte contre l'extrémisme violent au Sahel, plus particulièrement au Mali depuis 2012 ? Quels effets l'Union européenne a-t-elle sur la lutte contre l'extrémisme violent au Mali depuis 2012 par le biais de ses instruments de développement et de sécurité dont notamment sa mission de PSDC, EUTM Mali ? »

Dans le premier chapitre, nous commencerons par expliquer les choix des termes du titre de ce travail après avoir mis en évidence les difficultés terminologiques qui découlent de l'utilisation de termes très souvent employés mais peu définis : extrémisme, extrémisme violent, terrorisme, djihadisme et islamisme. Nous préciserons également pourquoi nous parlons de lutte et non de guerre contre l'extrémisme violent. Dans la suite de ce premier chapitre, nous ferons un état de la situation malienne en commençant par les origines diverses de la crise, en poursuivant par l'explication des groupes armés actifs au Mali. Puis, nous dresserons la liste des événements majeurs depuis la crise de 2012 jusqu'à la situation actuelle en 2018. Nous évoquerons les différentes inquiétudes présentes.

Dans le deuxième chapitre, nous analyserons les différentes actions de l'UE dans les domaines du développement et de la sécurité au Mali avant 2012 pour comprendre les différents mécanismes découlant de ces actions qui seront réemployés dans les actions postérieures à 2012. Au niveau du développement, nous analyserons plus précisément les Fonds européens de développement alloués tant au Mali qu'à la région de l'Afrique de l'Ouest (PIN et PIR). Au niveau de la sécurité, il sera question de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et de l'Instrument de stabilité. Enfin, nous terminerons ce chapitre par la présentation et l'analyse de la Stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel de 2011. Celle-ci a pour particularité de vouloir mettre en œuvre une approche globale dans cette zone,

regroupant notamment les domaines de la sécurité et du développement. Nous préciserons également quels sont les intérêts de l'UE à intervenir dans cette région.

Dans le troisième et dernier chapitre il s'agira d'analyser les réponses apportées par l'UE à la crise malienne et au conflit qui la suit. Vu le nombre des actions, instruments ou missions menées par l'UE au Mali et plus généralement au Sahel, nous avons fait le choix de porter notre attention sur deux missions de PSDC (Politique de sécurité et développement) : EUTM Mali (2013) et EUCAP Sahel Mali (2015). C'est surtout la première mission de formation militaire (EUTM) que nous développerons en raison du fait qu'elle permette à l'UE d'intervenir militairement au Mali sans pour autant mener des combats. Précisons que ces deux missions étant en cours et la deuxième étant encore plus récente, le nombre de documents disponibles est plus restreint ; ce qui justifie que nous traiterons moins de cette seconde mission. Enfin, nous terminerons cette partie concernant la politique de sécurité de l'UE au Mali par évoquer l'utilisation de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et de l'Instrument de Stabilité au Mali après 2012. Dans la deuxième partie du chapitre, nous évoquerons les PIN et PIR postérieurs à la crise de 2012, la suspension de l'aide européenne durant un an et le fonds fiduciaire d'urgence relatif à l'immigration.

En termes d'hypothèse de recherche, nous avons supposé que l'UE contribue largement à la lutte contre l'extrémisme violent via une aide sécuritaire et une aide au développement bien qu'elle soit limitée en termes de capacités, notamment militaires. Concernant notre hypothèse relative aux effets de cette double-action de l'UE au Mali sur la lutte contre l'extrémisme violent, nous distinguons deux suppositions. Premièrement, en termes de développement nous posons l'hypothèse que par l'importante contribution financière l'UE parviendrait à lutter de manière importante contre l'extrémisme violent par le biais de sa lutte contre les facteurs qui y mènent. Nous verrons dans la conclusion si notre hypothèse se vérifie. Deuxièmement, en termes de sécurité, nous posons l'hypothèse que l'intervention de l'UE risque d'être insuffisante par le fait qu'elle se « contente » de renforcer les capacités des forces de sécurité et de défense maliennes. Nous pensons qu'une intervention militaire a de plus grands effets, mais uniquement sur le court terme.

Concernant notre méthodologie, nous nous sommes basée sur une importante littérature scientifique, un certain nombre de documents officiels ainsi que des sites internet jugés pertinents et fiables. Nous avons également fait le choix de mener deux entretiens téléphoniques afin d'apporter un regard concret et récent sur notre question, car les textes ne

le permettent pas toujours. Ainsi, nous avons interviewé d'une part le Colonel Thierry Hinnekens parce que c'est un militaire belge ayant participé en 2016-2017 à la mission EUTM Mali dans laquelle il a exercé des fonctions importantes. D'autre part, nous avons mené un entretien avec le Chef de la Coopération de l'UE au Mali. Celui-ci a désiré rester anonyme et nous ne le nommerons donc jamais dans ce travail, il sera uniquement désigné par sa fonction telle ci-dessus. Cette personne exerce une fonction importante dans le domaine de la coopération au développement, dans laquelle il a une grande expérience. Actuellement, il se trouve d'ailleurs toujours à Bamako.

Chapitre I. Concepts et contextualisation

1.1. Cadre conceptuel et difficultés terminologiques

Extrémisme violent, terrorisme, islamisme, djihadisme, salafisme… Ces termes sont régulièrement employés dans les médias et les discours publics pour traiter l'actualité en Europe mais aussi ailleurs dans le monde, notamment au Mali depuis plus de huit ans. Souvent utilisés de manière interchangeable, leur sens est pourtant différent et la réalité des actes et des acteurs qu'ils reflètent est beaucoup plus complexe[1]. Les médias employant ces termes l'un pour l'autre, il n'est pas facile de distinguer ces notions. Ainsi, malgré qu'ils puissent se recouper de manière significative, l'extrémisme violent, le terrorisme ou encore le djihadisme désignent pourtant des phénomènes différents qu'il est important d'expliciter[2].

Cependant, les concepts d'extrémisme violent et de terrorisme ne possèdent pas de définition universellement acceptée[3], même au niveau des organisations internationales telles que l'ONU ou l'UE. Les nombreux débats autour de leur définition depuis des dizaines d'années ajoutent ainsi de la complexité à leur compréhension. Une des conséquences de ces problèmes de définition concerne par exemple les listes publiées par l'ONU ou l'UE d'organisations terroristes et de terroristes alors que les critères définitionnels ne sont pas clairement établis[4]. Citons pour exemple la Directive du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 relative à la lutte contre le terrorisme[5] (abrogeant et remplaçant la décision-cadre du 13 juin 2002 relative à la lutte contre le terrorisme du Conseil de l'Union européenne[6]) qui propose un inventaire plutôt qu'une définition du terme. Dans la directive est dressée une liste des motivations terroristes et des actes considérés comme terroristes. Un autre paradoxe lié à cette terminologie veut que la lutte contre le phénomène terroriste relève d'un niveau de plus en plus international alors que l'élaboration des cadres juridiques et donc terminologiques

[1] INTERPEACE, IMPRAP, « Portraits Croisés – Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass, Région de Mopti, Mali », Juin 2017, p. 62.
[2] COMMISSION EUROPÉENNE, *Strive pour le développement – Renforcer la résilience face à la violence et à l'extrémisme*, 2015, p. 6.
[3] ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *La prévention de l'extrémisme violent par l'éducation, guide à l'intention des décideurs politiques*, 2017, p. 18.
[4] RAFLIK, J., *Terrorisme et mondialisation : Approches historiques*, Paris, Editions Gallimard, 2016, pp. 22-23.
[5] PARLEMENT EUROPEEN & CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Directive (UE) 2017/541 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 relative à la lutte contre le terrorisme et remplaçant la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil et modifiant la décision 2005/671/JAI du Conseil*, (JO L 88), Strasbourg, 2017.
[6] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, Décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil relative à la lutte contre le terrorisme du 13 juin 2002, (JO L 164), Luxembourg, 2002.

restent des prérogatives des Etats membres des Nations Unies en respectant leurs obligations en droit international[7].

La première partie de ce chapitre tentera donc de clarifier le sens de ces différentes notions. Cette clarification est importante car elle nous permettra ultérieurement de mieux comprendre les différents groupes armés actifs au Mali, contre lesquels les forces maliennes et étrangères essayent de lutter, et dans quelles dynamiques ils s'inscrivent. Ces groupes seront analysés plus en profondeur dans la seconde partie de ce chapitre relative à la crise malienne de 2012 et aux années de conflits qui la suivent. Le but de cette étude terminologique et de l'analyse de ces groupes est au fond d'examiner les différentes stratégies possibles de lutte et de prévention contre ces phénomènes. Rappelons que notre travail n'analysera que la stratégie, donc l'action mise en œuvre par l'UE au Mali, via ses politiques de sécurité et de développement, mais il est évident qu'il existe d'autres stratégies auxquelles il faudrait s'intéresser dans un autre travail.

1.1.1. Extrémisme violent

Pour comprendre le concept d'extrémisme violent, il convient d'abord de préciser ce que désigne le terme « extrémisme ». Celui-ci renvoie à « des activités (croyances, attitudes, sentiments, actions, stratégies) d'un caractère très éloigné de l'ordinaire »[8]. Cette première définition générale inclut la notion subjective d'ordinaire et donc de norme. Ces idées extrémistes sont donc considérées comme étant en dehors de la norme, bien que le sens de ce qui est normal varie d'une personne à une autre[9]. Une autre tentative de définition décrit l'extrémisme comme « toute théorie politique mettant en avant des politiques immodérées et sans compromis, impliquant souvent une tendance ou une disposition à se tourner vers les extrêmes, en particulier sur les sujets politiques ou religieux. »[10] Il convient de préciser que les pensées et actions extrémistes ne sont pas nécessairement illégales car elles n'ont pas forcément un impact sur les autres citoyens et leurs libertés et qu'elles ne s'accompagnent pas ou ne mènent pas systématiquement à de la violence[11]. Par conséquent, l'extrémisme violent n'est pas un pléonasme. En revanche, une fois que ces pensées ou actions entraînent une

[7] RAFLIK, J., *op. cit.,* p. 25.
[8] Commission européenne, *Strive pour le développement – Renforcer la résilience face à la violence et à l'extrémisme*, 2016, p. 5.
[9] ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *op. cit.,* p. 19.
[10] *Ibid.*, p. 54.
[11] *Ibid.*, pp. 5-6.

menace ou des risques pour les valeurs et principes fondamentaux d'une société (qu'elle soit démocratique ou non) et qu'elles entraînent leurs partisans à user de la violence afin d'arriver à leurs fins (religieuses, idéologiques, politiques, sociales, ou économiques), alors on peut les considérer comme pouvant être associées à de l'extrémisme violent[12]. Cependant, le USAID (l'Agence des Etats-Unis pour le Développement international) fournit une autre définition de l'extrémisme violent à savoir le fait de : « prôner, préparer, soutenir ou participer de quelque manière que ce soit à la violence idéologiquement motivée ou justifiée afin de faire avancer ses objectifs sociaux, économiques et politiques »[13]. Notons d'ailleurs que l'extrémisme violent comporte en son sein une motivation idéologique de ses actes souvent justifiés par des théories du complot[14].

Par ailleurs, il convient d'évoquer le phénomène qui est à l'origine de l'extrémisme qu'il soit violent ou non : la radicalisation. En effet, un individu qui devient extrémiste y parvient grâce à « un processus social et psychologique d'engagement de plus en plus profond »[15]. C'est ce processus adopté par un individu qui va provoquer le développement chez lui des pensées et attitudes extrémistes qui, dans certains cas mais pas nécessairement toujours, le pousseront même à légitimer l'usage de la violence, de la peur dans l'obtention d'un changement social, politique ou idéologique. Selon l'UNESCO, « la notion fondamentale ici, c'est le processus d'adhésion à la violence »[16].

Sans rentrer dans les détails, il est tout de même important d'évoquer brièvement les facteurs qui peuvent pousser à la radicalisation en gardant en tête que ce phénomène est multifactoriel et complexe. Les principaux facteurs pouvant mener à la radicalisation peuvent être de plusieurs ordres : sociologiques, psychologiques, économiques ou encore sociétaux. Parmi les facteurs possibles, nous pouvons évoquer notamment une rareté des opportunités socio-économiques, une mauvaise gouvernance de l'Etat, une quête existentielle d'identité et de sens, des motivations proprement religieuses, l'appartenance à un groupe social et lié à celle-ci un besoin de reconnaissance et de valorisation sociale qui peut découler, d'une part, d'une rupture avec la société par la marginalisation, un sentiment d'injustice ou de la

[12] *Ibidem*.
[13] USAID, « The Development Response to Violent Extremism and Insurgency: Putting Principles into Practice », septembre 2011, p. 2, in Commission européenne, *Strive pour le développement – Renforcer la résilience face à la violence et à l'extrémisme*, 2016, *op. cit.*, p. 54.
[14] ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *op. cit.,* p. 19.
[15] COMMISSION EUROPÉENNE*, Strive pour le développement – Renforcer la résilience face à la violence et à l'extrémisme, 2016*, *op. cit.*, p. 55.
[16] ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *op. cit.*, p. 20.

discrimination et, d'autre part, d'un manque d'imaginaires et de modèles de réussite dans la société[17]. Sans pouvoir dresser une liste exhaustive des racines de l'extrémisme violent et des facteurs de radicalisation, nous comprenons que ces facteurs dépassent le mythe fréquemment présenté du terroriste Robin des bois, c'est-à-dire du profil du jeune, seul, pauvre, pas éduqué et au chômage[18]. Quoi qu'il en soit, l'extrémisme violent offre pour ces individus une forme de réponse à leurs questions notamment existentielles que la société, l'Etat et son système d'éducation ne sont pas capables de leur apporter[19].

1.1.2. Terrorisme

Quant au concept de terrorisme, il faut comprendre qu'il constitue une forme d'extrémisme violent. Cependant, les moyens d'y parvenir, c'est-à-dire les processus de radicalisation, sont différents[20] et le terrorisme est empreint de cette notion de peur, même de terreur, qu'il crée pour atteindre un but[21].

Ce terme de par son étymologie renvoie au mot « terreur » qui fait pleinement partie de sa définition. Historiquement, la notion de terrorisme serait datée de la Révolution française de 1789 et du régime de la Terreur qui a suivi, mené par Robespierre[22]. A partir de cette époque, on a considéré que le terrorisme était uniquement le fait d'un Etat contre son peuple ou une partie de celui-ci et se définissait donc comme un régime de terreur politique dont le but est de maintenir son pouvoir à tout prix[23]. On a différencié ce terrorisme d'Etat d'un autre type de terrorisme : celui venu du peuple contre l'Etat. Ce terrorisme d'inspiration révolutionnaire recouvre le terrorisme anarchiste du XIXe siècle car son principe était la contestation du pouvoir en place[24], mais il recouvre aussi le terrorisme d'extrême-gauche des années 1970-1980. La deuxième famille de terrorisme est le terrorisme ethno-nationaliste arrivé à l'époque des révolutions nationales au XIXe siècle dont les revendications sont principalement territoriales avec pour objectifs l'unité nationale, l'indépendance et

[17] INTERPEACE, Indigo et IMPRAP, « Au-delà de l'idéologie et de l'appât du gain : trajectoires des jeunes vers les nouvelles formes de violence en Côte d'Ivoire et au Mali », Rapport de recherche participative, octobre 2016, pp. 58-59.
[18] *Ibid..,* p. 15.
[19] INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE, « L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone », compte-rendu du séminaire à Tunis les 7 et 8 décembre 2015, janvier 2016, p. 6.
[20] COMMISSION EUROPÉENNE*, Strive pour le développement – Renforcer la résilience face à la violence et à l'extrémisme, 2016*, *op. cit.*, p. 54.
[21] ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *op. cit.*, p. 19.
[22] RAFLIK, J., *op. cit.,* p. 12.
[23] *Ibid.,* p. 13.
[24] *Ibid.,* pp. 13-14.

l'autonomie. Ce terrorisme peut être illustré par le terrorisme dans le cadre de la décolonisation ou encore des groupes tels que l'IRA ou l'ETA[25]. Le troisième type de terrorisme est appelé terrorisme identitaire qui n'a pas pour objectif d'obtenir un territoire et qui ne renvoie pas forcément à un groupe qui partagerait toutes les mêmes caractéristiques mais qui possède un fort sentiment identitaire, une idéologie commune. Citons en exemple le Ku Klux Klan, les Black Panthers ou encore le terrorisme islamiste[26].

En tout cas, ces trois types de terrorisme forment un seul et même tout qu'il est difficile de définir exhaustivement, mais que Jenny Raflik[27] a essayé d'approcher au moyen de différentes dynamiques observées et résumées ci-dessous :

a) Un projet politique de plus en plus global qui s'inscrit dans la durée : il conteste l'ordre établi et veut le remplacer par un nouvel ordre.
b) Une violence disproportionnée, répétée sans être trop fréquente, délibérément illégale aux yeux de toutes les lois, bien que présentée et considérée comme légitime, inscrite dans l'immédiateté : elle cible notamment les civils ou des infrastructures et a pour but de marquer les esprits et inspirer la terreur.
c) Un projet qui actuellement ne pourrait être qu'une étape ou un moyen vers la réalisation d'un objectif global qu'il soit politique, religieux ou idéologique.

Ces trois familles de terrorisme (d'inspiration révolutionnaire, ethno-nationaliste et identitaire) qui s'exerçaient au départ au niveau national vont à partir de la seconde moitié du XIXe siècle avoir cours aux niveaux international et même global[28].

Tous les types de terrorisme entraînent toujours de vifs désaccords en matière de terminologie puisque les terroristes des uns sont les combattants de la liberté et les résistants des autres[29]. C'est ce même aspect d'ailleurs qui s'observe aujourd'hui où le djihadiste se définit comme un combattant de la foi engagé dans une lutte contre diverses oppressions[30]. De même cela s'observe dans la légitimation de leurs actes : « si la cause est juste, alors, c'est sa victime qui est coupable et le crime est légitime »[31]. Dans le cas du terrorisme islamiste par exemple, le discours des terroristes revient à se considérer comme faisant partie du groupe des

[25] *Ibid.,* pp. 358-359.
[26] *Ibid*, p. 359.
[27] *Ibid.*, pp. 365-366.
[28] *Ibid.,* p. 360.
[29] CHALIAND, G. (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclées de Brouwer, 1999, p. 82.
[30] RAFLIK, J., *op. cit.,* p. 16.
[31] *Ibid.,* p. 17.

« faibles » qui ne feraient que se défendre ou se venger face à l'oppression du groupe des « forts », des puissants, principalement l'Occident[32].

1.1.3. Terrorisme islamiste et djihadisme

Pour commencer, il paraît important de rappeler la définition des termes suivants : islam, islamique, islamisme, islam politique et djihadisme. *L'islam* est la religion musulmane ayant pour livre sacré le Coran et reconnaissant Mahomet comme figure centrale et créatrice. *Islamique* est l'adjectif qui se rapporte à toutes choses relevant de la religion de l'islam. *Islamisme* (et son dérivé adjectival *islamiste*) qualifie une « idéologie d'inspiration religieuse [(censée dériver de l'islam)] ayant une visée politique »[33] et une intention prosélyte. L'islamisme peut s'opérer selon trois configurations d'activisme : politique, missionnaire et violent et terroriste[34]. D'une part, l'activisme politique, qu'on appelle plus communément *islam politique*, désigne la politisation du religieux et se traduit par l'existence de mouvements politiques légitimant leur programme par des principes religieux, visant la création d'un Etat islamique et l'application de la *charia*, c'est-à-dire la Loi islamique, « à la fois religieuse et sociale suivie par les musulmans des Etats islamistes »[35]. Ces mouvements « se répartissent entre *réformistes*, annonçant une transformation *par le bas* des structures de la société […], et *révolutionnaires*, souhaitant détruire la structure étatique en place […] [et agir] *par le haut* »[36]. D'autre part, l'activisme violent et terroriste est connu sous le nom de *djihadisme*. Celui-ci est issu du mot djihad signifiant *effort* et pouvant prendre deux dimensions. En effet, cet effort peut être intérieur (djihad intérieur) : le croyant travaille à un combat intérieur contre les vices de sa nature humaine. Il peut aussi être extérieur (djihad extérieur) et signifier alors l'action armée du croyant musulman qui veut opérer un retour vers ce qu'il considère comme le « vrai » islam et veut défendre à tout prix et veiller à étendre sa religion dans le monde en menant la guerre contre les pays infidèles (idéologie panislamiste)[37]. C'est ce deuxième aspect qui mène à la traduction commune de djihad par *guerre sainte*. Ainsi, il ne s'agit plus uniquement du religieux mais également d'une idéologie liée à un territoire, notion extrêmement importante

[32] RAFLIK, J., *op. cit.,* p. 19.
[33] GUIDÈRE, M., *Atlas du terrorisme islamiste d'Al-Quaida à Daech*, Paris, Autrement, 2017, p. 10.
[34] LARROQUE, A.-C., *Géopolitique des islamismes*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2014, pp. 10-11.
[35] *Ibid.,* p. 119.
[36] *Ibid.,* pp. 4-5.
[37] EL DIFRAOUI, A., *Le djihadisme*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2016, pp. 7-8.

pour comprendre ces phénomènes de terrorisme islamiste et de djihadisme[38]. Le djihadisme, activisme violent et terroriste, est également appelé islamisme radical[39].

Le terrorisme islamiste est donc une forme de terrorisme religieux suivant l'idéologie islamiste. Il se caractérise nettement comme relevant d'un niveau global. Un élément nouveau de ce terrorisme global est notamment le fait qu'il ne puise pas ses racines en Occident, ce dernier n'est d'ailleurs pas son unique cible. Citons par exemple les chiites visés par les sunnites. De plus, sa spécificité par rapport aux autres formes de terrorisme ne se situe pas dans ses modes d'action mais bien dans ses constructions idéologiques à des niveaux global, local et « glocal »[40].

Au niveau global, l'idéologie islamiste correspond à ce qu'on appelle le panislamisme dont les partisans souhaitent le retour d'un califat islamique, l'unification de tous les musulmans et l'effacement des frontières existantes entre pays musulmans.

Au niveau local, ce terrorisme islamiste est désigné sous le terme de takfirisme, mot venant de « takfir » signifiant excommunication. En effet, les takfiristes se retournent contre d'autres musulmans les qualifiant eux-mêmes de mécréants ou hérétiques et voulant leur ôter leur statut de musulman, les assassiner ou leur ôter leurs biens. Citons dans cette mouvance le groupe Al-Qaida dont nous traiterons plus amplement lorsque nous évoquerons sa filiale AQMI au Mali. De même le groupe Etat islamique en Irak et au Levant s'inspire de cette idéologie.[41]

Au niveau « glocal », le terrorisme islamiste renvoie au califatisme, ce qui correspond à « la volonté d'un retour à l'étendue géographique et à la conception politique du califat médiéval »[42]. Cette étendue géographique concerne à la fois l'échelle locale et internationale. Avec l'émergence de l'organisation Etat islamique, cette idéologie se trouve à son paroxysme.

De manière générale, le terrorisme islamiste s'inscrit dans un discours qui qualifie la guerre d'asymétrique, c'est-à-dire constituée d'opposants de forces et de moyens inégaux. Cela revient à ce que nous avons évoqué plus tôt, à savoir l'opposition manichéenne entre forts (symbolisant l'Occident) et faibles (symbolisant le monde musulman). De ce fait, le faible va

[38] RAFLIK, J., *op. cit.,* pp. 147-148.
[39] LARROQUE, A.-C., *op. cit.,* pp. 11-12.
[40] GUIDÈRE, M., *op. cit.,* p. 19.
[41] *Ibid.,* pp. 22-23.
[42] *Ibid.,* p. 24

exploiter les faiblesses du plus fort et évitera de le confronter de manière directe[43]. De même, il ne s'agit pas d'une guerre selon les lois établies par les conventions internationales telles que les Conventions de Genève[44] mais bien d'un combat clandestin via notamment une forte propagande et des attaques ne respectant aucune desdites lois ou règles morales notamment par l'indiscrimination de leurs cibles[45] et par la surprise et la soudaineté caractérisant leurs frappes contre l'ennemi, ce qui diffère radicalement des caractéristiques d'une déclaration de guerre[46].

Par ailleurs, le terrorisme islamiste repose sur des ressources financières qui lui sont particulières et qu'il acquiert par des secteurs formels et informels. Outre les dons en provenance de particuliers dont un exemple est le financement du réseau terroriste Al-Qaida en grande partie par son chef Oussama Ben Laden, riche homme d'affaires dont on estimait la fortune personnelle à plus de 300 millions de dollars[47], citons parmi leurs méthodes de financement l'ajout de taxes sur les populations contrôlées.

Qu'il s'agisse d'impôts appelés « surplus », de revenus issus de pillages, razzias ou extorsions, d'aumônes (obligatoire ou optionnelle), de taxes dites de protection pour les habitants d'un territoire sous domination musulmane ou encore de taxes dites de passage payées pour le transit sur un territoire, tous ces moyens de financement sont présentés comme se référant au Coran alors qu'ils n'ont aucun fondement juridique ou justification théologique[48]. Ils ont en tout cas un impact conséquent sur le financement des groupes terroristes islamistes. Concernant l'aumône dite obligatoire et l'aumône dite optionnelle, il s'agit de collectes d'argent via des organismes humanitaires et des associations de charité légitimées par des actions humanitaires, notamment de santé et d'éducation et dont une partie des revenus est détournée par les organisations terroristes[49].

Un autre moyen d'accumuler des ressources financières correspond au commerce illégal et clandestin de drogues, cigarettes, véhicules, ciment, pétrole, gaz, etc[50]. Ces trafics et contrebandes leur permettent de mieux s'ancrer territorialement en acquérant des clients

[43] *Ibid.,* p. 27.
[44] CICR, *Les Conventions de Genève du 12 août 1949* [en ligne], https://app.icrc.org/elearning/soins-de-sante-en-danger/media/attachements/chapter-1/gva-conv.pdf (consulté le 12 juin 2018).
[45] GÉRÉ, F., *Pourquoi le terrorisme ?,* Paris, Larousse, 2006, p. 14.
[46] *Ibid.,* p. 20.
[47] BETTATI, M., *Le terrorisme : Les voies de la coopération internationale*, Paris, Odile Jacob, 2013, p. 1118.
[48] GUIDÈRE, M., *op. cit.,* pp. 60-61.
[49] BETTATI, M., *op. cit.,* p. 119.
[50] *Ibid.,* p. 120.

fidèles et en pillant les ressources des Etats[51]. Une autre source de revenus se trouve dans l'enlèvement d'otages et leur rançonnement. Ces otages n'ont pas nécessairement la spécificité d'être Occidentaux, en effet nous pouvons prendre l'exemple des 250 jeunes filles enlevées au Nigéria par l'organisation terroriste Boko Haram en 2014. Cependant, au Sahel il faut préciser que les ressortissants français sont les plus visés, notamment par le groupe AQMI. Nous pouvons prendre l'exemple de la prise de 170 otages à l'Hôtel Radisson Blu se situant dans le quartier des expatriés de Bamako par les groupes AQMI et MUJAO qui s'est soldée par la mort de 22 personnes[52]. D'ailleurs, les groupes terroristes tendent à viser davantage les pays réputés plus disposés à payer, tels que la France, même si ce ne sont pas leurs seules cibles[53]. L'exemple d'enlèvement par Boko-Haram cité ci-dessus permet d'évoquer un quatrième moyen de financement de ces groupes, à savoir la traite des êtres humains. En effet, ces trafics très lucratifs concernent notamment l'esclavage, l'exploitation sexuelle, le proxénétisme et le trafic de migrants[54].

Pour terminer, évoquons les différents modes d'action du terrorisme qui ne sont pas l'apanage du terrorisme islamiste mais qui sont largement utilisés par ce dernier. Il convient d'abord de préciser que le choix de la cible opéré par les terroristes ne se fait pas au hasard, celle-ci est d'une manière ou d'une autre de nature symbolique, visant plus globalement les sociétés occidentales, les Etats et leur gouvernement[55]. Tout d'abord, le terrorisme ciblé vise quelques individus ou personnalités en particulier afin de choquer toute une communauté politique, religieuse, sociale ou culturelle. Dans le cas du terrorisme islamiste, leurs cibles privilégiées peuvent être des intellectuels, des journalistes comme ceux de Charlie Hebdo, des imams d'Occident, des élus, des artistes, mais aussi les fidèles d'autres religions, des athées et même des musulmans appartenant à d'autres courants et de ce fait considérés comme des mécréants[56].

Ensuite, le terrorisme de masse a pour but de tuer le plus grand nombre d'individus possibles dans un lieu choisi à cet effet, souvent une zone urbaine en territoire ennemi. Ce mode d'action se caractérise par une volonté de spectaculariser l'attentat par le biais d'une

[51] *Ibid.,* p. 120.
[52] GLOBAL TERRORISM DATABASE, Search - GTD ID : 201511200001 [en ligne], https://www.start.umd.edu/gtd/search/IncidentSummary.aspx?gtdid=201511200001 (consulté le 13 mars 2018).
[53] GUIDÈRE, M., *op. cit.,* pp. 64-65.
[54] *Ibid.,* pp. 66-67.
[55] CHALIAND, G. (dir.), *op. cit.,* pp. 137-138.
[56] GUIDÈRE, M., *op. cit.,* pp. 70-71.

médiation exacerbée qui crée une véritable psychose dans la durée. L'exemple sans doute le plus célèbre dans l'histoire contemporaine est celui des attentats du 11 septembre 2001 sur le sol américain. Cet attentat perpétré par des terroristes d'Al-Qaida illustre les conséquences politiques et psychologiques dans la durée, avec notamment le fait qu'ils ont été filmés en direct et diffusés mondialement et leur commémoration annuelle qui perpétuent un sentiment de peur[57]. Ainsi, le temps et les médias sont donc des armes redoutables utilisées par les groupes terroristes islamistes. Les attentats de 2001 se caractérisent également par le recours à l'attentat-suicide, qui est privilégié par le terrorisme islamiste. Le kamikaze n'a pas été inventé par les islamistes mais ils lui ont donné l'appellation de « martyr » et par là un nouveau sens car ce terme ne comporte que des connotations positives pour un musulman : égalité avec les prophètes et les saints, rachat des péchés, accès direct au paradis, mariage avec 72 vierges et honneur à la famille[58].

En bref, le terrorisme, et plus particulièrement le terrorisme islamiste de nos jours, représente « une menace diffuse, protéiforme et évolutive »[59] face à laquelle les Etats sur tous les continents ont du mal à s'adapter et à la neutraliser. Notons d'ailleurs que le terrorisme a fortement évolué avec la mondialisation et plus particulièrement à la fin du XXe siècle et au début du XXIe siècle avec l'avènement des technologies de l'information et de la communication et principalement l'essor d'Internet. En effet, le développement des réseaux sociaux a révolutionné les modes de recrutement et a amplifié la médiatisation du terrorisme et de ses activités. Enfin, pour reprendre la métaphore de François Géré[60], le terrorisme à l'heure actuelle peut être comparé à plusieurs monstres mythologiques : l'hydre de Lerne dont on coupe les têtes et qui ne cessent de se démultiplier ou le phénix qui renaît toujours de ses cendres. Cette figure de style signifie en fait le caractère toujours adaptatif des groupes terroristes, dont les modes d'action ont évolué « avec l'état des sociétés et du système international pour tirer le meilleur parti des défaillances et des insuffisances »[61] de ses ennemis.

[57] *Ibid.,* pp. 72-73.
[58] CHALIAND, G. (dir.), *op. cit.,* p. 136.
[59] GUIDÈRE, M., *op. cit.,* p. 27.
[60] GÉRÉ, F., *op. cit.,* p. 22.
[61] *Ibid.,* p. 22.

1.1.4. Choix terminologiques

Après avoir défini une série de termes qui seront fréquemment utilisés dans ce mémoire et qui sont indispensables à la compréhension de notre sujet, il convient d'établir quelques précisions quant à certains choix qui ont été faits dans ce travail. En effet, les différents groupes armés qui seront traités dans la question de la crise malienne et des conflits suivants seront étiquetés sous les termes que nous venons de définir : extrémistes violents, terroristes, djihadistes, islamistes.

Cependant, il est nécessaire de se prémunir de l'utilisation abusive de formules englobantes et de maintenir son attention quant à ces formules. En effet, ces termes présentent l'avantage de pouvoir désigner et catégoriser les groupes étudiés afin d'essayer de mieux les comprendre mais ils occultent une réalité complexe faite de groupes hétérogènes, ne se revendiquant pas nécessairement de ces mouvances ou ne comprenant pas toutes leurs caractéristiques. Parfois même selon leur évolution et leurs alliances, ces groupes se rapprochent ou au contraire se distancient de certains de ces termes. Dans notre travail, nous sommes consciente qu'il faut rester prudent mais nous nous permettrons de rapprocher les principaux groupes armés maliens étudiés de certains de ces termes, parce qu'ils sont également employés tant dans les textes officiels de l'UE que dans nos interviews réalisées auprès de personnes qui ont été ou sont sur le terrain. Ajoutons que l'utilisation de ces concepts s'inscrit dans des cadres d'analyse principalement occidentaux qui sont sans doute tributaires d'une certaine vision.

Dans le même ordre d'idées, nous avons fait le choix d'utiliser la formule « lutte contre l'extrémisme violent » plutôt que « guerre contre le terrorisme », formule célèbre utilisée par George W. Bush à la suite des attentats du 11 septembre 2001[62]. En outre, le président français François Hollande avait selon certains analystes repris une certaine rhétorique guerrière dans la même idée que Bush à propos de la réponse à apporter aux terroristes maliens[63]. En effet, cette dernière est fortement connotée dans les deux termes qu'elle comprend. Premièrement, le terme de guerre implique nécessairement une action militaire alors que dans le cas qui nous intéresse la lutte contre les groupes armés extrémistes violents voire terroristes prend plusieurs formes, via notamment des politiques de sécurité et de développement. De plus, si l'on emploie

[62] RAFLIK, J., *op. cit.,* p. 318.
[63] DUBUY, M., « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, p. 35.

le terme de guerre, le terroriste se voit conférer le statut de combattant qui le légitime et perd l'étiquette de criminel[64]. De même, les guerres sont régies par des lois internationales qui ne sont pas respectées par ces groupes terroristes. Dès lors, nous avons choisi d'employer le terme « lutte ». Deuxièmement, nous préférerons utiliser le terme d'extrémisme violent plutôt que de terrorisme comme nous l'avons expliqué antérieurement car le premier permet d'englober le second mais également d'autres mouvements qui peuvent qualifier les groupes actifs au Mali.

1.2. Crise malienne de 2012 et conflit

Dans cette seconde partie, nous aborderons la crise malienne sous divers aspects afin de mieux la comprendre : les origines et facteurs internes et externes à la crise de 2012, les événements majeurs de celle-ci et les événements plus récents à partir principalement de 2015. Seront aussi abordés les différents acteurs maliens et sahéliens de cette crise et de ce conflit.

1.2.1. Origines de la crise de 2012

Pour expliquer cette crise survenue en 2012 au Mali, nous pouvons distinguer des facteurs que nous appellerons internes et externes. Parmi les facteurs internes, nous pouvons citer la fragilité de l'Etat malien, ses problèmes de gouvernance et dans l'armée, ainsi que la relation avec les rebelles Touaregs, mais aussi les disparités socio-économiques régionales propres au Mali.

Concernant la fragilité étatique malienne, il faut noter que le Mali était considéré avant 2012 comme un exemple de démocratie en Afrique de l'Ouest[65], mais cette crise a mis au grand jour les faiblesses structurelles de l'Etat. En effet, cette crise a été révélatrice « d'une dégradation de la situation intérieure où les leviers du pouvoir politique et militaire avaient échappé à l'appareil d'Etat et en particulier au président Amadou Toumani Touré »[66], dit ATT. Les structures étatiques étaient gangrenées par la corruption et les pratiques clientélistes. La corruption touchait d'ailleurs l'ensemble de la fonction publique : l'enseignement, la police, la justice, ainsi que le secteur privé par exemple le secteur minier[67]. De plus, c'est cette corruption qui a permis l'arrivée en masse de trafiquants et autres hommes armés sur le

[64] RAFLIK, J., *op. cit.,* p. 323.
[65] HOEBEKE, H., « Mali: filling the void », Africa Policy Brief, n°5, *Institut d'Egmont*, juin 2013, p.2.
[66] BOURGI, A., « Les enjeux géopolitiques de la crise malienne », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, p. 12.
[67] AMMOUR, L. A., BERGHEZAN, G., *Sahel. Eclairer le passé pour mieux dessiner l'avenir*, Bruxelles, Editions GRIP, 2013, pp. 44-45.

territoire malien qui étaient tolérés par le régime de Bamako[68]. Ces diverses attitudes de l'Etat ont également fragilisé l'armée en y créant un malaise profond du fait de son sous-équipement, de son manque de formation, du copinage dans ses processus de recrutement et dans ses mécanismes de promotion et de ses écarts énormes entre les soldats réduits à devoir se débrouiller et la haute hiérarchie qui avait versé dans des activités criminelles dans un but lucratif[69]. Notons également une grande désorganisation dans cette armée et un profond malaise ressenti par les soldats face à l'indifférence de leurs supérieurs hiérarchiques.

En plus de ces problèmes de gouvernance, le système judiciaire présentait également des failles dans son fonctionnement. Un exemple actuel qui témoigne d'un dysfonctionnement qui ne date pas d'hier est celui donné par le Chef de la Coopération de l'UE au Mali : « Dans les rapports du vérificateur général [(l'équivalent de la Cour des comptes)], il est indiqué qui a fait une malversation. Mais les poursuites judiciaires ne suivent pas. Donc on essaie de demander à l'Etat malien d'introduire des poursuites judiciaires. »[70]

Ce laisser-aller par les autorités maliennes n'était pas étranger à la rébellion touarègue dans le nord du pays. Il est nécessaire de préciser que malgré que le nord du pays corresponde à deux tiers de son territoire, il ne représente qu'un faible pourcentage de sa population (environ 10%)[71]. Celle-ci se compose principalement de l'ethnie des Touaregs, répartis sur quatre autres pays du Sahel en plus du Mali. Les Touaregs forment un peuple de berbères pratiquant le nomadisme et l'élevage.

C'est au Mali qu'ils ont le plus de revendications notamment sécessionistes car ils réclament l'indépendance de ce qu'ils appellent la république de l'Azawad. Cette tendance sécessionniste s'applique en effet à ce territoire encore flou. Selon les textes, il ne s'étend pas jusqu'aux mêmes limites et ne connait pas la même superficie. En général, il s'agit d'un espace de pâturage (étymologiquement parlant) compris entre Tombouctou et Araouane. Cependant, ce terme d'Azawad correspond également à une zone administrative malienne comprenant les villes importantes de Kidal, Gao et Tombouctou. Il s'agirait dès lors de transformer cette « région administrative en un territoire au sens politique du terme »[72]. Ainsi, les rébellions

[68] *Ibid.,* p. 41.
[69] GORÉE INSTITUTE, « Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'ouest. Rapport 2012 », Ile de Gorée, 2013, p. 143.
[70] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018), question n°7.
[71] SIERPINSKI, B., « La légalité internationale de la sécession touareg au Nord du Mali ? », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, p. 23.
[72] GONIN, P., KOTLOK, N., PEROUSE DE MONTCLOS, M.-A. (dir.), *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013, p. 121.

touarègues en ont fait berceau de leur peuple et de leurs ancêtres à des fins de propagande. Dans cette vision, le Mali représente le colonisateur de leur territoire[73].

Leur sentiment de marginalisation au sein de l'Etat malien dû à un sous-développement économique du Nord et donc d'une indifférence du pouvoir les a menés à trois rébellions depuis l'indépendance du pays et avant les évènements de 2012 (1962-1964, 1990-1996 et 2006)[74] qui, après de violentes répressions, ont été calmées par des prétendues négociations avec l'Etat, qui n'aura pourtant rien mis en place pour changer leur situation et atténuer leur malaise. De plus, ce sentiment de marginalisation ressenti par les Touaregs s'explique également par leur sous-représentation au sein de l'armée. Par ailleurs, le président ATT face à cette pression touarègue a préféré encourager la mise en place de milices, notamment arabes, afin de contrer l'hégémonie des Touaregs dans cette région. Ce choix aura des conséquences sur les affrontements interethniques qui y auront lieu[75]. Tout cela illustre bien l'importance de cette région du Nord dans le déroulement de cette crise.

En plus d'une fragilité étatique et de la relation complexe avec les Touaregs, il faut également s'intéresser aux faiblesses socio-économiques et démographiques du pays antérieures à la crise de 2012. Alors que son territoire est très vaste (1 240 000 km2), il est très peu peuplé (cfr Annexes 3, *figure 1 : densité démographique du Mali en 2013*)[76], par exemple il ne comptait que 15 millions d'habitants en 2012. Sa population était et est toujours particulièrement jeune, selon certains analystes 48% des individus ont moins de 15 ans[77]. De plus elle est très disparate car elle se compose d'une multitude d'ethnies dont principalement les Touaregs, les Maures, les Bambaras, les Peuls, les Songhaï, les Bobos, les Mandingues et les Somonos, les Malinkés, les Solinkés, les Dongos, ainsi que les Khassonkés (cfr Annexes 3, *figure 2 : Répartition des groupes ethniques sur le territoire malien en 2010*[78]*).* Par ailleurs, au niveau religieux cette population était en 2012 à 94% musulmane, les minorités chrétiennes et animistes s'élevaient respectivement à 4 et 2%. Ces caractéristiques démographiques sont toutefois intéressantes car elles entreront en compte dans la compréhension des conflits interethniques survenus postérieurement à la crise de 2012.

[73] *Ibid*, pp. 121-122.
[74] *Ibid*, pp. 113-115.
[75] BOURGI, A., *op. cit.,* p. 13.
[76] Cfr annexes 3 *figure 1 densité démographique*. LIMA S., « Un Etat faible, des territoires en devenir », in GONIN, P., KOTLOK, N., PEROUSE DE MONTCLOS, M.-A. (dir.), *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013, 343 p. Annexes non numérotées.
[77] GORÉE INSTITUTE, *op. cit.,* p. 125.
[78] Cfr annexes 3 *figure 1 densité démographique*. LIMA S., *op. cit.,* Annexes non numérotées.

En plus de ses caractéristiques démographiques particulières, le Mali était et est toujours un pays en voie de développement parmi les plus pauvres de la planète. Son indice de développement humain (IDH) le classait à la 175e place sur 187 pays en 2011[79]. Les domaines particulièrement touchés par ce sous-développement sont ceux de la santé (espérance de vie estimée à 51 ans et grand taux de malnutrition) et de l'accès à l'éducation (26% de taux d'alphabétisation des adultes en 2011)[80]. Ces difficultés économiques sont notamment liées au fait que le pays vit essentiellement du secteur primaire à savoir l'agriculture (40% du PIB)[81] mais que celle-ci est confrontée à des difficultés telles que les sécheresses (avec notamment les changements climatiques qui provoquent une plus grande imprévisibilité des précipitations), la baisse du prix des matières premières, la sous-production nationale, la mauvaise qualité des voies de communication, la mauvaise qualité de l'équipement agricole et la hausse des prix des denrées alimentaires sur le marché international ce qui rend l'importation plus difficile[82]. Ces problèmes récurrents provoquent donc une insécurité alimentaire chronique au sein de la population ce qui alimente des tensions vis-à-vis de l'Etat mais également entre ethnies nomades ou non.

Parmi les facteurs externes qui ont mené à la crise de 2012, il est important d'insister sur la configuration géographique du Mali (Cfr Annexes 3, *Figure 3 : Carte du Mali*)[83] et les dynamiques régionales du Sahel (Cfr Annexes 3, *figure 4 : Carte du Sahel*[84] *et figure 5 : Zone sahélienne au Mali*[85]*)* qui y ont cours.

Spécifions brièvement que le Sahel désigne géographiquement parlant une zone semi-désertique se trouvant entre le climat désertique du Sahara où la culture s'avère impossible sans l'apport d'une irrigation forte et un climat tropical humide dans les savanes où les précipitations suffisent pour permettre la culture. D'Ouest en Est, il s'étend donc de l'Océan Atlantique jusqu'à la Mer Rouge, sur une largeur qui peut varier de 500 à 700 km. Cependant,

[79] PNUD, Résumé - Rapport sur le développement humain 2011, « Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous », New-York, 2011.
[80] GORÉE INSTITUTE, *op. cit.,* p. 125.
[81] *Ibid. ,* p. 126.
[82] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE & CONSEIL EUROPEEN, *Fiche d'information - L'Union européenne et le Sahel,* Bruxelles, 2013, p. 3
[83] Cfr Annexes 3, *Figure 3 : Carte du Mali*, NATIONS UNIES - Département de l'appui aux missions. Section cartographique, *Carte du Mali,* [En ligne], https://minusma.unmissions.org/carte-du-mali (consulté le 10 septembre 2017).
[84] Cfr Annexes 3, *Figure 4 : Carte du Sahel, in* RIVET J. , SPILLMANN C., *L'UE double sa contribution financière à la force antiterroriste du G5 Sahel*, [En ligne], https://www.ednh.news/fr/lue-double-sa-contribution-financiere-a-la-force-antiterroriste-du-g5-sahel/ (consulté le 3 mars 2018).
[85] *Figure 5 : Zone sahélienne au Mali,* in LIMA S., *op. cit.*, Annexes pages non numérotées.

le Sahel n'est pas uniquement une appellation à caractère climatique. En effet, elle revêt un caractère différent selon les différentes politiques publiques qui y sont consacrées qui lui donnent une géographie variable. Certains agrandissent cette zone pour en faire ce qu'on appelle communément la bande sahélo-saharienne, c'est-à-dire une zone se situant entre les mondes arabo-berbère et sub-saharien. Outre une géographie variable, le nombre d'Etats qui figurent sous le terme de Sahel fluctuent également. En général, la Mauritanie, le Mali et le Niger forment le noyau toujours présent, comme c'est le cas dans la Stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel. Parfois s'y ajoute aussi le Sénégal et sont souvent inclus le Burkina Faso, le Tchad voire le Soudan.

Tout d'abord, en raison des frontières poreuses entre le Mali et ses sept Etats voisins dont l'Algérie, se sont développés des réseaux de trafics en tout genre (armes, migrants, narcotrafic, tabac) et une criminalité transnationale[86]. Le Sahel est parfois même surnommé le « Sahelistan », expression utilisée par Laurent Fabius[87]. En effet, cette véritable poudrière doit faire face à de multiples défis liés aux faiblesses socio-économiques et alimentaires, aux rébellions touarègues, à la mauvaise gouvernance et aux divers trafics notamment celui des armes venues de Libye[88].

C'est cette situation géographique particulière du Mali qui a favorisé les conséquences de la crise libyenne sur le pays. Ces conséquences sont de deux ordres : le retour au Mali de militaires touaregs s'étant engagés aux côtés du colonel Kadhafi et la récupération des armes libyennes par divers groupes armés au Sahel notamment au Mali. D'une part, une centaine de Touaregs maliens est retournée dans le nord du pays avec l'idée d'une nouvelle rébellion et s'est rassemblée dans des groupes tels que le MNLA et Ansar Dine qui seront à l'origine du déclenchement de la crise de 2012[89]. Comment expliquer la présence de ces Touaregs en Libye ? Premièrement, les Touaregs maliens réfugiés en Algérie pour cause d'exils successifs ont été expulsés alors même que le pays a toujours favorisé les négociations d'accords entre les mouvements rebelles touaregs et les différents Etats dont ils provenaient. Parmi ces différents accords, citons l'Accord d'Alger de 2006 qui aboutissait au renoncement de la part du gouvernement malien d'exercer sa souveraineté sur les régions du nord du pays. Cet accord a donc largement participé à la perte de contrôle du pouvoir central malien sur cette partie de

[86] BOURGI, A., *op. cit.,* p. 14.
[87] AMMOUR, L. A., BERGHEZAN, G., *op. cit.*, p. 11.
[88] *Ibid.,* p. 11.
[89] BOURGI, A., *op. cit.,* p. 14.

son territoire qui sera la porte ouverte aux nombreux trafics précités[90]. Ensuite, après leur expulsion d'Algérie ces Touaregs maliens ont été accueillis et armés par le Colonel Kadhafi qui leur a également fourni une formation idéologique, correspondant à sa vision de la région, notamment celle de la création d'un Etat saharien. Ils ont été enrôlés dans l'armée libyenne et y ont d'ailleurs occupé des places importantes. De même, c'est la Libye qui a fourni une grande partie des armes en présence dans le conflit malien. Ces armes ont soit été directement distribuées à aux mercenaires subsahariens, soit revendues par des militaires libyens qui quittaient le pays, soit pillées ou achetées dans des dépôts par les groupes armés tels que AQMI[91]. Ces armes qu'elles soient légères ou lourdes ont constitué les ressources nécessaires pour lancer la rébellion. Nous comprenons donc l'influence qu'ont joué l'Algérie et la Libye dans les causes de l'instabilité malienne qui ont mené à la crise de 2012.

AQMI fait justement partie des groupes terroristes qui sont présents aux frontières du Mali et au Sahel depuis 2007. Ces groupes islamistes radicaux vont alors profiter de la rébellion touarègue, de l'instabilité sécuritaire malienne et de l'utilisation des armes venues de Libye pour conquérir le nord du Mali avec l'objectif d'atteindre le Sud où se trouve la capitale Bamako[92]. Le Nord est donc le théâtre des rébellions touarègues et islamistes et constitue ainsi « une mosaïque hétéroclite de mouvements armés ».[93]

1.2.2. Groupes armés intervenant dans le conflit malien

Dans cette partie, nous allons brièvement présenter les différents groupes armés dont il sera question dans la crise malienne de 2012 et les années qui la suivent. En effet, il nous paraît important de donner quelques précisions quant à leurs caractéristiques, leurs objectifs et leurs modes d'action. De même, il paraît nécessaire de s'intéresser aux liens qui les unissent ou les rapprochent voire même aux alliances qu'ils établiront entre eux. Ainsi, lorsque ces groupes seront évoqués dans les parties qui suivent de ce travail (déroulement de la crise et évolution jusqu'à la situation actuelle), leur implication et leur action dans le conflit pourront être mieux comprises étant donné que leurs motivations auront été abordées ici. Parmi ces groupes armés, nous présenterons d'abord ce que les médias ont largement nommé comme les « groupes

[90] SIERPINSKI, B., *op. cit.* , p. 26.
[91] GORÉE INSTITUTE, *op. cit.,* pp. 128-129.
[92] BRANSON, K., et WILKINSON, B., « Analyse de la crise au nord du Mali », *Conflits liés aux ressources et terrorismes : Deux facettes de l'insécurité*, Paris, Editions OCDE, 2013, pp. 94.
[93] LE MONDE, *Le Sahel, une question européenne* [en ligne], https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/08/29/le-sahel-une-question-europeenne_5177960_3232.html (consulté le 3 septembre 2017) in SIERPINSKI, B., *op. cit.*, p. 28.

rebelles Touaregs », qui forment un ensemble plus complexe et hétérogène de groupes anti-Bamako majoritairement touaregs et qui revendiquent l'indépendance de l'Azawad. Ensuite, nous évoquerons brièvement un groupe pro-Bamako, suivi des groupes considérés comme terroristes islamistes. Il apparaît évident que nous n'aurons pas présenté ni même développé tous les groupes armés présents sur la scène malienne étant donné leur nombre et/ou le manque d'informations au sujet de groupes de moindre envergure.

Premièrement, les groupes maliens qui s'opposent à l'Etat malien ne sont pas tous qualifiés de terroristes ou djihadistes mais bien de rebelles ou d'extrémistes violents selon les groupes. Nous allons nous pencher particulièrement sur quelques groupes principaux bien qu'il en existe des multiples autres. Nous évoquerons donc en premier lieu et surtout le MNLA, acteur dès le début de la crise, mais également la CMA, le HCUA et le GATIA.

Tout d'abord, le MNLA (Mouvement national de libération de l'Azawad) a été créé en octobre 2011 d'une fusion entre le MNA (Mouvement national de l'Azawad) et le MTNM (Mouvement touareg du Nord Mali). Ce groupe est le principal groupe touareg et se veut l'héritier des rébellions indépendantistes des années 1960 et 1990. Cependant, il n'est pas uniquement constitué de Touaregs mais également de tous les désabusés de la politique malienne : arabes, songhaïs, peuls, etc.[94]. Son objectif principal est l'indépendance de la région de l'Azawad et la constitution de celle-ci en une république démocratique et laïque. Cette indépendance amputerait l'Etat malien de 65% de ses terres[95]. Depuis longtemps, le MNLA prône le dialogue avec le pouvoir malien dans le but que leurs revendications indépendantistes soient entendues. Cependant, après des actions plus pacifiques, le MNLA mènera des attaques de garnisons militaires ce qui entamera en 2012 le début de la révolte armée. Malgré leur utilisation de la violence et des alliances sur le terrain avec par exemple Ansar Dine, le MNLA entend rejeter haut et fort toute similarité avec une organisation terroriste islamiste. En fait, il s'agit bien « de connivences tactiques »[96] établies sur le terrain entre le MNLA, AQMI, le MUJAO et Ansar Dine dans le but de lutter contre leur ennemi commun, le pouvoir malien représenté par son armée. C'est suite à la proclamation unilatérale de l'indépendance de l'Azawad en avril 2012 que le MNLA sera rejeté et combattu par ses anciens « alliés » islamistes qui n'avaient que faire de ses revendications séparatistes.

[94] GONIN, P., KOTLOK, N., PEROUSE DE MONTCLOS, M.-A. (dir.), *op. cit*., p. 32.
[95] DUFOUR, J., « Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) – Fiche documentaire », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 22 mai 2012, pp. 3-4.
[96] GONIN, P., KOTLOK, N., PEROUSE DE MONTCLOS, M.-A. (dir.), *op. cit*., p. 123.

A côté du MNLA, d'autres groupes voient le jour au fil de la crise et des années suivantes. D'abord, le Haut conseil pour l'unicité de l'Azawad (HCUA), créé en mai 2013, est un mouvement touareg mais au contraire du MNLA, ne revendique pas l'indépendance de l'Azawad car tout ce qu'il souhaite c'est la paix et donc prône le dialogue[97]. Ensuite, le 28 octobre 2014 différents mouvements de la région de l'Azawad créent la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Les groupes du MNLA, HCUA et MAA (Mouvement arabe de l'Azawad) rassemblent leurs forces militaires en vue de contrer l'insécurité grandissante dans la région du Nord. Ils s'opposent aux forces officielles maliennes qu'ils accusent de commettre des exactions sur les populations du Nord et de s'attaquer à leurs positions militaires. Par contre, cette coordination, puisqu'elle œuvrait au bon déroulement du processus de paix, est un des signataires de l'accord d'Alger du printemps 2015[98].

Enfin, parmi les groupes pro-Bamako, nous pouvons citer le GATIA (Groupe autodéfense touareg Imghad et alliés) qui a été créé en août 2014. Ce groupe est loyaliste et donc opposé aux revendications indépendantistes du Nord. Il est principalement constitué de Touaregs de la tribu Imghad. Ce groupe est soupçonné en 2015 par la MINUSMA d'avoir été créé par l'Etat lui-même car certains de ses membres blessés se sont avérés être des militaires maliens de l'armée régulière qui avaient été formés par la Mission de formation de l'UE à Koulikoro[99]. C'est par ses rapports conflictuels avec le MNLA qu'il sera évincé des négociations précédant l'accord d'Alger de 2015[100]. A la suite de cela, ils déclareront même la guerre au MNLA.

Enfin, lorsque l'on parle des groupes armés non terroristes dans le conflit malien, il faut également évoquer la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger. Celle-ci correspond à une alliance de 5 groupes armés d'autodéfense c'est-à-dire pro-maliens, qui a été

---

[97] NAUDE, P.-F., *Mali : des Touaregs créent un Haut conseil de l'Azawad pour négocier avec Bamako* [en ligne], http://www.jeuneafrique.com/170970/politique/mali-des-touaregs-cr-ent-un-haut-conseil-de-l-azawad-pour-n-gocier-avec-bamako/ (consulté le 12 septembre 2017).

[98] RFI, *Mali : les mouvements de l'Azawad créent une coordination militaire* [en ligne], http://www.rfi.fr/afrique/20141029-mali-mouvements-azawad-creent-une-coordination-militaire (consulté le 25 juillet 2018).

[99] GUINDO A., *Mali : Groupes d'autodéfense du Nord: qui sont-ils et que veulent-ils ?,* [En ligne], https://maliactu.net/mali-groupes-dautodefense-du-nord-qui-sont-ils-et-que-veulent-ils/ (consulté le 5 novembre 2017).

[100] RFI, *Nord du Mali : naissance d'un groupe armé opposé à l'autodétermination* [en ligne], http://www.rfi.fr/afrique/20140815-nord-mali-naissance-groupe-arme-oppose-autodetermination-maa-gatia-mnla-gamou-almahmoud/ (consulté le 25 juillet 2018).

créée en juin 2014 à Alger où se tenaient les négociations entre le Mali et la CMA[101]. Parmi ces groupes, citons notamment le GATIA, le MAA-loyaliste (issu d'une scission du MAA en 2014, il s'oppose au MAA-dissident qui se trouve aux côtés des rebelles du Nord) et la CPA (Coalition pour le peuple de l'Azawad, dont il sera question plus tard). La Plateforme dans ses communications se déclare « loyale aux intérêts du Mali »[102]. Elle a pour objectif de résister aux rebelles de la CMA qui dominent la région Nord. Dès lors, dans le cadre des accords de paix de l'Etat avec les rebelles, la Plateforme entend bénéficier des mêmes avantages qui leur sont accordés : intégrer l'armée, les services de sécurité et l'administration malienne, mais aussi bénéficier de la même aide à l'insertion tant économique que sociale, et même obtenir des places dans les communes transitoires. L'Etat malien ne tient pas forcément compte de toutes ces demandes, notamment à cause de la situation déjà très délicate avec le CMA, « d'où des frictions avec la Plateforme qui crie à la trahison »[103].

Deuxièmement, au plus fort de la crise de 2012 nous pouvons relever trois principaux groupes terroristes islamistes : Ansar Dine, le MUJAO et AQMI.

L'acronyme AQMI signifie « Al-Qaida au Maghreb islamique » et constitue une mutation du GSPC (Groupe salafiste pour la prédication et le combat), un groupe islamiste armé algérien. Le GSPC s'est rapproché de la mouvance Al-Qaida d'Oussama Ben Laden à partir des attentats du 11 septembre 2001 et suite à de nombreux contacts avec celui-ci, a changé de nom pour devenir AQMI le 25 janvier 2007. En réalité, il ne s'agit pas que d'un changement de nom mais également de l'intégration de « groupes islamistes de moindre envergure tels que le Groupe islamique combattant marocain (GICM), le Groupe islamique combattant libyen (GICL) et le Groupe islamique combattant tunisien (GICT) »[104]. Les activités de ce groupe s'étendent sur la zone géographique du Sahel, ainsi AQMI ne constitue pas un groupe armé rattaché à un seul Etat. Précisons qu'après la mort de Ben Laden, AQMI a réaffirmé son allégeance à la centrale Al-Qaida et donc à son nouveau chef, Ayman al-Zawahiri. L'idéologie d'AQMI se situe dans la branche du salafisme djihadiste. Ses objectifs sont de combattre ceux qu'il considère comme infidèles (autres musulmans, juifs et Occidentaux) et de créer un nouveau califat correspondant à l'ensemble du monde musulman

[101] HUBAUT, L., *Le problème n'est pas malien, il est régional (Général Deconinck*) [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2017/07/le-probleme-nest-pas-malien-il-est-regional-general-deconinck/ (consulté le 18 septembre 2017).
[102] GUINDO A., *op. cit.*
[103] *Ibidem.*
[104] MÉMIER, M., « Que reste-t-il d'AQMI au Nord-Mali ? Évaluation des conséquences de l'Opération Serval », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 12 décembre 2013, p. 2.

appliquant la Charia. Son organisation se compose en réalité de trois entités ayant chacune leur leader et agissant sur des territoires distincts. Leur chef central est Abdelmalek Droukdel et leurs effectifs sont principalement constitués de Mauritaniens, Nigériens, Nigérians, Algériens et Maliens. Leurs nombreuses armes proviennent principalement de deux sources : d'une part, les armes issues de la crise libyenne et d'autre part, des armes issues de la contrebande ayant cours dans la région. Les modes opératoires d'AQMI se font à l'instar de la « maison-mère » Al-Qaida : attentats-suicide, soit par le biais de kamikazes soit par des véhicules piégés. De même, AQMI procède également à des embuscades face aux forces de l'ordre et enlève tant des policiers que des militaires, mais aussi des prises d'otage d'expatriés ou de personnages officiels[105].

Une des particularités d'AQMI est que ce groupe se distingue de ce dont on parlait depuis les attentats du 11 septembre 2001, à savoir une violence déterritorialisée. En effet, les terroristes d'AQMI cherchent au contraire à conquérir et asseoir un territoire particulier au Mali afin d'y installer des camps d'entraînement à l'instar de ce qui s'est fait en Afghanistan. Ainsi la crainte au début de la crise malienne était de voir le pays se transformer en un nouvel Afghanistan[106]. Ce groupe constitue un bon exemple de la capacité des groupes terroristes islamistes à s'adapter même face à d'importants changements. Al-Qaida, qu'on pensait en déclin après la mort de Ben Laden, a réussi à développer un « système de franchisage »[107]. Les filiales, AQMI, AQ Corne de l'Afrique, AQ Irak et AQPA, peuvent être vues comme des tentacules d'un même ensemble.

Le nom d'Ansar Dine signifie « défenseur de l'Islam » ou de son nom complet (Jum'a Ansar al-din al-salafiya en arabe) « le groupe des défenseurs salafistes de la religion ». Ainsi, il se réclame clairement du salafisme. Diverses sources mentionnent sa présence au Mali depuis mars 2012 et son fief est la ville de Kidal. Il a été fondé vers la fin 2011 par Iyad Ag Ghaly, ancien leader des rébellions touarègues au MPA dans les années 1990, lorsqu'il s'est vu refuser la direction du MNLA. Dès lors, il va se distinguer de la communauté touarègue qui pratique un islam plus modéré et apolitique. En effet, la caractéristique principale d'Ansar Dine est sa volonté d'instaurer la charia dans tout le Mali en commençant par le Nord. Leur revendication principale reste donc bien l'imposition de la Loi islamique au Mali et non l'autodétermination du nord du pays. Notons que leur leader dirige ce groupe militairement,

[105] *Ibid., p*p. 3-6.
[106] DUBUY, M., *op. cit.,* pp. 49-50.
[107] *Ibid.,* p. 49.

idéologiquement et politiquement. Il faut préciser que les textes n'associent pas toujours ce groupe au terme de terroriste, mais plutôt uniquement à celui d'islamiste radical, ce qui est donc sujet à discussion. En effet, une faction dissidente de ce mouvement proclame officiellement son rejet du terrorisme et renoncera même en novembre 2012 à l'application de la charia dans le Nord-Mali. Dès lors, ce n'est pas le groupe dans son entièreté qui est terroriste islamiste mais de nombreux liens sont avérés entre ce groupe et les groupes AQMI et MUJAO[108]. Par contre, Ansar Dine a également entretenu des liens avec le MNLA comme nous l'avons déjà expliqué ci-dessus. De plus, leur mode opératoire est similaire à celui des autres groupes terroristes islamistes : prises d'otages avec demandes de rançons, attaques ponctuelles contre des installations et des militaires[109].

L'acronyme MUJAO signifie « Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest ». Il a été créé en 2011 à la suite d'une dissidence avec AQMI bien qu'il conserve la même idéologie. Son fondateur est Hamada Ould Khaïrou, alias Abu Qumqum, un Mauritanien salafiste. Ce groupe est composé de Mauritaniens, d'Azawadis, c'est-à-dire des Maliens du Nord, ainsi que de Tchadiens et de Nigériens. Son objectif est d'instaurer la charia dans toute l'Afrique de l'Ouest notamment par l'engagement de jeunes d'Afrique noire dans cette dynamique et son fief se trouve à Gao. Tout comme Ansar Dine, il n'a pas de revendication étatique. Son mode opératoire se caractérise également par les attentats et les prises d'otages, comme celle d'octobre 2011 qui l'a fait connaître et au cours de laquelle ils enlèvent trois Européens et obtiennent en échange de leur libération environ 15 millions d'euros[110].

Citons également les différents groupes qui se sont révélés après la crise de 2012. Parmi eux, le groupe Al-Mourabitoune qui provient d'une fusion en 2013 entre une partie du MUJAO et les Signataires par le sang (dirigé par un ancien chef d'une des entités d'AQMI, Mokhtar Belmokhtar). Son objectif est de regrouper tous les moudjahidines et les musulmans d'Afrique, ce qui explique son nom complet : « Al-Mourabitoun-Al-Qaida pour le djihad en Afrique ». Ce groupe veut rallier les forces djihadistes éparpillées et les appelle à lutter ensemble contre tout obstacle au projet islamiste. Comme son nom l'indique également, ce groupe affiche son admiration pour les actions des leaders d'Al-Qaida et des Talibans, respectivement Ayman Al-

[108] DUFOUR, J., et KUPPER, C., « Groupes armés au nord-Mali : état des lieux. – Fiche documentaire », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 6 juillet 2012, pp. 5-6.
[109] DUBUY, M., *op. cit.,* pp. 42-43.
[110] DUFOUR, J., et KUPPER, C., *op. cit.,* pp. 6-7.

Zawahiri et Mohammad Omar, et s'inspire de la doctrine d'Al-Qaida[111]. Tout comme les groupes précédemment cités, il utilise les méthodes d'attentats-suicide, de prises d'otages et d'assassinats ciblés sur des Occidentaux. Parmi ses faits d'envergure figurent plusieurs attaques spectaculaires d'hôtels prisés des expatriés occidentaux. Le 4 décembre 2015, le groupe annonce officiellement son ralliement à AQMI. En fait, officiellement il se présente comme une brigade de celui-ci alors que dans les faits, « Belmokhtar conserve une quasi-totale autonomie d'appréciation, de commandement et d'exécution »[112] de par ses capacités, ses réseaux et sa légitimité historique. Les raisons de cette alliance ne sont pas évidentes et n'ont pas été expliquées par ses acteurs, cependant, celle-ci montre bien que Belmokhtar n'avait jamais vraiment rompu avec AQMI.

En mai 2015, le groupe Al-Mourabitoune connaît des conflits internes qui mènent à une scission et la création du groupe dissident « État islamique dans le Grand Sahara » qui a prêté allégeance à l'Etat islamique, qui le reconnaît en octobre 2016.

Le groupe restant Al-Mourabitoune a d'ailleurs fusionné avec celui d'Ansar Dine ainsi qu'avec certaines forces d'AQMI pour former depuis mars 2017, le « Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans » (GSIM), avec à sa tête Iyad Ag-Ghali.

Cette alliance constitue un bon exemple de ce que l'on peut nommer l'entente islamiste dans la région. En effet, tous ces groupes appartiennent à l'idéologie salafiste (appartenant à la branche sunnite de l'Islam), c'est-à-dire un retour à la tradition musulmane et un souhait d'appliquer strictement la charia dans l'Etat islamique qui serait créé par leur biais. Les différents groupes évoqués ci-dessus vont ainsi s'allier plutôt par une similarité d'intérêts qu'en véritable front unifié[113]. Ils vont participer ensemble à des prises de villes telles que Gao (AQMI et MUJAO), passer des accords pour contrer ensemble leurs ennemis communs tels que le MNLA et passer des alliances notamment en termes de partage des territoires conquis ou d'exactions à commettre[114]. Outre une idéologie fortement similaire, ils partagent également leurs modes d'action et certaines de leurs sources de financement sont communes. Par contre, les différences essentielles entre ces groupes résident surtout au niveau de leurs objectifs. Ansar Dine n'est pas djihadiste à proprement parler étant donné qu'il ne vise que le

[111] MÉMIER, M., « AQMI et Al-Mourabitoun – Le djihad sahélien réunifié ? », *Institut français des relations internationales*, janvier 2017, pp. 24-25.
[112] *Ibid.,* p. 39.
[113] BRANSON, K., et WILKINSON, B., *op. cit.,* p.92.
[114] DUFOUR, J., et KUPPER, C., *op. cit.,* pp. 7-9.

Mali. Au contraire, le MUJAO et AQMI luttent quant à eux véritablement pour étendre territorialement l'islamisme. De plus, jusqu'en avril 2012, Ansar Dine n'avait jamais revendiqué d'attentat terroriste et jouait même le rôle de modérateur dans des enlèvements commis par AQMI et MUJAO[115].

1.2.3. Événements majeurs de la crise et du conflit

Ce que nous avons appelé ci-dessus la crise malienne de 2012 est en réalité une succession d'événements politiques survenus entre 2012 et 2013 au Mali et qui l'ont profondément déstabilisé ainsi que sa région (cfr Annexes 3, *Figure 6 : Crise malienne de 2012-2013*)[116]. Les différents facteurs que nous avons évoqués ont conduit les Touaregs du MNLA associés au groupe Ansar Dine à prendre les armes et à mener une révolte dans le nord du Mali en commençant par l'attaque de la ville de Ménaka le 17 janvier 2012 et successivement des villes de Tessalit, Aguelhok et Léré[117]. Dans la localité d'Aguelhok, le MNLA et des membres d'AQMI attaquent et exécutent sommairement une centaine de soldats d'un camp militaire le 24 janvier[118]. L'armée malienne, sous-équipée et dans un état de déliquescence avancé, essuie une série de défaites militaires et fuit vers le sud. Le pouvoir malien commence alors à vaciller dans cette confusion qui règne à Bamako. Dans ce contexte d'instabilité qui gagne le pays et accusant le président ATT d'incompétence dans la gestion de la rébellion touarègue, le 22 mars 2012 un groupe de militaires emmené par le capitaine Sanogo fait irruption dans le palais présidentiel à Bamako, renverse ainsi le régime du président par un coup d'état militaire et décide de suspendre la Constitution et de dissoudre les institutions nationales[119]. L'imposition de sanctions diplomatiques et financières par la CEDEAO et l'Union Africaine pousse la junte militaire à négocier, ce qui aboutit à la signature d'un accord-cadre politique entre elle et la CEDEAO le 6 avril 2012 en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel et des civils au pouvoir[120].

Parallèlement, la confusion qui règne au Sud permet aux groupes armés du Nord de conquérir les villes de Tombouctou, Gao et Kidal fin mars. Le 6 avril 2012, le groupe MNLA proclame l'indépendance de l'Azawad, annonce aussitôt rejetée et condamnée par la

[115] *Ibid.,* p. 9.
[116] Cfr Annexes 3, *Figure 6 : Crise malienne de 2012-2013*, LIMA S., *op. cit.,* Annexes pages non numérotées.
[117] CATHALA, R., *Où va le Mali ? Entre vulnérabilités et résilience*, Paris, Editions du Cygne, 2014, p. 53.
[118] *Ibid.,* p. 46.
[119] BOURGI, A., *op. cit.,* p. 12.
[120] ROUPPERT, B., « EUTM Mali, Une mission déployée dans l'urgence dans un contexte de conflit ouvert », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 19 avril 2013, p. 2.

communauté internationale[121]. En outre, le 12 avril 2012, Dioncounda Traoré, ancien président de l'Assemblée nationale, devient Président de la République par intérim pour une période d'un an avant d'organiser des élections[122].

Peu de temps après sa victoire dans le Nord, le groupe Ansar Dine se sépare du MNLA pour cause de divergence de revendications. En effet, le groupe islamiste Ansar Dine poursuit l'objectif d'imposer la charia sur l'ensemble du territoire malien alors que le MNLA laïc veut défendre les intérêts des Touaregs, notamment leur droit à disposer d'eux-mêmes en instaurant une république indépendante de l'Azawad[123]. Cette séparation est suivie début juin par des affrontements entre les deux ex-alliés, mêlant également les groupes islamistes MUJAO et AQMI. Ansar Dine avec l'aide de ces deux groupes chasse le MNLA de Kidal. À partir de la fin du mois de juin, ils évincent également le MNLA dans les villes de Gao et Tombouctou dont ils s'emparent. Les groupes extrémistes islamistes contrôlent désormais les régions du Nord-Mali où ils établissent la charia. Les factions islamistes se sont donc engouffrées dans une fenêtre d'opportunité ouverte par la rébellion touarègue dans le nord du Mali et par l'instabilité du territoire qui a suivi pour conquérir celui-ci[124].

Après la requête en septembre 2012 du président Traoré auprès de la CEDEAO d'envoyer des troupes pour aider militairement le Mali contre les djihadistes, les discussions s'amplifient en octobre au sein des Nations Unies concernant le déploiement de forces africaines. Le mois suivant, les chefs de Etats membres de la CEDEAO entérinent la décision d'envoyer 3.300 militaires au Mali pour l'aider à reprendre le contrôle du nord du Mali, intervention qui est finalement reportée à la suite de mises en garde de l'ONU d'agir trop urgemment[125]. Sur le terrain, les affrontements continuent et les terroristes du MUJAO chassent les rebelles touaregs du MNLA de la ville de Ménaka dont ils prennent le contrôle. Ces derniers sont également battus et évincés à Leré près de la frontière mauritanienne. Au niveau européen, les ministres des Affaires étrangères de l'UE s'accordent pour envoyer 250 formateurs au Mali à partir de janvier 2013, en vue d'entraîner les forces maliennes. Le 20 décembre, le Conseil de Sécurité de l'ONU autorise le déploiement d'une force internationale sous conduite africaine, la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine

[121] BRANSON, K., et WILKINSON, B., *op. cit.,* p. 94.
[122] BAUDAIS, V., *Les trajectoires de l'Etat au Mali*, Paris, L'Harmattan, Etudes africaines, 2015, p. 12.
[123] SIERPINSKI, B., *op. cit.* , p. 28.
[124] GORÉE INSTITUTE, *op. cit.,* pp. 139-140.
[125] INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Tracking Conflict Worldwide - Mali* [en ligne], https://www.crisisgroup.org/crisiswatch/database?location%5B%5D=26&date_range=custom&from_month=10&from_year=2011&to_month=01&to_year=2018 (consulté le 3 juillet 2018).

(MISMA)[126], en insistant également sur l'importance de la réconciliation nationale et politique, la tenue d'élections et la formation de l'armée malienne. Concernant ce dernier point, l'UE précise les contours d'une future mission européenne de formation de cette armée par notamment la nomination d'un général français à la tête de la mission et le déploiement de celle-ci prévu en janvier 2013[127].

L'année 2013 représente un tournant dans la crise malienne puisque les interventions étrangères vont se succéder et faire reculer de manière significative les groupes terroristes islamistes à l'intérieur du Mali. La crise au départ malienne prend des dimensions tant régionales qu'internationales par ces interventions. Le mois de janvier débute ainsi par l'intervention militaire française, baptisée « opération Serval », commençant le 11 janvier et répondant à l'appel à l'aide du président par intérim Traoré, formulé les 9 et 10 janvier. L'élément déclencheur de cette intervention est « la subite offensive à partir du 7 janvier 2013 de plusieurs groupes de djihadistes d'Ansar Eddine et d'AQMI […] vers le sud du Mali, franchissant la ligne de démarcation théorique et symbolique séparant géographiquement le nord du sud du Mali depuis la prise des villes du Nord par les islamistes au printemps 2012 ».[128] Dans cette offensive vers le sud, les islamistes chassent l'armée de la ville de Konna, située à 500 kilomètres de Bamako. Les craintes étaient donc de les voir encore avancer vers la capitale et son aéroport situé à Sévaré, sans être arrêtés par les forces armées maliennes qui avaient fui face à leur arrivée et n'étaient donc pas capables de défendre les régions du sud du pays.

Les premiers effectifs ouest-africains de la MISMA arrivent le 18 janvier. Au cours du mois de janvier, les armées française et malienne reprennent successivement les villes de Konna, Diabali, Douentza, Gao, Tombouctou et Kidal des mains des djihadistes[129]. Cette dernière est reprise par le MNLA. A la fin du mois a également lieu une scission au sein du groupe Ansar Dine : une faction dissidente se désolidarise de ses alliés terroristes islamistes du MUJAO et d'AQMI qu'elle entend combattre. Le leader de cette faction crée le Mouvement islamique de l'Azawad (MIA) et se dit prêt à dialoguer avec les différentes parties prenantes de ces conflits en vue de son règlement pacifique. Le MIA déclare même renoncer à imposer

[126] CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, *Résolution 2085 (2012) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6898e séance*, le 20 décembre 2012, S/RES/2085 (2012), 20 décembre 2012.
[127] INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Tracking Conflict Worldwide - Mali* [en ligne], *op. cit.*.
[128] ADAM, B., *Mali : De l'intervention française à la reconstruction de l'Etat*, Bruxelles, GRIP, 2013, p. 7.
[129] GALY, M. (dir.), *La guerre au Mali*, Paris, Editions La Découverte, 2013, pp. 191-192.

la charia, prenant ainsi ses distances avec ses anciens alliés toujours actifs dans le pays[130]. Au début du mois de février sont perpétrés plusieurs attentats-suicide principalement dans les villes du Nord, Gao, Kidal et Tombouctou, tandis que les combats opposant les groupes terroristes aux soldats maliens et français font rage.

Par ailleurs, le 18 février, l'UE lance officiellement sa mission de formation EUTM Mali qui fournit ses premiers cours aux forces armées maliennes le 2 avril. L'ONU propose le déploiement d'environ 11.000 casques bleus au Mali dans le cadre d'une mission de maintien de la paix, qu'il autorise le 25 avril en prévoyant l'absorption des forces africaines de la MISMA dans cette nouvelle mission, appelée MINUSMA, officiellement lancée le 1er juillet et composée de 11.200 soldats et 1.440 policiers[131]. Le mois de mai voit la dissolution du groupe MIA, remplacé par le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) tandis qu'au mois de juin a lieu une médiation entre le gouvernement malien et les groupes touaregs du MNLA et du HCUA qui conduit le 18 juin à la signature d'un accord préliminaire à Ouagadougou relatif à la mise en place d'un cessez-le-feu, au cantonnement et au désarmement des groupes armés dans la région de Kidal ainsi qu'au bon déroulement de l'élection présidentielle[132]. L'armée malienne retourne dans Kidal pour la première fois depuis janvier 2012. L'élection présidentielle, organisée en deux tours fin juillet et mi-août, consacre la victoire d'un ancien Premier ministre, Ibrahim Boubacar Keita (IBK)[133]. Les deux tours des élections législatives se déroulent quant à eux fin novembre et mi-décembre et sont marqués par une faible participation. Une majorité absolue des sièges à l'assemblée nationale est obtenue par le parti du président Keita et ses alliés, le Rassemblement pour le Mali (RPM). Les deux élections ont donc lieu sans grands incidents et dans des conditions que l'on peut qualifier d'acceptables puisqu'elles se déroulent dans un contexte difficile caractérisé par les tensions toujours vives entre les Touaregs et l'armée malienne dans le Nord, la difficile application de l'accord de Ouagadougou et donc l'échec des différentes tentatives de dialogue. L'insécurité persistante dans le Nord s'illustre également par l'augmentation d'attaques perpétrées par les terroristes visant à la fois la population mais aussi les militaires français et

[130] GORÉE INSTITUTE, *op. cit.,* p. 135.
[131] INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Tracking Conflict Worldwide - Mali* [en ligne], *op. cit.*.
[132] VERMEIRE, J-G., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Guinée - Mali - Niger – Sénégal – Avril-Juin 2013 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 12 juillet 2013, pp. 13-15.
[133] VAGHI, M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Guinée - Mali - Niger – Sénégal – Juillet-Septembre 2013 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 15 octobre 2013, pp. 12-14.

les casques bleus de l'ONU, comme l'enlèvement et l'assassinat de journalistes français par AQMI à Kidal[134].

L'année 2014 commence dans ce contexte de tensions, avec le Nord pas encore stabilisé malgré l'avancée des troupes française, et de rupture des négociations entre le gouvernement malien et les trois mouvements armés, le MNLA, le HCUA et le MAA qui poursuivent des négociations entre eux. Le MNLA souffre de conflits internes qui mènent à la création d'un groupe dissident, la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA) qui affirme sa volonté de collaborer avec le pouvoir malien. Les groupes terroristes ont subi plusieurs coups durs mais semblent se réorganiser : le MUJAO, bien qu'il ait fusionné avec le groupe des Signataires par le sang pour former le groupe El Mourabitoune en août 2013, revendique seul des attaques, notamment contre un véhicule du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) mais se voit privé d'un de ses principaux dirigeants, tué à la mi-mars par un raid de l'aviation française. Ansar Dine et AQMI se rassemblent à la fois dans le massif montagneux de l'Adrar des Ifoghas, situé à cheval sur le nord-est du Mali et le sud de l'Algérie, et dans la région de Touadani au nord-ouest[135]. Par ailleurs, la communauté internationale se préoccupe également de plus en plus d'une grave crise alimentaire principalement dans le nord du pays, qui nécessite un soutien humanitaire d'urgence puisqu'elle estime à 1,5 millions le nombre de Maliens subissant cette catastrophe alimentaire[136].

Après le mois de mai durant lequel l'armée malienne a subi une défaite particulièrement lourde à Kidal suite à des affrontements directs avec le MNLA, le MAA et le HCUA, le reste de l'année 2014 est marqué par la poursuite et l'accélération des négociations dans le cadre du processus de paix, notamment par la signature d'un accord de cessez-le-feu, entre le gouvernement malien et ces groupes armés, incluant également des représentants de la société civile et des autorités locales. La médiation prend une dimension internationale puisque les autorités maliennes se réunissent à Alger à partir de la mi-juin avec des représentants de l'Algérie, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad, ainsi que des organisations internationales concernées et impliquées au Mali (MINUSMA, UA et CEDEAO), et les trois groupes armés du nord du Mali précédemment cités. Ces discussions aboutissent à la signature entre le

[134] OKO MVONDO, M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – Octobre-Décembre 2013 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 10 janvier 2014, pp. 14-16.
[135] MAAZAZ, I., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – janvier à mars 2014 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 14 avril 2014, pp. 13-16.
[136] *Ibid.,* p. 15.

gouvernement malien et ces groupes armés d'un accord pour une « plate-forme préliminaire » de négociations prévues à Alger[137]. Ces trois groupes armés appellent en juillet les autres groupes armés à rallier l'un de leurs mouvements et ainsi se joindre au dialogue inclusif inter-malien. L'appel est entendu et ce sont désormais six groupes qui se trouvent à la table des négociations avec les autorités maliennes (le MNLA, le HCUA et le MAA, ainsi que la CPA, la CMFPR (Coordination des mouvements et forces patriotiques de Résistance) et le MAA-dissident (issu d'une scission du MAA en 2014, il s'oppose au MAA loyaliste qui est resté fidèle à l'état malien). Un autre groupe avait voulu rejoindre les négociations : le GATIA (Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés). Cependant, sa présence à la table des négociations a été refusée par les trois mouvements armés négociant depuis le début avec le gouvernement (MNLA, le HCUA et le MAA) en raison d'une trop grande proximité avec Bamako selon eux. Cette opposition va mener à une série d'affrontements entre les groupes rebelles séparatistes et les groupes armés réputés proches de Bamako. Suite à son éviction des négociations, le GATIA se déclare en guerre contre le MNLA, groupes qui s'affronteront à partir de ce moment jusqu'actuellement.

En juillet 2014 est signée une « feuille de route » prévoyant un cadre pour les négociations et un calendrier, imposant un cessez-le-feu entre les différents belligérants. Ainsi, le 1er septembre, les négociations reprennent à Alger. Au niveau des opérations internationales, la MINUSMA voit son mandat prolongé jusqu'en juin 2015 tandis que l'opération française Serval est remplacée par l'opération Barkhane qui rassemble désormais l'ensemble des missions françaises dans la bande saharo-sahélienne. L'UE de son côté poursuit la formation de l'armée malienne via sa mission EUTM Mali et lance une nouvelle mission EUCAP Sahel Mali en juillet, chargée de former les forces de sécurité intérieure maliennes (police, gendarmerie et garde nationale)[138].

Après plusieurs échecs des négociations d'Alger pendant plusieurs mois et une situation sécuritaire du nord du Mali toujours précaire, un accord de paix, connu sous le nom d'Accord d'Alger, est finalement signé à Bamako le 15 mai 2015, mais sa mise en œuvre et son respect par toutes les parties constituent un nouveau défi[139]. Au vu de ces événements, il

[137] MAAZAZ, I., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – avril à juin 2014 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 9 juillet 2014, pp. 14-16.
[138] LEGRAND J., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique de l'ouest - Juillet à septembre 2014 », Note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 14 octobre 2014, pp. 12-15.
[139] INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Tracking Conflict Worldwide - Mali* [en ligne], *op. cit.*

est aisé de comprendre que le nord du Mali constitue la région du Mali où a débuté cette profonde crise et qui a concentré toutes les attentions des différents groupes et organisations internationales en raison des multiples affrontements incluant les groupes armés Touaregs et arabes, les forces armées maliennes, mais également les groupes terroristes. De plus, c'est cette même région qui concentre plusieurs ethnies qui ne s'entendent pas. Ainsi, à partir du début de l'année 2014, l'unité nationale va encore davantage être mise à mal par des heurts opposants les Peuls aux Touaregs à propos de la possession du bétail et de terres agricoles[140]. De plus, la crise a débuté dans le nord du pays mais elle va s'étendre jusqu'à son centre qui cristallisera les tensions et les violents affrontements. Ainsi, c'est dans cette région du Centre où on note un effondrement de l'Etat par la fuite de ses représentants à l'instar de ce qui s'était passé en 2012-2013 dans le Nord[141].

1.2.4. Evolutions jusqu'à la situation actuelle

Outre une recrudescence des attaques terroristes dans le Nord, qui visent la MINUSMA et Barkhane, la situation du Mali à partir de l'année 2015 prend une autre tournure puisque le Centre du pays va également être le théâtre de violents affrontements dans un contexte de conflits interethniques. L'attention de la communauté internationale se portera dès lors sur l'évolution de la situation au Centre, le Nord connaissant une certaine accalmie. En effet, comme nous l'avons expliqué, le Mali est composé d'une multitude d'ethnies. Dans les régions de Mopti et Ségou, des tensions apparaissent et se traduisent par de la violence entre les communautés nomades composées d'éleveurs Peuls et les communautés sédentaires, c'est-à-dire les agriculteurs Dogons, Songhaïs et Bambaras notamment[142]. Ces tensions sont galvanisées par les questions liées au contrôle et à l'exploitation des ressources pastorales et des vols de bétail. Les violences sont également la conséquence de frustrations des communautés, principalement nomades, par rapport aux élites locales et les représentants de l'Etat qui les ont soupçonnées d'être djihadistes ou d'entretenir des liens avec ceux-ci. Ces accusations ont justement amené une partie de ces communautés à se radicaliser. Les pasteurs peuls se sont ainsi alliés au MUJAO afin d'éviter une potentielle hégémonie touarègue dans la région, menée par le MNLA, et se sont positionnés contre l'Etat malien en réaction à des

[140] MAAZAZ, I., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – janvier à mars 2014 », *op.cit.,* pp. 13-16.
[141] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018), question n°8.
[142] LANKOANDE W-H., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Avril à juin 2016 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 11 juillet 2016, p.13.

exactions commises par les forces armées maliennes[143]. Ces conflits interethniques mêlant les groupes terroristes ont gravement déstabilisé le Centre.

Dans cette même année 2015, citons également deux événements majeurs. Tout d'abord, la prise d'otages du 7 août à l'Hôtel Byblos à Sévaré, dans le centre du Mali où 13 personnes seront tuées. Cet hôtel était le lieu de résidence d'expatriés travaillant pour la MINUSMA. Une deuxième attaque sanglante a eu lieu quelques mois plus tard, le 20 novembre, à l'Hôtel Radisson Blu de Bamako. Le groupe djihadiste Al-Mourabitoune y visait aussi les expatriés. Parmi les 170 otages, 20 personnes sont tuées[144].

Concernant l'année 2016, la situation sécuritaire s'aggrave encore tandis que la mise en œuvre de l'Accord d'Alger se poursuit non sans heurts. En effet, de très nombreuses attaques menées par des djihadistes surviennent contre les forces armées nationales, mais également contre les forces internationales (MINUSMA, Barkhane et l'UE), notamment dans les régions de Mopti, Ségou, Koro, Tombouctou et Kidal. Ainsi, le 22 mars, l'Hotel Nord-Sud de Bamako, réhabilité en QG de la Mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) se fait attaquer. Cette même année est marquée par la prolongation de la MINUSMA jusque juin 2017 et par une recrudescence des conflits interethniques et des attaques revendiquées par des djihadistes, à la fois dans la partie septentrionale mais aussi dans le centre du pays[145]. De plus, elle est marquée également par la persistance des conflits opposants le GATIA et la CMA et par la résurgence des conflits intercommunautaires, comme ceux déjà évoqués ci-dessus en 2015, entre Peuls et Bambaras notamment[146].

Le processus de sortie de crise et des conflits du Mali inclut donc dorénavant un nouvel élément, c'est-à-dire les violences qui ont lieu au Centre. Nous comprenons ainsi que le Mali connaît une situation particulièrement instable couvrant une majorité de son territoire, incluant une multitude d'acteurs avec des revendications et des moyens d'action divers et où les missions et opérations étrangères sont toujours à l'œuvre. Ainsi, elles ont été chacune prolongées, avec la mise sur pied d'une nouvelle force régionale, le G5 Sahel, décidée en février 2014. Celui-ci a rassemblé en 2016 ses forces militaires dans la Force conjointe du G5 Sahel.

---

[143] SANGARE, B., « Le Centre du Mali : épicentre du djihadisme ? », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 20 mai 2016, p. 8.
[144] INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Tracking Conflict Worldwide - Mali* [en ligne], *op. cit.*
[145] *Ibid.*
[146] LANKOANDE W-H., *op. cit.*, p.13.

L'année 2017 débute par un premier trimestre marqué par de nombreux mouvements de contestation face à l'action du gouvernement dans tout le pays. Se succèdent des manifestations et surtout des grèves importantes de différents secteurs : magistrats, enseignants, personnel de santé et même certains fonctionnaires du Ministère des Affaires étrangères[147]. C'est également en 2017, en mars, qu'est annoncée la nouvelle alliance et fusion djihadiste entre les groupes terroristes principaux, le groupe restant Al-Mourabitoune, Ansar Dine et certaines forces d'AQMI pour former le « Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans » (GSIM), avec à sa tête Iyad Ag-Ghali[148]. Cela ne signifie pas la disparition d'AQMI car cela n'en est qu'une partie. « Plus qu'une opération médiatique, [c'est un] coup de force à travers lequel ces chefs du djihadisme sahélien veulent rappeler la présence d'Al-Qaïda dans la région, dans le but de « contrecarrer » la présence de l'État islamique »[149] au Sahel.

Au niveau politique, le gouvernement du Premier Ministre Modibo Keita présente sa démission le 8 avril suite à la déposition par l'opposition d'une motion de censure déposée par l'opposition[150]. On assiste alors à un remaniement gouvernemental. En décembre 2017, probablement en vue des élections présidentielles de juillet et août 2018, le Premier ministre Abdoulaye Idrissa Maïga a présenté la démission de son gouvernement au président IBK[151].

La situation sécuritaire étant de plus en plus préoccupante dans le Nord et dans le centre, le CICR (Comité international de la Croix-Rouge) a annoncé en octobre 2017 suspendre une partie de ses opérations (notamment dans la région de Kidal) et d'autres ONG internationales présentes dans le centre (comme à Menaka) ont également annoncé suspendre certaines activités à cause de l'instabilité de la zone[152]. En effet, les attaques visant les civils

[147] CAVADI F., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Janvier à mars 2017 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 11 avril 2017, p. 11.
[148] SANGARE, B., *op. cit.,* pp. 6-9.
[149] CAVADI F., *op. cit.,* p. 13.
[150] ETIENNE M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Avril à juin 2017 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 11 juillet 2017, p. 10.
[151] ETIENNE M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Juillet à septembre 2017 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 17 octobre 2017, p. 12.
[152] GHYS M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Octobre à décembre 2017 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 11 janvier 2018, p. 9.

sont de plus en plus nombreuses, venant s'ajouter aux attaques des forces armées maliennes et internationales.

De manière générale, les années 2017 ainsi que 2018 sont marquées par les affrontements entre ethnies, entre le CMA et le GATIA et par de nouveaux attentats contre les forces maliennes internationales, perpétrés notamment par le groupe Al-Mourabitoune[153]. Le bilan à l'heure actuelle est que l'Accord d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali, n'est pas encore parvenu à apporter une solution durable au conflit qui date de 2012 entre les groupes armés rebelles (désormais regroupés dans la CMA), l'Etat malien et les mouvements d'autodéfense pro-Bamako regroupés dans la Plateforme[154].

Alors que le Nord pose toujours problème, c'est aussi la progressive déstabilisation du centre qui inquiète car il est touché de plein fouet par la violence, les attaques des forces maliennes et internationales ainsi que par les conflits intercommunautaires (comme entre Peuls et Bambaras). Le risque est alors que la crise s'étende au reste du pays. C'est dans ce contexte que l'EUCAP Sahel Mali a été prolongée jusqu'en janvier 2019.

[153] INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Tracking Conflict Worldwide - Mali* [en ligne], *op. cit.*
[154] GUINDO A., *op. cit.*

Chapitre II. Relations UE-Mali avant la crise de 2012

2.1. Historique des politiques de sécurité et de développement de l'UE au Mali

Avant d'aborder les actions entreprises par l'UE dans le cadre de ses politiques de développement et de sécurité depuis la crise de 2012, il nous paraît important de revenir sur les contours d'un partenariat ne datant pas d'hier entre l'UE et l'Afrique, plus précisément le Mali. En effet, la coopération entre l'UE et le Mali existait déjà dès 1959, c'est-à-dire avant même l'indépendance malienne et continue donc jusqu'à nos jours, depuis plus de 60 ans. Précisons que ce partenariat avait été mis en place dès le 23 octobre 1959 en faveur du Soudan français, qui allait ensuite devenir indépendant et s'appeler la République du Mali le 22 septembre 1960.

Nous pouvons distinguer les types de politiques mises en place par l'UE dans cette région. D'une part, celles qui concernent la sécurité ne sont pas spécifiques au Mali mais y ont cours parce qu'elles visent l'Afrique dans sa globalité ou l'Afrique de l'Ouest. De fait, leur étude permet de montrer que ce sont des mécanismes existants qui vont être utilisés après la crise de 2012, ajoutés aux nouveaux instruments de PSDC spécifiquement mis en place pour le Mali ou le Sahel. D'autre part, les politiques qui concernent le développement s'inscrivent dans le cadre des partenariats de l'UE avec les pays situés en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique (ACP) actés par différents accords, dont le plus récent est celui de Cotonou (révisé en 2010). Cette coopération a pour outil principal de financement le Fonds Européen de Développement (FED), alimenté tous les 5 ans par les Etats membres de l'UE[155] et fera l'objet principal de notre analyse. En effet, d'autres instruments d'aide existent au sein de l'UE qui sont le budget de la Commission européenne, l'aide alimentaire en nature, la Banque européenne d'investissement (BEI) et l'aide humanitaire de la DG ECHO[156].

[155] ASTOIN, M-F., « Histoire de la coopération Mali-Union européenne de 1958 à 2015 – du 1er au 11e Fonds européen de Développement (FED), *Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED (CONFED) de la République du Mali et Délégation de l'Union européenne en République du Mali*, septembre 2016, p. 10.
[156] *Ibid.,* p. 20.

2.1.1. Les politiques de développement de l'UE au Mali avant 2012

La coopération au développement de l'UE dans les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) date de 1957 et est entérinée par le Traité de Rome, qui crée le Fonds européen de développement. Après l'accord de Yaoundé en 1963 (révisé une fois en 1969) et celui de Lomé en 1975 (révisé en 1980, 1985, 1990 et 1995), a été signé l'accord de Cotonou le 23 juin 2000 entre les quinze Etats membres de l'UE (puis les 27) et 79 pays ACP pour une durée de 20 ans[157]. Il court jusqu'en 2020. Cet accord a deux orientations principales : un partenariat économique et une aide au développement. Cet accord repose plus précisément sur cinq piliers complémentaires : « une dimension politique globale, une promotion d'approches participatives, une concentration sur la lutte contre la pauvreté, un nouveau cadre de coopération économique et commercial et une réforme de la coopération financière »[158]. Cet accord prend davantage en compte les réalités du moment de ces pays ACP et les défis auxquels ils doivent faire face surtout en Afrique. En matière de lutte contre la pauvreté, défi qui semble placé au centre de la stratégie de l'UE, plusieurs mesures sont prises notamment des efforts au niveau économique, social, culturel et environnemental par l'augmentation des montants de financement du FED. En effet, le 9^{e} FED sur la période 2000-2007 reposait sur un budget de 13,5 milliards d'euros, tandis que le 10^{e} FED qui couvre les années 2008-2013 prévoyait un budget de 22,7 milliards d'euros[159]. Précisons que le FED finance deux types de programmes dans deux niveaux : national et régional, à savoir : les PIN (Programmes indicatifs nationaux) et les PIR (Programmes indicatifs régionaux). En outre, ces aides sont allouées de manière non remboursable.

Pour revenir aux deux types de programmes financés par le FED au Mali, l'Union européenne établit notamment une coopération avec certains pays dans un cadre régional depuis 1975[160]. Ceci correspond en matière de développement aux PIR précédemment cités. L'UE établit dans un cadre pluriannuel de 5 ans les orientations générales d'une coopération avec l'Afrique de l'Ouest, dont fait partie le Mali. Pour ce faire, la Commission européenne négocie avec deux organisations régionales représentant l'Afrique de l'Ouest, à savoir : la

[157] *Ibid.,* pp. 10-11.
[158] NKUNDABAGENZI, F., SANTOPINTO, F., *Le développement. Une arme de paix*, Bruxelles, Editions Complexe, 2003, p. 72.
[159] STRUYVE DE SWIELANDE, T., *La Chine et les grandes puissances en Afrique : Une approche géostratégie et géoéconomique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2010, p. 113.
[160] ASTOIN, M-F., *op. cit.,* p. 20.

CEDEAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) et 1'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine)[161].

Pour la période précédant de justesse la crise malienne de 2012 et qui englobe ses commencements, nous nous intéresserons plus particulièrement au PIR de 2008-2013. Ainsi, pour cette période, le montant de 597 millions d'euros a été alloué à cette région africaine. Ce programme s'inscrit en Afrique de l'Ouest de par ses caractéristiques particulières. Cette région compte seize pays avec un PIB par habitat particulièrement faible et des indices socio-économiques inférieurs à ceux du reste de l'Afrique subsaharienne[162]. Ces pays en voie de développement se caractérisent par une économie principalement orientée vers le secteur primaire qui est donc très sensible aux chocs externes. Politiquement parlant, la région présente de fortes disparités entre des régimes instables et des démocraties consolidées[163]. Par ailleurs, la stratégie proposée suit une « vision globale cohérente et intégrée [qui vise notamment l'intégration économique de l'UEMOA et de la CEDEAO], qui analyse, à partir des caractéristiques régionales, les contraintes et leurs interactions aux niveaux national et régional »[164]. Le PIR de 2008-2013 s'est fixé des objectifs dans des domaines précis : « l'approfondissement de l'intégration régionale, l'amélioration de la compétitivité et la mise en œuvre de l'accord de partenariat économique ; enfin, la consolidation de la bonne gouvernance et de la stabilité régionale »[165], qui constituent donc ses deux secteurs de concentration. Le premier secteur s'est vu allouer un budget de 418 millions d'euros, autrement dit 70% du total du PIR, tandis que le deuxième secteur a reçu 119 millions d'euros, donc 20% du total. A côté des secteurs de concentration, d'autres programmes (tels que dans le domaine de l'environnement) ont été financés à hauteur de 60 millions d'euros, autrement dit 10% du total.

Concentrons-nous maintenant sur la coopération au développement de l'UE spécifiquement au Mali, qui se fonde sur les dispositions de l'accord de Cotonou[166] comme expliqué ci-dessus. D'abord, il faut savoir que l'UE est le premier partenaire et contributeur du Mali. Mais pourquoi le Mali est-il un des principaux partenaires de l'UE en Afrique et

[161] MALI – COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, *Document de stratégie pays et programme indicatif régional 2008-2013*, signé à Lisbonne le 9 décembre 200, p. 8.
[162] *Ibidem.*
[163] *Ibidem.*
[164] *Ibidem.*
[165] *Ibidem.*
[166] COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE – AFRIQUE DE L'OUEST, *Document de stratégie régionale et programme indicatif national pour la période 2008-2013*, signé à Strasbourg le 15 novembre 2008, p. 30.

surtout un des principaux bénéficiaires de ces Fonds européens de développement ? Comme l'explique le Chef de la Coopération de l'UE au Mali, les montants du FED sont alloués sur base d'un système qui analyse la démographie, le niveau de pauvreté et l'étendue du pays, mais aussi l'histoire partagée entre les pays et l'UE et leur volonté politique de surmonter les obstacles auxquels ils font face en termes de développement. Ainsi, au niveau des critères de sa population, de sa pauvreté et de sa superficie, le Mali est un pays qui va recevoir plus d'argent que le Sénégal par exemple[167].

Depuis le 1er FED (1958-1963), l'UE a financé plus de 450 programmes qui depuis lors ont été mis en œuvre. Le volume de l'aide allouée spécifiquement au Mali a considérablement augmenté depuis le 1er FED jusqu'au 10e. Ainsi, le 1er FED a alloué une somme de 243 millions d'euros pour les programmes du Mali, ensuite les FED suivants se sont maintenus dans un même ordre de grandeur. Par la suite, nous pouvons constater une forte augmentation lors du 9e FED qui compte un montant de 492 millions d'euros donnés au Mali et le 10e FED qui rehausse encore la barre avec la somme de 777 millions d'euros alloués[168]. Ce qui explique une si grande différence entre les montants des 9e et 10e FED est que les sommes du 10e FED ont connu une rallonge exceptionnelle pour la reprise de l'aide en 2013, après une « suspension » de cette aide suite à la crise de 2012 au Mali[169]. Nous aborderons plus précisément cette suspension et ses conséquences dans le chapitre suivant. En bref, l'Union européenne via son Fonds européen de développement au Mali a depuis le départ de leur partenariat versé la somme de 3,5 milliards d'euros.

Par ailleurs, concernant le fonctionnement de ce financement, le Fonds européen de développement se subdivise en deux enveloppes : A et B. L'enveloppe A est une aide programmable, c'est-à-dire que tous ses budgets font l'objet d'une planification précise et que les montants et leur programmation sont communiqués clairement à l'Etat bénéficiaire de ces aides. A l'inverse, l'enveloppe B est dite non-programmable car elle est destinée à gérer les éventuelles crises. C'est donc un montant qui reste disponible, mais qui est plus flexible puisqu'il ne fait pas l'objet d'une programmation précise. Par exemple, cette enveloppe peut être activée en cas de sécheresse exceptionnelle. Ceci constitue bien une sorte de réserve générale qu'on mobilise si nécessaire. Jusqu'en 2007, ce montant était fixé et pouvait être utilisé en cas de besoin. Au contraire, depuis le 10e FED, l'enveloppe B existe toujours mais

[167] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018), question n°7.
[168] Cfr annexes 4 : figure 1 *Evolution du FED Mali du 1er au 11e FED* .ASTOIN, M-F., *op. cit.,* p. pp-13 et 15.
[169] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018), question n°4.

elle est à 0 et n'est alimentée par les Etats membres qu'en cas de crise. Son montant est donc tout à fait aléatoire et fait l'objet d'une approbation par les Etats membres pour que celui-ci devienne disponible[170].

A partir des 8e et 9e FED, dans un souci de plus grande efficacité de son aide, l'Union européenne a pris la décision avec les pays partenaires de diminuer le nombre de programmes financés par des « faibles » montants au profit d'un nombre plus restreint qui recevront des sommes plus importantes. Par exemple, entre le 7e et 8e FED, le nombre de programmes décidés pour le Mali est passé de 108 à 14[171]. Il ne s'agit pas uniquement d'une question d'argent mais d'éviter la démultiplication des programmes et projets ponctuels et se recoupant. Il s'agit plutôt de rassembler les programmes en « paquets » globaux qui correspondent à des secteurs dits de concentration. Comme leur nom l'indique les aides vont se centrer sur un maximum de trois secteurs. Ainsi, à l'inverse du 7e FED qui comptait huit secteurs d'intervention au Mali, le 8e FED se centre sur les domaines de la décentralisation, des transports et de l'agriculture, à ceux-ci s'ajoutent des domaines « hors concentration » tels que la culture, la santé, la sécurité alimentaire et l'environnement. Concernant le 9e FED pour le Mali, il se concentre quant à lui sur deux secteurs : les infrastructures routières et les réseaux de transport d'une part, et l'appui à la réforme de l'Etat et à la décentralisation d'autre part.

Nous nous sommes précédemment penchée sur le PIR (Programme indicatif régional) de 2008-2013 pour l'Afrique de l'Ouest pour expliquer que l'aide européenne au développement s'inscrit dans une approche régionale, complémentaire à une approche nationale. En effet, une cohérence des stratégies et programmes régionaux et nationaux est nécessaire pour garantir l'efficacité et la réalisation de leurs objectifs, et ainsi « mieux se renforcer afin d'approfondir l'intégration, d'accélérer la croissance et de parvenir à la réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest »[172]. De la même manière, il nous paraît maintenant intéressant d'analyser le PIN (Programme indicatif national) de 2008-2013 pour le Mali, correspondant au 10e FED, dont la majeure partie a été mise en œuvre avant la crise malienne de 2012 ainsi que de passer en revue les différents secteurs dans lesquels l'UE intervient depuis le début de la coopération avec leurs principales réalisations. Il ne nous est, en effet, pas possible de présenter et d'analyser l'ensemble des PIN antérieurs et donc des programmes et

[170] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018), question n°6.
[171] ASTOIN, M-F., *op. cit.,* pp. 14-15. Cfr Annexes 4 : *Figure 2: Evolution du FED Mali du 1er au 11e FED.*
[172] MALI – COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, *Document de stratégie pays et programme indicatif régional 2008-2013*, *op. cit.,* pp. 65-66.

projets réalisés dans le cadre de la coopération au développement de l'Union européenne au Mali depuis ses débuts en 1959.

Notons tout d'abord que le montant de l'enveloppe A prévu dans le PIN 2008-2013 était au départ de 533 millions d'euros, tandis que l'enveloppe B contenait un montant de 26,3 millions d'euros. Nous reviendrons plus tard sur le changement de ces montants en lien avec la crise malienne de 2012, point que nous aborderons plus en détail dans le chapitre suivant. Les secteurs de concentration du PIN pour la période 2008-2013 étaient d'une part l'amélioration de la gouvernance, donc un « appui à la poursuite des réformes du secteur public et à l'organisation des services de l'État »[173] via différents axes : appui macroéconomique sous forme d'appui budgétaire, décentralisation et déconcentration, migration »[174]. Ce secteur a reçu un budget de 210 millions d'euros, autrement dit 39% du total du 10e FED pour le Mali. Le deuxième secteur de concentration était le « développement des secteurs productifs porteurs (transports, plan de développement des régions, office du Niger) »[175], comprenant un appui spécifique pour les régions du Nord et du delta du Niger en vue de leur développement. Le budget alloué pour ce deuxième secteur a été de 266 millions d'euros. De plus, 57 millions d'euros ont constitué le budget relatif à d'autres secteurs hors concentration : « sécurité alimentaire, culture, alimentation en eau potable de Bamako et appui à l'ON [Ordonnateur national] »[176], c'est-à-dire 11% de l'aide globale prévue pour le 10e FED.

Le choix des secteurs de concentration pour cette période et la répartition du budget entre eux sont représentatifs d'une dynamique globale plus ancienne de la coopération de l'UE au Mali. En effet, nous pouvons évoquer les principaux secteurs sur lesquels l'UE a concentré son soutien financier via ses Fonds européens de développement. Tout d'abord, l'appui budgétaire général et la réforme macro-économique a reçu 674 milliards de FCFA depuis le 4er FED[177], ce qui correspond à plus d'un milliard d'euros. Il constitue dès lors le premier secteur d'intervention de l'UE au Mali. Il s'est concrétisé par exemple par un appui à un programme d'ajustement structurel dans les années 1980-1990 ou à partir des années 2000 par

[173] COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE – AFRIQUE DE L'OUEST, *Document de stratégie régionale et programme indicatif national pour la période 2008-2013*, signé à Strasbourg le 15 novembre 2008, p. 35.
[174] ASTOIN, M-F., *op. cit.,* p. 15.
[175] *Ibidem.*
[176] *Ibidem.*
[177] *Ibid.,* p. 16.

un soutien aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), notamment la lutte contre la pauvreté[178].

Le deuxième principal secteur d'intervention est le domaine des transports qui a reçu plus de 800 millions d'euros de budget depuis le 1er FED. Citons notamment comme grandes réalisations dans ce secteur le financement de l'aéroport de Bamako-Sénou, inauguré en 1975 et la construction ou la réhabilitation de 4000 km de routes partiellement bitumées. L'amélioration des infrastructures routières a permis de désenclaver extérieurement le Mali en créant des corridors régionaux vers les capitales des pays voisins mais également intérieurement surtout au Sud et un peu au niveau des régions du Nord et du delta du Niger[179].

Le secteur du développement rural, de la sécurité alimentaire et de l'environnement constitue le troisième secteur d'intervention de l'UE au Mali, financé à hauteur de 700 millions d'euros depuis le 1er FED, et le plus important en termes de nombre de programmes. Des appuis ont notamment visé à rendre l'agriculture durable et respectueuse des ressources naturelles, ainsi que de la diversifier et ont ciblé certaines de ses filières comme le riz et le coton. L'UE a également soutenu la recherche agronomique et permis de grands investissements dans le domaine de l'irrigation. Plusieurs programmes soutenant la sécurité alimentaire ont également été mis en œuvre et financés par les FED comme des initiatives décentralisées comme des travaux pour lutter contre la désertification et l'ensablement dans certaines régions du Nord avec le 6e FED ou une contribution de l'UE au Programme alimentaire mondial (PAM) dans les cinq régions du sud du Mali afin de lutter contre la faim en 2012[180].

Un autre secteur important dans lequel l'UE intervient, le quatrième en ordre d'importance, est celui de la gouvernance, de la décentralisation et de la réforme de l'Etat qui a reçu un financement de plus de 260 millions d'euros depuis le 1er FED. La décentralisation du Mali, appuyée par l'UE, s'est opérée depuis 1993 avec une communalisation, c'est-à-dire le démarrage des communes, qui a bénéficié aux économies locales et aux populations de base en faisant émerger des acteurs locaux plus proches de ces populations. De plus, l'UE soutient la réforme du système judiciaire depuis le 10e FED pour le rendre plus indépendant, impartial et équitable pour l'ensemble des Maliens[181].

[178] *Ibid.,* pp. 35-37.
[179] *Ibid.,* pp. 38-40.
[180] *Ibid.,* pp. 42-47.
[181] *Ibid.,* pp. 49-51.

Enfin, le dernier secteur que nous abordons est celui de la santé et de l'éducation, financé à hauteur de 150 millions d'euros depuis le 1er FED. Ce secteur a été financé différemment des précédents jusqu'au 6e FED dans le sens où les montants octroyés à celui-ci ont été plus modestes et réalisés de manière ponctuelle pour certains projets tels que la construction d'hôpitaux, de maternités et d'écoles. Par la suite, l'intervention de l'UE dans ce double secteur s'est faite via des programmes de décentralisation, tandis que le secteur de la santé a été appuyé par des programmes globaux sur les 7e et 8e FED. Jusqu'au 10e FED ce secteur ne constitue donc pas une priorité pour la coopération de l'UE au Mali.

Nous constatons donc que l'Union européenne entretient des relations de longue date avec le Mali dans le cadre des partenariats ACP-UE mais également dans un cadre régional avec l'Afrique de l'Ouest, via ses organisations de la CEDEAO et de l'UEMOA. Cette relation entre l'UE et le Mali avant la crise malienne s'inscrit principalement dans le domaine de la coopération au développement qui se base sur d'importantes sommes d'argent allouées à différents secteurs. Cette aide au développement a connu des évolutions par exemple en se concentrant sur certains secteurs qui représentent ensemble 74% des financements : « appui budgétaire global et réforme macroéconomique, transport et développement rural, sécurité alimentaire et environnement »[182]. Cette coopération au développement au Mali a ainsi permis la réalisation de nombreux projets et programmes en vue de soutenir le développement économique du pays, notamment son secteur agricole, ses infrastructures de base, le fonctionnement de ses institutions et la bonne gouvernance ainsi que ses services de base tels que la santé et l'éducation.

2.1.2. Les politiques de sécurité de l'UE au Mali avant 2012

A côté de la coopération au développement établie par l'Union européenne au Mali, la politique de sécurité de l'Union européenne n'avait pas mis en œuvre de politique de sécurité propre au Mali avant 2012 car le pays connaissant une relative stabilité se distinguait du reste de la région ouest-africaine par sa démocratie. Cependant, il est intéressant de se pencher sur certains instruments européens dans le domaine de la sécurité développés dans les années 2000 qui existaient donc avant la crise malienne et qui vont y être mis sur pied et utilisés par la suite : la Facilité de soutien à la paix en Afrique et l'Instrument de Stabilité, devenu plus tard l'Instrument contribuant à la stabilité et à la paix.

[182] *Ibid.,* p. 5.

En premier lieu, intéressons-nous à la Facilité de soutien à la paix en Afrique, appelée aussi Facilité de paix pour l'Afrique. Cet instrument créé en 2004 par l'UE a été initié par la Commission européenne et mis sur pied officiellement en réponse à un appel lancé par les dirigeants africains lors du Sommet de Maputo en 2003[183]. La Facilité de paix se fonde légalement sur l'article 11 de l'accord de Cotonou relatif aux « politiques en faveur de la paix, prévention et résolution des conflits »[184]. Financée par le Fonds européen de développement, et donc par des contributions volontaires des Etats membres, la Facilité de paix contribue au renforcement des capacités africaines en soutenant financièrement l'Union africaine (UA) et d'autres organisations régionales africaines pour des actions de médiation et pour lancer des opérations efficaces de rétablissement et de maintien de la paix[185]. Elle avait reçu une enveloppe de 250 millions d'euros pour ses débuts (2004-2007), somme qui était passée à 300 millions d'euros pour la période suivante (2008-2010). Le financement de cet instrument se fait dans un esprit de solidarité entre Etats africains qui décident de mettre en commun ces fonds[186]. Ceux-ci servent principalement à financer des activités de gestion de conflits, plus précisément des éléments non létaux des opérations africaines de paix, mais également la formation des troupes africaines pour mener ces opérations. En outre, la création de cet instrument peut s'expliquer par deux éléments. D'une part, l'UE a montré une réticence à la fin des années 1990 à déployer des interventions militaires directes sur le continent africain et entendait donc diminuer celles-ci[187]. D'autre part, cet instrument s'inscrit dans une perspective globale de l'engagement de l'UE en Afrique en déléguant des activités de gestion et de prévention des conflits aux acteurs locaux et ainsi favoriser une appropriation africaine, via l'Union africaine[188].

[183] RAKOTONIRINA, H. M., « Le dialogue interrégional UE-Afrique depuis Cotonou : le cas de la facilité de soutien à la paix en Afrique », in MÉRAND, F., LAVENEX, S. (dir.), *Sécurité extérieure de l'UE : Nouveaux territoires, nouveaux enjeux,* Paris, L'Harmattan, Politique européenne, n° 22, 2007, p. 138.

[184] L'article 11 de l'accord de partenariat de Cotonou, intitulé «Politiques en faveur de la paix, prévention et résolution des conflits», et les conclusions du Conseil à ce sujet constituent la base juridique de la facilité de soutien à la paix pour l'Afrique; décision n° 3/2003 du Conseil des ministres ACP-CE du 11 décembre 2003 concernant l'utilisation des ressources de l'enveloppe du 9e Fonds européen de développement consacrée au développement à long terme pour créer une facilité de soutien à la paix pour l'Afrique (JO L 345 du 31.12.2003).

[185] KEUKELEIRE, S., et DELREUX, T., *The Foreign Policy of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, p. 146.

[186] RAKOTONIRINA, H. M., *op. cit.,* p. 139.

[187] LOISEL, S., « La création de la facilité 'Facilité de paix pour l'Afrique'. Jeux sectoriels dans l'élaboration d'un instrument européen de gestion des crises », in LAVALLÉE, C., POUPONNEAU, F. (dir.), *L'approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne*, Paris, L'Harmattan, Politique européenne, n° 51, 2016, p. 132.

[188] CARBONE, M., *The European Union in Africa : Incoherent policies asymmetrical partnership, declining relevance ?,* Manchester, Manchester University Press, 2013, p. 67.

Par ailleurs, la Facilité constitue un exemple intéressant de « l'approche globale de la gestion des crises promue dans la *Stratégie européenne de sécurité* de 2003 »[189]. En effet, elle a constitué un changement fondamental dans le domaine de la politique étrangère européenne en utilisant des fonds consacrés au développement pour des activités militaires, alors que les deux secteurs de la sécurité et du développement étaient marqués par un fort cloisonnement au niveau institutionnel et décisionnel à l'époque. Elle a été qualifiée pour cela de coup intersectoriel en permettant une absorption de compétences par la Commission européenne dans le domaine de la gestion militaire des crises, relevant de la PESC/PESD et donc domaine de prédilection du Conseil de l'Union européenne[190]. Dans cette articulation entre sécurité et développement, la Facilité de paix pour l'Afrique a symbolisé la sécurisation des relations entre les deux régions en étendant le dialogue interrégional aux questions de sécurité. Cette dynamique a d'ailleurs été amplifiée plus récemment avec la lutte contre l'extrémisme violent. La Facilité de paix a ainsi plus largement traduit une densification et une expansion du dialogue interrégional depuis l'Accord de Cotonou[191]. Ce dialogue, qui débute dans les années 1990 entre la Communauté européenne et l'Afrique, s'est intensifié jusqu'à la redéfinition de leur relation en un partenariat stratégique en décembre 2007[192], qui se fonde sur l'adoption d'une stratégie commune entre les deux régions. Celle-ci liste huit domaines prioritaires et consacre leur mise en œuvre dans le cadre de « partenariats Afrique-UE spécifiques consacrés à des thèmes d'intérêt commun, qui apportent une valeur ajoutée à la coopération et au dialogue politique déjà mis en place ». Ces domaines sont : la paix et la sécurité ; la gouvernance démocratique et les droits de l'homme ; le commerce, l'intégration régionale et les infrastructures ; le développement via les objectifs du Millénaire pour le développement ; l'énergie ; le changement climatique ; les migrations, la mobilité et l'emploi ; la science, la société de l'information et l'espace. La concrétisation de ces priorités stratégiques est prévue dans des plans d'action couvrant les périodes 2008-2010[193] et puis 2011-2013[194]. En effectuant un retour en arrière de ce dont nous avons parlé précédemment, nous comprenons donc que la

[189] LOISEL, S., *op. cit.,* p. 87.
[190] *Ibid.,* p. 91.
[191] RAKOTONIRINA, H. M., *op. cit.,* p. 125.
[192] STRUYVE DE SWIELANDE, T., *op. cit.,* p. 109.
[193] AFRICAN UNION, *Premier plan d'action (2008-2010) pour la mise en oeuvre du partenariat stratégique Afrique-UE* [en ligne], https://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/eas2007_action_plan_2008_2010_fr_0.pdf (consulté le 7 mai 2018).
[194] AFRICAN UNION, *Plan d'action 2011-2013 dans le cadre de la stratégie commune UE-Afrique* [en ligne], https://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/doc_jaes_action_plan_2011_13_fr.pdf (consulté le 5 mars 2018).

Facilité de soutien à la paix en Afrique « complète le partenariat Afrique-UE en matière de paix et de sécurité, qui vise à apporter la paix et la stabilité sur le continent africain, l'un des fondements du développement durable »[195].

Le deuxième instrument en matière de sécurité que nous allons aborder dans cette section est l'Instrument de Stabilité (IdS) entré en vigueur le 1er janvier 2007. Il est le successeur du Mécanisme de Réaction Rapide (MRR) instauré en février 2001 afin de compléter la gestion non militaire des crises par l'UE. Malgré un enthousiasme initial, il s'est conclu par des résultats insuffisants qui s'expliquent par un budget modeste (124 millions d'euros au total) et des projets limités à six mois, ce qui était trop ambitieux d'un point de vue temporel pour rétablir une situation de stabilité. Dans un contexte de réorganisation des programmes d'aide et d'assistance qui va mener à l'amendement de sept instruments communautaires, notamment le MRR, l'Instrument de Stabilité voit le jour en étant configuré pour être mieux adapté à la complexité des crises[196]. Comme son prédécesseur le MRR, l'IdS n'a pas de limite sectorielle ni géographique et soutient financièrement des interventions d'acteurs non-européens tels que les agences de l'ONU, des ONG ou d'autres organisations internationales. La politique étrangère de l'UE via son IdS ne se fait donc pas directement mais par l'intermédiaire d'autres acteurs[197]. Contrairement au MRR, l'IdS a reçu dès ses débuts un budget conséquent à hauteur de 2 milliards d'euros pour les années 2007-2013. Celui-ci va considérablement augmenter au fil du temps avec par exemple 282 millions d'euros pour la seule année 2011. L'IdS se distingue aussi par « sa flexibilité accrue pour une large variété d'interventions tout au long du cycle du conflit »[198]. Son action se subdivise en deux volets : dans le volet « Aide en réponse aux situations de crise ou de crise émergente »[199] sur le court terme, qui constitue 72% du budget total, l'IdS a pour but de prévenir les conflits mais aussi d'atteindre une stabilisation post-conflit[200]. Le deuxième volet quant à lui s'étend sur le long terme et consiste en une « Assistance dans le cadre de conditions de coopération stables »[201] dont le principe est de faire face aux problèmes de sécurité et de stabilité qui se posent tant à

[195] AFRICAN UNION, *La facilité de paix pour l'Afrique* [en ligne], https://www.africa-eu-partnership.org/fr/success-stories/la-facilite-de-paix-pour-lafrique (consulté le 25 avril 2018).
[196] LAVALLÉE, C., « L'Instrument de Stabilité au service de l'approche globale de l'UE », Brief n°15, Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne, mars 2013, p. 2.
[197] KEUKELEIRE, S., et DELREUX, T., *op. cit.,* p. 146.
[198] LAVALLÉE, C., « L'Instrument de Stabilité au service de l'approche globale de l'UE », *op. cit.,* p. 2.
[199] *Ibid., p.* 2.
[200] KEUKELEIRE, S., et DELREUX, T., *op. cit.,* p. 145.
[201] LAVALLÉE, C., « L'Instrument de Stabilité au service de l'approche globale de l'UE », *op. cit.,* p. 2.

un niveau global que transrégional[202]. C'est donc un instrument important qui agit de manière parallèle et complémentaire à la PSDC et qui s'inscrit également dans l'approche globale avancée par l'UE.

2.2. La Stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel et les intérêts de l'UE dans la région

2.2.1. Présentation de la stratégie et de ses axes stratégiques

Vu que les tensions et problèmes maliens sont multiformes et multidimensionnels, ils demandent une réponse multiforme de la part des acteurs internationaux tels que l'UE. Celle-ci est préoccupée depuis le début des années 2000 par l'aggravation de la situation sécuritaire et humanitaire et par la détérioration des droits de l'homme et de la situation politique dans la zone du Sahel. C'est alors qu'une réponse importante, innovante et ambitieuse est apportée à cette situation et correspond à la Stratégie de l'UE pour le Sahel en matière de sécurité et de développement, ces deux pôles étant visés dans une même approche.

De son nom complet, la Stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel (ci-nommée après la Stratégie), publiée en septembre 2011 en pleine crise libyenne et révisée en 2014, a été élaborée par le SEAE (Service européen d'action extérieure) dans le but que l'UE puisse affirmer plus amplement son importance sur la scène internationale, notamment au Sahel. Elle ne concerne pas tous les Etats du Sahel mais trois d'entre eux : la Mauritanie, le Mali et le Niger bien que ce qu'il s'y passe ait des conséquences sur leurs pays voisins et que la coopération avec ceux-ci soit absolument nécessaire. Cette stratégie a cependant pour vocation de s'étendre dans d'autres pays du Sahel, ce qui est illustré par la proposition du Conseil datant de mars 2014 de l'étendre au Burkina Faso et au Tchad[203].

La Stratégie a été décidée en collaboration avec les pays concernés afin de « s'attaquer aux causes profondes de l'extrême pauvreté et de créer des conditions locales propices aux perspectives économiques et au développement humain »[204]. Cette stratégie est la première stratégie du SEAE s'inscrivant dans une approche globale mise en place pour une région particulière du globe. Son premier succès est donc bien d'avoir réussi à mettre d'accord les 27

[202] KEUKELEIRE, S., et DELREUX, T., *op. cit.,* p. 146.
[203] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Conclusion du Conseil sur l'approche globale de l'UE. Conseil Affaires étrangères*, Bruxelles, 17 mars 2014.
[204] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, 2014, p. 2.

Etats membres afin d'entreprendre des actions dans la zone du Sahel qui n'était pourtant pas la priorité de l'agenda européen en matière de politique étrangère[205]. A noter également que cette stratégie s'avère très ambitieuse.

La Stratégie se centre sur quatre grands objectifs complémentaires : le premier est celui du développement, de la bonne gouvernance et de la manière de régler les conflits internes ; le second est celui de la politique et de la diplomatie autrement dit de la coordination au niveau politique régional ; le troisième est celui de la sécurité et de l'Etat de droit ; le quatrième est celui de la prévention et de la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent[206]. Ce sont en effet les quatre niveaux où des problèmes ont été identifiés en Mauritanie, au Mali et au Niger par les missions exploratoires de l'UE.

Le premier axe qui concerne la gouvernance, le développement et le règlement des conflits vise à pallier l'isolement et la distance entre certaines zones des pays, le manque de décentralisation du pouvoir au niveau local (en renforçant sa présence à ce niveau) mais aussi la corruption et la mauvaise gouvernance notamment en matière de justice ou d'administration, par exemple en travaillant sur leur transparence[207]. De plus, l'aide au développement a pour objectif de lutter plus particulièrement sur les problèmes rencontrés dans ces pays : faible niveau d'éducation et raréfaction des offres d'emploi pour les jeunes, exclusion sociale et économique. Tous ces problèmes ci-énumérés ainsi que la persistance de conflits internes et de rébellions créent un malaise social et constituent le terreau idéal de radicalisation et de recrutement pour des groupes comme AQMI[208]. Ces derniers empêchent d'ailleurs toute réalisation de projets d'aide au développement ou la rendent plus risquée. L'objectif est donc bien de renouer le dialogue politique interne dans ces pays[209].

Le deuxième axe de la stratégie qui concerne les problèmes de coordination au niveau politique régional vise à éradiquer les menaces d'insécurité qui règnent sur ces pays. Or, les mesures prises en matière de sécurité dans les pays concernés sont davantage isolées que coordonnées et compromettent donc l'efficacité des initiatives régionales. De même, l'action internationale en la matière est insuffisante jusque-là. Il s'agit donc de promouvoir une

[205] ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 17 avril 2014, p. 5.
[206] PETIT, Y., « Le rôle de l'Union européenne dans la crise malienne », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, p. 202.
[207] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, op. cit., p. 7.
[208] *Ibid.,* p. 3.
[209] *Ibid.,* p. 7.

stratégie commune aux trois pays notamment pour qu'ils puissent gérer les problèmes transfrontaliers et que les plus hautes autorités dialoguent entre elles et avec leurs autres partenaires de manière continue et soutenue afin d'améliorer le développement de leurs pays[210].

Le troisième axe qui concerne la sécurité vise à améliorer les capacités opérationnelles de ces Etats tant en matière de sécurité, de maintien de l'ordre (notamment en ce qui concerne le nord du Mali où le contrôle de l'Etat est très faible) que de justice. En effet, les problèmes rencontrés à ces niveaux sont innombrables : « insuffisance des cadres légaux et des capacités de maintien de l'ordre à tous les niveaux, une gestion des frontières inefficace, un déficit de techniques d'investigation et de méthodes modernes de collecte, de transmission et d'échange d'informations, ainsi que des équipements et une infrastructure obsolètes ou inexistants, […] »[211] ainsi que l'insuffisance des moyens de lutte contre l'extrémisme violent. Il s'agira donc de renforcer les capacités des Etats dans ces domaines pour y être plus efficaces[212].

Enfin, le quatrième axe qui est directement lié au troisième concerne la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation dans ces pays où ces mouvements trouvent refuge auprès d'une population connaissant la pauvreté, l'exclusion sociale et l'éloignement par rapport aux pouvoirs publics. C'est aussi dans cette optique que les populations marginalisées doivent avoir un meilleur accès aux services de base tels que les services sociaux ou davantage d'opportunités économiques et d'embauche pour les jeunes[213].

A partir de ces quatre lignes directrices complémentaires, le SEAE a donc planifié et dressé un plan d'action avec des objectifs à court terme (3 à 5 ans) et à long terme (5 à 10 ans) en partenariat avec les pays concernés par les problèmes énumérés ci-dessus, en entendant agir tant sur le plan de la sécurité que du développement[214]. Ce plan d'action présente une série de mesures concrètes à mettre en œuvre pour chaque ligne d'action en se servant des instruments dont dispose déjà l'UE. Notons à ce titre que le budget total alloué à l'ensemble de la stratégie était au départ de 167 millions d'euros[215].

[210] *Ibid.,* p. 7.
[211] *Ibid.,* p. 3.
[212] *Ibid.,* p. 7.
[213] *Ibid.,* p. 8.
[214] PETIT, Y., *op. cit.,* p. 202.
[215] *Ibid.,* p.202.

Les trois principaux risques auxquels devait faire face cette Stratégie étaient la fragilité du consensus politique des trois pays concernés, y compris celle du Mali comme nous l'avons déjà évoqué, la faiblesse des structures étatiques et l'insécurité grandissante dans cette région.

2.2.2. Approche globale

Cette Stratégie au Sahel, dans son propre texte tout comme dans tous ceux qui l'analysent ou la critiquent, se voit qualifier d'approche globale et régionale.

Premièrement, de nombreux textes déclarent qu'avec cette Stratégie, l'UE met véritablement en place une approche globale, ce qui correspond selon ses propres dires au fait d' : « utiliser, d'une manière stratégiquement cohérente, l'ensemble des outils et instruments de l'UE. L'Union dispose d'un vaste éventail de politiques, outils et instruments, dans des domaines allant de la diplomatie à l'aide humanitaire en passant par la sécurité, la défense, la finance, le commerce et la coopération au développement »[216]. Cette approche globale présuppose donc une plus grande coordination de ses outils financiers et économiques, de développement, civils et militaires mais aussi une plus grande cohérence en son sein entre ses différentes institutions. Dans le cadre de la Stratégie de l'UE pour le Sahel, on peut considérer qu'il s'agit d'une approche globale dans le sens où elle s'attaque simultanément aux questions de sécurité et de développement et entend mobiliser différents instruments (FED, missions PSDC, instruments financiers comme l'IdS, etc.)[217].

Le choix de l'approche globale se justifierait par la volonté d'une efficacité accrue dans la gestion des crises, par le souhait d'une cohérence plus importante entre les actions des Etats membres sur le terrain mais aussi une coordination de celles-ci et par la volonté de réduire les fragilités étatiques qui signifient indirectement des menaces pour l'UE et le monde[218].

L'approche globale n'est pas un concept inventé par la Stratégie. A l'origine, le concept d'approche globale est né suite à l'instauration de la PESC, qui a été entérinée par le Traité de Maastricht (1992)[219]. Ce terme se comprenait comme une combinaison d'actions civilo-militaires. Il a été davantage conceptualisé au début des années 2000, par exemple dans la

[216] Communiqué de presse de la Commission européenne, 11 décembre 2013, ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », *op. cit.,* p. 3.
[217] ROUPPERT, B., « Le concept européen d'approche globale à l'épreuve de la crise sahélienne », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 14 août 2014, p. 2.
[218] *Ibidem*.
[219] *Ibid.,* p. 3.

Stratégie européenne de sécurité de 2003[220]. Cette approche se comprend alors comme le choix d'un mode d'action pour répondre à des situations multidimensionnelles. Depuis cette époque, elle est apparue évidente aux yeux de l'UE dans ses interventions et a donc fait l'objet de nombreuses analyses ou déclarations. C'est ensuite le Traité de Lisbonne (2007) qui a défini le concept parce qu'il présente comme objectif principal d'établir une meilleure coordination entre « les acteurs européens impliqués dans la gestion des crises extérieures »[221]. Ainsi, les articles 21[222] et 27[223] du TUE (Traité sur l'Union européenne) définissent le terme comme un mode d'action dont l'objectif est la cohérence entre les décisions et actions en matière de politique extérieure mais également avec les autres politiques de l'UE. Ces articles précisent à ce titre que la responsabilité de l'approche globale sera assumée tant par la Commission que par le Conseil et par le Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, assisté par le SEAE[224].

En 2013, dans « L'approche globale de l'UE à l'égard des crises et conflits extérieurs »[225], les objectifs de l'approche globale sont reprécisés par l'UE : la défense de ses valeurs et intérêts, la promotion de ses objectifs politiques, la prévention des crises et l'aide à la stabilité[226]. Cela sera répété dans les conclusions du Conseil sur l'approche globale de l'UE de mai 2014[227]. Quelques grands principes de cette approche sont également évoqués par l'UE dans la Stratégie : reconnaissance de l'inter-complémentarité entre sécurité et développement, adaptation des modes d'action et des programmes à chaque contexte particulier, respect des compétences des différentes institutions et services de l'UE[228]. Pour mettre en œuvre ces principes dans la concrétisation de l'approche globale de son action, l'UE précise également quelques directives à respecter :

- partager ses informations et posséder des analyses conjointes des éléments d'une situation (causes, acteurs en présence, risques, etc.),

[220] Stratégie européenne de 2003.
[221] ROUPPERT, B., « Le concept européen d'approche globale à l'épreuve de la crise sahélienne », *op. cit.,* p. 3.
[222] Traité sur l'Union européenne, signé à Lisbonne le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1er décembre 2009, article 21.
[223] *Ibid.*, article 27.
[224] ROUPPERT, B., « Le concept européen d'approche globale à l'épreuve de la crise sahélienne », *op. cit.,* p. 3.
[225] COMMISSION EUROPÉENNE, Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil. L'approche globale de l'UE à l'égard des crises et conflits extérieurs, JOIN (2013) 30 final, Bruxelles le 11 décembre 2013.
[226] ROUPPERT, B., « Le concept européen d'approche globale à l'épreuve de la crise sahélienne », *op. cit.,* p. 3.
[227] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Conclusion du Conseil sur l'approche globale de l'UE. Conseil Affaires étrangères*, Bruxelles, 2014.
[228] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, op. cit., p. 8.

- partager une vision stratégique entre les différentes autorités compétentes de l'UE (Commission, Conseil, États membres, les Délégations, le SEAE),

- agir dans une optique de prévention quand c'est possible même si l'approche globale s'applique également à la gestion de crise, la stabilisation de la zone concernée et le renforcement de la paix,

- installer une coordination et cohérence dans l'utilisation des instruments de l'UE et des pays avec lesquelles elle collabore[229].

En 2015, l'approche globale a été dotée d'un plan d'action suite à des négociations entre la Commission et les États membres. Ce plan met sur la table un ensemble de priorités afin de mettre sur pied l'approche globale dont notamment des « mesures facilitant le soutien au développement de capacités en faveur de la sécurité et du développement »[230].

En bref, bien que certains des textes ci-évoqués soient postérieurs à la création de la Stratégie (2011) pour le Sahel, ils permettent de comprendre ce que l'on entend quand on qualifie cette Stratégie d'approche globale.

Pourquoi adopter une stratégie globale au Sahel ? Parce que les concepts de sécurité et de développement sont interdépendants. Or le défi pour la Stratégie au Sahel est le concept même de coordination car elle doit se jouer à de très nombreux niveaux : entre acteurs européens et entre instruments de l'UE, avec les pays qui bénéficient des instruments de l'UE pour mieux comprendre leurs priorités et besoins, avec les partenaires extra-régionaux de l'UE qui ont également mis en place des initiatives dans les pays bénéficiaires afin d'éviter les redites et axer les politiques sur leur complémentarité avec celles qui leur préexistent sur place.

C'est en cela que cette Stratégie est à la fois globale mais aussi régionale. Tout d'abord, l'UE va agir sur trois pays, plus tard cinq, plutôt qu'un seul parce que cette région connaît des problèmes transfrontaliers et exige donc une coopération régionale au vu de ses failles politiques, notamment dans les difficultés qu'ont les autorités à combattre la pauvreté et à assurer une certaine stabilité dans la région.

Ainsi, puisque les problèmes sont régionaux, l'approche le sera également. Pour mettre en place une telle stratégie avec tant de défis à relever, l'UE tente d'encourager « la

[229] PARLEMENT EUROPÉEN, *Interdépendance entre sécurité et développement : l'approche de l'UE*, Briefing, mai 2016, p. 5.
[230] *Ibid.,* p. 6.

responsabilité et l'appropriation africaine »[231], plus particulièrement de l'UA et de la CEDEAO. La stratégie doit donc se faire en coordination avec les acteurs déjà présents sur le terrain ou y partageant des intérêts : l'UA, la CEDEAO, la Ligue Arabe, l'UMA (Union du Maghreb arabe) ainsi que le Canada, les USA ou les pays du Maghreb. En effet, il s'agit pour l'UE, afin de garantir sur le long terme l'efficacité de sa Stratégie, de soutenir « les initiatives existantes [politiques et opérationnelles en matière de sécurité et de développement] aux niveaux local (dans les régions sahéliennes de chaque pays), national, régional et international »[232]. Ainsi, au niveau national, l'UE devra tenir compte d'une série d'initiatives préexistantes telles que le PSPSDN (Programme spécial pour la paix, la sécurité et le développement dans le nord du Mali) mis en place par l'Etat malien qui entend surtout lutter contre l'insécurité et l'extrémisme violent au Nord. Citons d'autres initiatives préexistantes comme, une cellule commune de renseignement datant de 2010 qui surveille les mouvements du groupe AQMI. Au niveau international, citons la stratégie conjointe UE-Afrique (2007) qui a pour objectif de fournir « une plateforme globale aux relations entre l'UE et le continent africain »[233]. Enfin, au niveau régional, une autre initiative est le cadre régional élaboré par la CEDEAO. Il concerne la promotion de la bonne gouvernance, de la paix et de la sécurité (notamment en matière de prévention des conflits).

En bref, dans sa Stratégie, l'UE déclare soutenir l'ensemble de ces initiatives et stratégies au moyen de ses instruments de coopération géographiques et thématiques.

2.2.3. Complémentarité entre sécurité et développement

La Stratégie pour le Sahel par son approche globale montre la corrélation entre sécurité et développement bien présente dans le chef de l'UE.

Dans son rapport relatif à sa Stratégie européenne de sécurité de 2008, l'UE a déclaré : « il ne peut y avoir de développement durable sans paix et sans sécurité de même qu'il n'y aura de paix durable sans développement et sans éradication de la pauvreté »[234]. En outre, l'UE a également précisé que son objectif prioritaire était « l'éradication de la pauvreté dans le contexte du développement durable, notamment en s'efforçant de réaliser les Objectifs du

[231] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, op. cit., p. 4.
[232] PETIT, Y., *op. cit.,* p. 203.
[233] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, op. cit., p. 5.
[234] Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie européenne de sécurité –Assurer la sécurité dans un monde en mutation – Bruxelles, 11 décembre 2008, S 407/08, p.8, dans PETIT, Y., *op. cit.,* p. 200.

Millénaire pour le Développement (OMD) »[235]. Or, l'UE est consciente qu'un des principaux obstacles à la réalisation des OMD correspond à l'insécurité et aux conflits violents. Les conflits sont en fait la première menace au développement humain. C'est en aidant les pays à renforcer leur sécurité que ceux-ci pourront connaître une croissance économique et réduire le taux de pauvreté sur leur territoire.

A l'inverse, un pays caractérisé par des pouvoirs publics fragiles éprouverait des difficultés à maintenir une stabilité en matière sécuritaire et à lutter contre la pauvreté. C'est la pauvreté qui peut rendre le tissu social propice à la naissance de l'insécurité, de tensions, voire de conflits. De la même manière, une situation d'insécurité grandissante comme celle au nord du Mali pose également un problème au niveau du développement car des problèmes seront rencontrés dans l'acheminement de l'aide humanitaire ou de l'aide au développement. Ce cercle vicieux rend donc les populations encore davantage vulnérables[236]. Le Conseil européen a rappelé la complémentarité et même l'interdépendance de ces deux aspects de sécurité et de développement en précisant qu'« une amélioration de la situation est indissociable de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté dans la région. »[237] C'est pour cette raison que la stratégie adoptée par l'UE au Sahel doit forcément tenir compte des interrelations qui existent entre la sécurité et le développement et donc recouvrir un caractère global et intégré.

Cependant il faut également se prémunir d'une vision trop simpliste de l'interdépendance entre sécurité et développement. En effet, l'aide apportée si elle n'est pas gérée avec précaution, réflexion et coordination entre tous les acteurs du terrain pourrait aggraver des inégalités (car l'aide peut être détournée par l'un des acteurs du conflit, ce qui aggraverait les divisions sociales entre groupes considérés comme lésés et privilégiés)[238]. Ainsi, pour certains analystes, ce « security-development nexus »[239] (en anglais) risquerait de subordonner le développement, et ses axes propres, aux intérêts en matière de sécurité des pays développés. En effet, ces derniers afin de se protéger des retombées (terrorisme ou flux

[235] Parlement européen, Conseil, Commission, Déclaration conjointe du Conseil et des représentants des gouvernements des Etats membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission sur la politique de développement de l'UE intitulée « Le consensus européen », JOUE n°C46, 24 février 2006, not., point 37, dans PETIT, Y., *op. cit.,* p. 200.

[236] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, *op. cit.,* p. 2.

[237] Conseil, Conclusions sur une stratégie de l'UE pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel 8030/11, 21 mars 2011, point 2, dans PETIT, Y., *op. cit.,* p. 200.

[238] PARLEMENT EUROPÉEN, *Interdépendance entre sécurité et développement : l'approche de l'UE*, *op. cit.,* p. 3.

[239] *Ibid.,* p. 3.

migratoires importants) venues des Etats fragilisés y mettraient en place des politiques de sécurité, en aidant les Etats en question sans toutefois remettre en question les régimes en place (parfois corrompus, non démocratiques, ne respectant pas les droits de l'homme ou incompétents)[240]. Cette aide ainsi distribuée pourrait contribuer à déresponsabiliser les autorités locales car celles-ci ne se sentiraient plus responsables de la subsistance de leurs populations civiles, dès lors il y aurait un manque « d'absorption et d'appropriation des programmes d'aide »[241]. L'aide doit parfois aussi être négociée avec des groupes armés violents afin d'avoir un accès facilité aux populations (qui seront ensuite taxées sur cette aide) et ainsi elle légitime ces groupes en acceptant de dialoguer avec eux. De plus, les missions d'aide au développement économique et social pourraient très bien focaliser l'accent sur la sécurité et donc se faire au détriment des populations matériellement les plus vulnérables, à l'avantage de ceux déjà tout prêts à prendre les armes[242]. Ces cas où l'aide peut participer à aggraver la situation sécuritaire du pays bénéficiaire ont été identifiés par Anderson[243]. Cependant, il est clair que l'insécurité et le manque de développement forment un cercle vicieux qui ne peut être mis à mal que par des actions dans les domaines de l'éducation, la santé, le soutien à la société civile ainsi que le renforcement des capacités des forces de sécurité[244].

Selon certains analystes, il s'agirait plutôt d'une connexion circulaire que d'une réelle inter-complémentarité entre les deux concepts. Cette connexion se ferait selon trois liens : le fait que la sécurité fasse partie du développement humain et de son bien-être, les conséquences de l'insécurité/de la sécurité sur le développement et l'évolution de l'économie, et enfin les conséquences de l'aide au développement sur la situation sécuritaire[245]. D'autres analystes mettent en doute ce lien de cause à effet entre sécurité et développement car ce sont des concepts peu empiriques mais plutôt rhétoriques et dont le lien témoigne simplement d'une « dilution de la responsabilité, devenue collective »[246].

---

[240] *Ibidem.*
[241] *Ibid.,* p. 7.
[242] *Ibid.,* p. 1.
[243] Anderson, M., "Enhancing local capacity for peace: do not harm" in Peacbuilding: A field guide, Reychler, L., Pffenholz T.,Boulder, CO, 2001, cité dans Beswick, D., Jackson, P., Routelage, *Conflict, security and development*, 2011, p. 79. dans *Ibid.,* p. 3.
[244] *Ibidem*.
[245] PARLEMENT EUROPÉEN, *Interdépendance entre sécurité et développement : l'approche de l'UE*, *op. cit.,* p. 2
[246]Chandler, D., "Security-development nexus and the rise of anti-foreign policy", *Journal of International Relations and development*, Vol.10, number 4, 2007, dans PARLEMENT EUROPÉEN, *Interdépendance entre sécurité et développement : l'approche de l'UE*, *op. cit.,* p. 2.

2.2.4. Intérêts de l'UE à agir au Sahel et au Mali

Il faut être conscient que cette stratégie visant à améliorer la sécurité et le développement au Sahel tout comme les autres interventions européennes au Sahel ne sont pas sans intérêt pour l'UE : il s'agit d'abord de défendre ses propres intérêts, notamment celui de préserver son influence dans la région. Parmi ces intérêts, nous distinguons cinq facteurs principaux qui expliquent que l'UE oriente ses interventions au Sahel vers un renforcement des institutions étatiques, des appareils sécuritaires, douaniers et de défense, et vers l'instauration de programmes de développement principalement dans les zones isolées voire enclavées telles que le Nord-Mali[247].

D'abord, il y a une proximité historique mais aussi géographique entre l'UE et le Sahel, comme l'explique le Chef de la Coopération de l'UE au Mali : « le point de départ dans les années 1960 était d'aider des pays qui étaient souvent des anciennes colonies. Eviter des choses aussi simples que la faim. Au début c'était une action de forme humanitaire, aussi un accompagnement politique. […] Maintenant on a aussi pris conscience que c'était en quelque sorte notre deuxième frontière, très proche de la première. La première est le flanc Méditerranée avec le Maroc, l'Algérie, la Tunisie. Juste derrière, il y a tous les pays du Sahel. On ne peut pas ne pas avoir un œil sur les questions de sécurité car si on ne s'occupe pas de la sécurité dans cette zone cela va « polluer » la sécurité européenne »[248].

Le premier facteur correspond donc au fait que la situation au Sahel influence directement la situation sécuritaire de l'UE[249]. La lutte contre l'extrémisme violent, qui passe aussi par les politiques de sécurité et de développement, s'explique ainsi par le fait que les groupes comme AQMI et tous les autres groupes terroristes islamistes menacent également la sécurité de l'UE par des attentats au Sahel contre les Occidentaux qui s'y trouvent, des attentats sur le sol européen, des enlèvements d'Occidentaux, des attentats sur les compagnies aériennes[250]. En promouvant la coopération entre les États du Sahel et des institutions plus

[247] ROUPPERT, B., « L'UE et ses Etats membres au Sahel : quelle présence et quels modes d'action ? », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 15 septembre 2014, p. 3.
[248] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018), question n°2.
[249] PETIT, Y., *op. cit.,* p. 201.
[250] ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », *op. cit.,* p. 2.

fortes « capables d'empêcher l'implantation de groupes terroristes sur leur territoire »[251], l'UE se protège des menaces transnationales.

Le second facteur correspond à la volonté de l'UE d'éliminer ou réduire les divers trafics d'armes, de drogues venues des pays du Sahel vers l'Europe.

Le troisième facteur correspond à, si la région est plus sûre, la possibilité de continuer à pratiquer des échanges commerciaux stables avec cette région et d'y poursuivre ses investissements européens. [252] C'est pour cette même raison économique qu'il faut intervenir au Sahel car cette région partage des frontières avec des Etats tels que les Etats du golfe de Guinée, l'Algérie, le Maroc et la Libye, Etats voisins où l'UE compte de nombreux intérêts économiques qui pourraient être mis à mal par des crises et conflits au Sahel car ceux-ci auraient forcément des répercussions sur leurs Etats voisins. C'est exactement ce que le Chef de la Coopération signalait à propos du Mali : « Le Mali est juste en-dessous du Maroc, de l'Algérie et de la Lybie. Les distances sont moins grandes. On ne peut pas se permettre qu'il y ait des troubles et un effondrement de l'Etat. On soutient donc l'Etat malien pour que cela reste un pays capable d'assurer la sécurité intérieure, la protection de sa population. »[253].

Un quatrième intérêt dans l'aide de l'UE au Sahel est de freiner l'immigration clandestine en provenance d'Afrique subsaharienne[254]. L'objectif serait de « juguler la problématique migratoire à la base »[255].

Un autre intérêt important de l'UE dans la région est celui de la sécurisation des approvisionnements énergétiques[256]. En effet, le Sahel a connu une véritable course mondiale aux approvisionnements énergétiques depuis les années 1970 qui s'est accélérée encore dans les années 2000[257]. Dès lors, celui-ci est apparu comme une nouvelle source possible d'approvisionnement pour les Etats européens notamment et bien d'autres, permettant ainsi de

[251] ROUPPERT, B., « Les États sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux Le cas de l'Union européenne en particulier », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 6 décembre 2012, p. 5.
[252] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, *op. cit*., p. 4.
[253] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018), question n°7.
[254] ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », *op. cit.,* p. 2.
[255] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018), question n°25.
[256] ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », *op. cit.,* p. 2.
[257] ROUPPERT, B., « Les États sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux Le cas de l'Union européenne en particulier », *op. cit.,* pp. 2-4.

pallier les aléas de l'approvisionnement venu du Moyen-Orient et de réduire la dépendance de l'UE au gaz russe. Les ressources du Sahel sont le pétrole, le gaz et l'uranium (mais aussi l'or, la bauxite et les diamants) et de nouveaux gisements sont fréquemment découverts (Cfr *Figure 7 : Ressources du Mali*[258]). Les Etats sahéliens connaissent donc une forte pression des acteurs internationaux pour exploiter ces nombreuses ressources en échange de la construction d'infrastructures au bénéfice des locaux[259]. Même l'énergie solaire est visée au Sahel et au Maghreb : « l'Algérie, la Tunisie et le Maroc 'peuvent offrir des solutions économiquement et techniquement viables' pour l'UE qui devra importer '15% de son électricité à partir du solaire en 2029' »[260]. En bref, stabiliser la région et l'aider à se développer c'est aussi protéger les installations de nombreuses firmes européennes d'exploitation de ressources et leurs investissements.

[258] Cfr Annexes 3 : *Figure 7 : Ressources du Mali*, LIMA S., *op. cit.,* Annexes pages non numérotées.
[259] ROUPPERT, B., « Les États sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux Le cas de l'Union européenne en particulier », *op. cit.,* pp. 2-4.
[260] MEBTOUL, Abderrahmane. « La coopération Europe-Maghreb face aux mutations géostratégiques mondiales ». *Note de l'IFRI*. Avril 2011, p. 36, dans ROUPPERT, B., « Les États sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux Le cas de l'Union européenne en particulier », *op. cit.,* p.6.

Chapitre III. Politiques de sécurité et de développement de l'UE au Mali depuis 2012 et leurs effets sur la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent

Comme nous avons pu le comprendre, le conflit malien qui a débuté en 2012 étant complexe et multidimensionnel, il nécessite une réponse multidimensionnelle, notamment de la part de l'Union européenne qui a décidé de s'y impliquer. C'est cette réponse multiforme qui s'inscrit dans une approche globale présentée dans la Stratégie de l'UE pour le Sahel qui fera l'objet de ce troisième chapitre en se concentrant sur deux dimensions principales : la sécurité et le développement. Ainsi, ce troisième chapitre a pour but d'analyser les principales actions de l'UE mises en place dans le cadre de ses politiques de sécurité et de développement au Mali afin de répondre au conflit qui le mine depuis 2012. Dans cette analyse, il sera question non seulement de présenter ces différents outils et leurs caractéristiques principales, mais également leurs résultats, ce qu'ils ont permis de réaliser depuis 2012 et leurs effets potentiels sur la stabilisation du Mali, qui passe notamment par la lutte contre l'extrémisme violent. Nous pourrons ainsi avoir une vue d'ensemble de l'intervention de l'Union européenne dans le conflit malien et sa contribution à la sécurisation et à la stabilisation du pays, plus précisément à la lutte contre l'extrémisme violent.

3.1. Actions de l'UE dans le domaine de la sécurité de l'UE au Mali depuis 2012

Dans cette première partie du troisième chapitre, nous nous concentrerons sur les actions déployées par l'Union européenne en matière de sécurité à la suite de la crise malienne de 2012. Nous analyserons d'abord trois missions de PSDC. Nous avons choisi de traiter en premier lieu et principalement la mission militaire EUTM Mali car c'est la plus vaste mission de l'UE au Mali à propos de laquelle nous avons pu collecter un nombre important d'informations, notamment via une interview d'un militaire belge qui y a participé. Les deux autres missions civiles que nous aborderons moins longuement sont EUCAP Sahel Mali qui se situe dans la lignée d'EUCAP Sahel Niger et qui est plus récente donc n'a pas encore été beaucoup traitée dans la littérature scientifique. Ensuite nous aborderons la coopération entre ces missions mais également avec les autres opérations étrangères au Mali : l'opération française Barkhane –anciennement Serval–, la MINUSMA et le G5 Sahel. Ce point sur la

coopération entre acteurs internationaux fera aussi référence au rôle du Représentant spécial de l'UE au Sahel. Enfin, notre attention se portera sur d'autres instruments de la PESC utilisés pour le Mali que sont la Facilité de soutien à la Paix pour l'Afrique et l'Instrument de stabilité.

3.1.1. Missions de PSDC

a) Mission EUTM Mali

i) Lancement de la mission

Dès l'automne 2010, l'Union européenne réfléchit à déployer une mission européenne pour renforcer la sécurité au Sahel[261]. Comme nous l'avons expliqué dans le précédent chapitre, dans la section consacrée à l'analyse de la Stratégie de l'UE au Sahel et des intérêts de l'UE à ce que cette sous-région reste stable et continue de se développer, l'UE regarde avec attention ce qui se passe au Sahel. Elle a conscience que plusieurs pays de la région ont des besoins similaires : « du renforcement de l'Etat de droit et la gouvernance à l'amélioration de la capacité des Etats en matière de sécurité et de justice en passant par des actions pour aider à réduire et prévenir la radicalisation et le recrutement terroristes »[262]. L'idée reste une hypothèse de travail et est mise au frigo en novembre 2011. D'une part, la Haute représentante pour les Affaires extérieures de l'UE, Catherine Ashton, et le SEAE ne semblent pas s'intéresser au dossier. L'anticipation d'une détérioration de la situation dans la zone est ainsi empêchée[263]. D'autre part, l'idée poussée par la France et l'Espagne fait face à une réticence de plusieurs pays européens : notamment les pays d'Europe centrale et orientale pour lesquels cette région semble un « peu loin »[264]. Le 23 mars 2012, le coup d'Etat qui a eu lieu la veille à Bamako est condamné par la Haute représentante[265]. Le dossier malien reste ensuite sur la table du Conseil des Affaires étrangères de l'UE pendant plusieurs mois et celui-ci demande le 23 juillet 2012 à la Haute représentante de préparer différentes options pour soutenir les forces de sécurité et de défense maliennes, y compris dans le cadre de la PSDC[266]. L'option

[261] GROS VERHEYDE N., *Une mission européenne « sécurité » au Sahel ? On y réfléchit…* [en ligne], https://www.bruxelles2.eu/2010/09/17/une-mission-europeenne-au-sahel-on-commence-a-y-reflechir/ (consulté le 10 août 2017).
[262] *Ibidem.*
[263] FRÉMEAUX, J., EVANNO, P., CHAUPRADE, A. (dir.), *Menaces en Afrique du Nord et au Sahel et sécurité globale de l'Europe*, Paris, Ellipses, 2013, p. 99.
[264] GROS VERHEYDE N., *La mission PSDC pour le Sahel attendra encore bien un peu…* (Maj) [en ligne], https://www.bruxelles2.eu/2011/11/29/la-mission-psdc-pour-le-sahel-attendra-encore-bien-un-peu/ (consulté le 4 octobre 2017).
[265] HUBAUT L., *N°35. L'Europe face à la crise au Mali. Un gros loupé suivi d'un lent rétablissement (V3)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/05/leurope-face-a-la-crise-au-mali/ (consulté le 10 août 2017).
[266] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Conclusions du Conseil sur le Mali/Sahel - 3183eme session du Conseil des Affaires Etrangères*, Bruxelles, 2012.

envisagée est une mission de formation militaire au Mali. À partir d'octobre 2012, l'UE planifie et précise petit à petit les contours de cette mission, qui répond à l'invitation de l'ONU de soutenir les forces armées maliennes, leur formation et le renforcement de leurs capacités[267]. Il s'en suit trois mois de planification et l'établissement d'un concept de gestion de crise (CMC ou Crisis Management Concept) le 10 décembre qui s'oriente vers une seule option : la formation de quatre bataillons des FAMa en vue de la reconquête du Nord du Mali[268], ce qui a précisé les détails de la mission de PSDC[269]. Le format de mission choisi est celui d'EUTM (European Union Training Mission), dont le déploiement est validé par l'ONU le 20 décembre dans sa résolution 2085[270] et par le président malien le 24 décembre. Il est prévu que la mission soit opérationnelle pour le premier trimestre de 2013. Cependant, le début du mois de janvier 2013 est marqué par une nouvelle offensive des groupes terroristes islamistes vers le sud qui franchissent la ligne de front et que l'armée malienne est incapable d'arrêter. Cet épisode déclenche le 11 janvier 2013 le déploiement de l'opération française baptisée Serval après un appel à l'aide du président malien à la France[271]. Le 17 janvier, l'Union européenne suit en adoptant la décision-cadre[272] qui établit la mission EUTM Mali et désigne son commandant, le général français François Lecointre. La mission est officiellement lancée le 18 février à Bruxelles et le 20 février à Bamako et la formation d'un premier GTIA (groupement tactique interarmes) commence le 5 avril[273].

D'un côté, des critiques peuvent être émises quant à la gestion de la crise malienne par l'UE d'un point de vue sécuritaire dans le sens où les Etats membres avaient des avis divergents sur le rôle que l'UE devait jouer au Mali laissant d'abord la France intervenir seule[274]. De plus, les discussions et le calendrier du déploiement d'une mission militaire européenne sur le sol malien ont été chamboulés par la détérioration de la situation au Mali en janvier 2013 après trois ans de réflexion au sein de l'UE quant au déploiement d'une mission

[267] CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, *Résolution 2071 (2012) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6846e séance*, le 12 octobre 2012, S/RES2071 (2012), 12 octobre 2012.
[268] ROUPPERT, B., « EUTM Mali, Une mission déployée dans l'urgence dans un contexte de conflit ouvert », *op. cit.,* p. 8.
[269] *Ibid.,* p. 2.
[270] CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, *Résolution 2085 (2012) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6898e séance, le 20 décembre 2012*, S/RES/2085 (2012), 20 décembre 2012.
[271] ROUPPERT, B., « EUTM Mali, Une mission déployée dans l'urgence dans un contexte de conflit ouvert », *op. cit.,* pp. 2-3.
[272] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2013/34/PESC du Conseil du 17 janvier 2013 relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, JO L 14 du 18 janvier 2013.
[273] EUTM MALI – PUBLIC AFFAIRS OFFICE, *EUTM MALI – European Union Training Mission, Presskit*, 2016.
[274] PETIT, Y., *op. cit.,* p. 185.

au Sahel[275]. L'hypothèse que l'UE attendait une invitation formelle du Conseil de sécurité de l'ONU à agir est également avancée et conduit à dire que « l'UE n'était pas aux abonnés absents, mais aux abonnés prudents »[276]. Ainsi, plutôt que d'agir en prévention de la crise l'Union a agi davantage dans une posture de réaction[277].

D'un autre côté, l'UE a montré sa capacité à réagir rapidement face à la crise malienne en planifiant sa mission en seulement trois mois (en accélérant les procédures) et en la rendant opérationnelle en moins de deux mois[278]. Ce déclenchement rapide de la mission a été rendu possible par une volonté politique de la part des Etats membres. Comme le souligne Bérangère Rouppert du GRIP : « Malgré des difficultés initiales inhérentes à toute réponse rapide d'une organisation fonctionnant à 27 États face à une crise [notamment le long processus des conférences de génération de force pour trouver une force de protection à la mission, les obstacles logistiques et financiers], le programme élaboré par les formateurs militaires de la mission EUTM Mali s'est adapté aux besoins à la fois immédiats et de plus long terme des autorités maliennes. En effet, la mission prévoyait à la fois une formation intensive de quatre bataillons et une mission de conseil auprès des autorités du ministère malien de la Défense. »[279]

ii) Mandat, objectifs, organisation et participation des Etats membres

Mandat

L'UE entre donc en scène au Mali en février 2013 en déployant sa mission EUTM qui entend s'attaquer à la préoccupation imminente au Mali : « Le rétablissement de la sécurité et d'une paix durable au Mali [qui] constitue un enjeu majeur pour la stabilité de la région sahélienne et, plus largement, pour l'Afrique et l'Europe. »[280] Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 2 et le point sur l'interdépendance entre sécurité et développement, cette sécurité est indispensable à un développement politique et économique durable, mais doit aussi

[275] ROUPPERT, B., « EUTM Mali, Une mission déployée dans l'urgence dans un contexte de conflit ouvert », *op. cit.,* p. 3.
[276] DUMOULIN A., « Mali et Union européenne ou les poupées gigognes de la sécurité », *DSI*, 2013, p. 4.
[277] ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », *op. cit.,* p. 4.
[278] BRUXELLES2PRO, *N°36. Reformer une armée malienne, la mission d'EUTM Mali (V5)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/05/reformer-une-armee-malienne-la-mission-deutm-mali/ (consulté le 8 mai 2018).
[279] ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », *op. cit.,* p. 4.
[280] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali*), décembre 2015, p. 1.

aller de pair avec un processus politique légitime[281]. Comme le stipule la décision du Conseil du 17 janvier 2013, l'objectif initial de la mission est de « fournir, dans le sud du Mali, des conseils en matière militaire et en ce qui concerne la formation aux forces armées maliennes opérant sous le contrôle des autorités civiles légitimes, afin de contribuer à rétablir leurs capacités militaires et de leur permettre de mener des opérations militaires visant à rétablir l'intégrité territoriale du Mali et à réduire la menace constituée par les groupes terroristes [et la criminalité organisée]. »[282] La mission s'inscrit dès lors dans le processus de Réforme du secteur de la sécurité (RSS). Il est donc important de souligner qu'EUTM Mali est une mission, certes militaire, mais non-exécutive et donc pas une opération militaire, c'est-à-dire qu'elle ne prend pas part à des opérations de combat[283]. La mission a son Etat-major, donc son QG à Bamako tandis que son camp de base en même temps camp d'entraînement se situe à 60 km au nord-est, à Koulikoro[284].

Actuellement dans son quatrième mandat qui a commencé le 19 mai 2018 et qui court jusqu'au 18 mai 2020 avec un budget 59,7 millions d'euros[285], la mission a connu bien des évolutions. Le premier mandat de la mission s'est étalé sur une période de 15 mois du 18 février 2013 jusqu'au 18 mai 2014, tandis que le deuxième a duré 24 mois, du 19 mai 2014 au 18 mai 2016[286]. Les activités de la mission au cours de ces deux premiers mandats se sont concentrées autour de deux piliers : « [d'une part] expertise et […] conseil, notamment dans les domaines du commandement opérationnel et organique, du soutien logistique, des ressources humaines, de la préparation opérationnelle et du renseignement [ainsi que des formations en matière de droit international humanitaire, de protection des civils et de droits de l'homme] ; […] [d'autre part] formation [et entraînement] des unités combattantes sur le camp d'entraînement de Koulikoro. »[287] Au niveau des objectifs spécifiques de ces deux

[281] FIOTT D. & HOEBEKE H. & MARIJNEN E. & MATTELAER A., « The Sahel Crisis: Where do European and African Perspectives Meet? », *Policy brief*, n° 2013/02, 2013, p. 3.
[282] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, Décision 2013/34/PESC du Conseil du 17 janvier 2013 relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali), JO L 14 du 18 janvier 2013.
[283] *Ibidem.*
[284] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali*), *op. cit.,* p. 1.
[285] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision (PESC) 2018/716 du Conseil du 14 mai 2018 modifiant et prorogeant la décision 2013/34/PESC relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, (L120/8), Bruxelles, 2018.
[286]CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2014/220/PESC du Conseil du 15 avril 2014 modifiant la décision 2013/34/PESC relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, JO L 113 du 16 avril 2014, p. 27.
[287] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali*), *op. cit.,* p. 1.

mandats, ils étaient censés atteindre chacun le nombre de quatre Groupements tactiques interarmes (GTIA) formés, donc huit au total[288].

Le troisième mandat qui a pris cours du 19 mai 2016 au 18 mai 2018[289] a évolué puisqu'il a opéré une décentralisation progressive des activités vers d'autres régions que le Sud où elles étaient jusqu'alors centralisées. Le Colonel Hinnekens précise à ce propos : « On s'est rendu compte que par le passé on formait en masse […]. On était une usine à soldats maliens. L'armée malienne avait été complètement défaite suite à l'attaque venue du Nord. La première réaction de l'UE a été de reformer cette année. Tout s'est passé à Koulikoro. Le problème pour cette armée malienne qui a très peu de moyens c'est que tous ces soldats doivent se déplacer, doivent trouver des camions, du carburant. Du coup nous avons petit à petit décentralisé notre formation et nous l'avons amenée vers d'autres villes réputées « secure » où il n'y avait pas trop de problèmes sécuritaires. C'est la raison pour laquelle les conseillers, les instructeurs de l'UE se sont rendus dans d'autres garnisons de l'armée malienne et ont donné des formations à l'extérieur de Bamako et de Koulikoro. On n'avait pas d'autres casernes propres avec le drapeau de l'UE. Mais des soldats maliens ont été formés à Gao, Tombouctou [suite à l'extension de la zone d'engagement de la mission], à Sévaré et un peu partout dans la partie du Sud. Notre limite du secteur allait jusqu'au fleuve Niger, y compris jusqu'aux villes de Gao et Tombouctou. La partie désertique au nord du fleuve Niger est la zone d'action de la MINUSMA et surtout de Barkhane. »[290] Cette décentralisation a eu donc pour but de responsabiliser d'avantage les FAMa au niveau de leur système de formation et d'entraînement et en vue de réformer celui-ci avec succès.

Ce troisième mandat s'est également vu assigner deux nouveaux pôles d'activités : « [d'abord] une contribution, à la demande du Mali et en coordination avec la MINUSMA, au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration s'inscrivant dans le cadre de l'accord de paix, sous la forme de sessions de formation afin de faciliter la reconstitution de forces armées maliennes ouvertes à tous ; [ensuite] un soutien au processus du G5 Sahel, dans le cadre des activités menées par l'EUTM Mali en appui aux forces armées maliennes, en contribuant à renforcer la coordination et l'interopérabilité avec les forces armées nationales

[288] GROS VERHEYDE N., *EUTM Mali : cinq GTIA sur les six formés sont sur le terrain* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2015/07/eutm-mali-cinq-gtia-sur-les-six-formes-sont-sur-le-terrain/ (consulté le 23 mars 2018).
[289] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2016/446 du Conseil du 23 mars 2016 modifiant et prorogeant la décision 2013/34/PESC du Conseil relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, JO L 78 du 24 mars 2016, pp. 74-75.
[290] HINNEKENS T. (interview téléphonique, 16 juillet 2018), question 15.

du G5 Sahel. »[291] Au cours du troisième mandat, la formation des cadres maliens (donc formation et conseil aux formateurs)[292] a pris plus d'importance, ce qui s'inscrit dans l'approche de décentralisation et d'appropriation de l'entraînement en faveur de l'armée malienne. L'accent est également mis davantage sur les formations spécialisées (formation commando, génie, soutien médical, tir de précision, etc.)[293]. Le mandat 3 s'est aussi concentré sur la formation de compagnies (environ 160 militaires) plutôt que de GTIA et sur le recrutement massif (4000 à 5000 recrutements annuels) car l'armée malienne n'est pas assez nombreuse pour être déployée sur tout le territoire malien[294].

A cette mission ont participé pour ces trois premiers mandats de 25 à 28 Etats, la majorité étant des Etats membres de l'UE et de 3 à 5 Etats non-membres tels que la Géorgie, la Moldavie, le Monténégro, la Serbie ou encore la Suisse. Au total pour chaque mandat environ 500 à 580 personnes ont participé à la mission, composés d'environ 200 instructeurs mais également du personnel d'appui et d'une force de protection[295].

Concernant la question du financement de cette mission, ses coûts communs (coûts de fonctionnement du QG, services médicaux et l'équipement de base du camp) ont été respectivement de 12,3 millions d'euros pour le premier mandat[296], 27,7 millions d'euros pour le second[297] et 33,4 millions d'euros pour le troisième[298]. Comme l'explique le Colonel Hinnekens, le financement d'une mission repose sur le mécanisme Athéna qui finance certains projets aussi mais ne prévoit pas de financer l'armement des troupes maliennes par exemple,

---

[291] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2016/446 du Conseil du 23 mars 2016 modifiant et prorogeant la décision 2013/34/PESC du Conseil relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, *op. cit.,* 23 mars 2016.

[292] EUTM MALI – PUBLIC AFFAIRS OFFICE, EUTM MALI – European Union Training Mission, Presskit, 2016, p. 4.

[293] GROS VERHEYDE N., *Les priorités d'EUTM Mali : réentraînement, écoles, soutien médical, régionalisation (général Harvent)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/12/les-priorites-deutm-mali-reentrainement-ecoles-soutien-medical-regionalisation-general-harvent/ (consulté le 5 septembre 2017).

[294] HUBAUT L., *Pour reconstruire les FAMA, focus sur les compagnies et les académies (général Devogelaere)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2017/07/pour-reconstruire-les-fama-focus-sur-les-compagnies-et-les-academies-general-devogelaere/ (consulté le 10 août 2017).

[295] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali*), *op. cit.,* p. 1.

[296] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, Décision 2013/34/PESC du Conseil du 17 janvier 2013 relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali), JO L 14 du 18 janvier 2013.

[297] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2014/220/PESC du Conseil du 15 avril 2014 modifiant la décision 2013/34/PESC relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali),* du 15 avril 2014.

[298] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2016/446 du Conseil du 23 mars 2016 modifiant et prorogeant la décision 2013/34/PESC du Conseil relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, *op. cit., du* 23 mars 2016.

cela reste leur prérogative[299]. Cependant, certains Etats membres comme la Belgique, le Luxembourg ou l'Espagne ont financé eux-mêmes des infrastructures, du matériel médical et informatique[300], suivant le principe du *costs lie where they fall*. Le système Athéna, qui est assez complexe, permet en fait que les Etats membres payent en fonction de leur économie tandis que chaque Etat membre finance ses propres troupes et d'éventuels projets qu'il veut mettre en œuvre[301].

Organisation

A la tête de la mission se trouve un commandant, chef de l'état-major de la mission. Nous pouvons ainsi relever que depuis le lancement de la mission jusqu'à la fin du mandat 3 se sont succédés des commandants de nationalité française (trois), espagnole (deux), allemande (deux) et belge (trois)[302].

Ensuite, la mission est organisée selon ses deux principaux pôles comme l'explique le Colonel Hinnekens. Une première partie regroupe les conseillers de l'ATF (« Advisory Task Force »), composée d'une trentaine de militaires, tous officiers supérieurs, dont la fonction est de conseiller directement à Bamako l'état-major de l'armée malienne dans le but que celle-ci se renouvelle en commençant par son état-major, son échelon stratégique et opérationnel[303].

La deuxième partie est « l'Education and Training Task Force » (ETTF), que le Colonel Hinnekens a commandée. D'un côté, le pôle « education » s'entend par la formation dans les écoles militaires. Le Colonel Hinnekens reconnaît avoir rencontré certaines difficultés au début, notamment le fait que « les Maliens ne voulaient pas ouvrir leurs écoles militaires, ils ont leurs traditions propres, leurs manières de faire, c'était un peu chasse gardée. Il a fallu pas mal de temps avant de pouvoir mettre un pied dans leurs écoles militaires (une école pour officiers, pour sous-officiers et pour volontaires et soldats). »[304] De l'autre côté, il faut comprendre la partie « training » par l'entraînement mais aussi la formation dans tous les domaines militaires.

[299] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 27.
[300] *Ibidem.*
[301] DICKE, R., « The European Union Training Mission in Mali: a case study », *Croatian International Relations Review*, Vol. 20, n°71, 2014, pp. 106-107.
[302] EUROPEAN UNION TRAINING MISSION MALI, *A propos* [en ligne], http://eutmmali.eu/a-propos/ (consulté le 5 février 2018).
[303] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 16.
[304] *Ibidem.*

Comme cité précédemment, la « force protection » est constituée de militaires, environ 200, assurant la protection des instructeurs sur le terrain, lorsque ceux-ci donnent des formations à l'extérieur du camp[305], comme dans le cas des « Combined Mobile Advisory and Training Team » (CMATT), en français les équipes d'entrainements et conseils décentralisées combinées, organisées depuis le troisième mandat[306]. Enfin, se trouve à Koulikoro un hôpital de campagne, composé de « médecins, anesthésistes, dentistes, infirmiers qui s'occupaient du personnel européen et également des militaires maliens »[307].

Activités

Concernant les formations données par la mission, celles-ci sont programmées et établies aux mois de septembre-octobre de chaque année en fonction du personnel disponible. Le Colonel Hinnekens explique qu'il a par exemple donné des formations à des petites unités (d'une trentaine à une centaine de soldats) avec quelques instructeurs, en commençant toujours par une première semaine de cours dédiée à « une formation médicale et une formation pour mieux lutter contre le danger des mines, engins explosifs improvisés »[308], qui leur est utile s'ils sont convoqués et envoyés sur le terrain avant la fin de leur formation. Ensuite, les formations plus spécifiques, alliant théorie et pratique, présentent une grande variété : artillerie, mortier, sniper, commando, des formations plus poussées en premiers soins, recherche de renseignements, utilisation des chars, etc.[309] Les officiers ou sous-officiers reçoivent aussi des cours sur le droit des conflits armés, de la tactique, droits de l'homme, droit humanitaire international, mais également des formations pour commander une unité ou une compagnie. La durée des formations est d'une à deux semaines à trois-quatre mois[310].

Participation des Etats membres

Les nationalités qui ont pris le commandement de la mission illustrent la répartition des Etats membres dans la mission en termes de personnel et de matériel fourni. Leur participation est décidée sur base volontaire. En effet, au début de la mission un des principaux pays engagés était la France qui comptait le plus de personnel dont le premier commandant de la mission, le général Lecointre. Pour le Colonel Hinnekens, les intérêts stratégiques de la France dans la

[305] *Ibidem.*
[306] EUTM MALI – PUBLIC AFFAIRS OFFICE, EUTM MALI – European Union Training Mission, Presskit, 2016, pp. 3.
[307] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 16.
[308] *Ibid.,* question 28.
[309] *Ibidem.*
[310] *Ibidem.*

région et son statut d'ancienne puissance coloniale peuvent expliquer son grand engagement au sein d'EUTM Mali, à côté de son opération Barkhane qui comptabilise plus de 1 000 hommes au Mali et plus de 3 000 au Sahel[311]. Ensuite, les Allemands sont aussi fort présents en raison d'intérêts économiques et sécuritaires, notamment liés à la problématique migratoire[312]. L'Espagne est également fort représentée dans la mission et dans l'état-major, d'ailleurs le commandant actuel est espagnol, car elle s'inquiète de la situation chez les voisins de ses propres voisins (Algérie et Maroc)[313]. Les Anglais quant à eux se montrent moins proactifs sur place tout en restant « attentifs à ce que les autres Européens [font] sans trop se faire dépasser. Ils [restent] dans le bateau européen. »[314] Un autre pays important en termes de participation est la Belgique, qui à la suite des attentats de Paris et la volonté française de se décharger d'une partie de leurs missions en Afrique, a constitué le plus gros détachement avec environ 200-220 personnes en 2016-2017[315], lorsque le Colonel Hinnekens a participé à la mission. Les Français ont proposé aux Belges de reprendre une série des fonctions assurées par des Français, qui ont été dès lors beaucoup moins nombreux dans la mission[316]. D'ailleurs, le Colonel Hinnekens explique que la présence des Belges est appréciée par les Maliens car les deux pays partagent la même langue et sont comparables du point de vue des armées. Les Belges beaucoup plus diplomates, avec leur compromis à la belge, sans intérêt stratégique caché et sans accent colonial contrairement aux Français sont très bien considérés par les FAMa et les autorités politiques locales[317]. De plus, en 2016-2017, la Belgique s'est retrouvée à la tête de trois missions en Afrique : EUTM Mali (où trois généraux belges se sont succédé), la mission européenne en République centrafricaine et la MINUSMA. Cette situation peut s'expliquer par la volonté du Ministre des Affaires étrangères belge d'être présents au Sahel afin d'attaquer les problèmes des migrations et du terrorisme aux racines[318]. Plus récemment, la Belgique a opéré un shift en diminuant progressivement sa participation au sein d'EUTM pour s'engager davantage dans la MINUSMA[319].

[311] *Ibid.,* question 25.
[312] *Ibidem.*
[313] HUBAUT L., *L'Espagne veut être dans les quatre grands Européens (général Alejandre Martinez)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2018/05/lespagne-veut-etre-dans-les-4-grands-de-leurope-de-la-defense-general-alejandre-martinez/ (consulté le 27 juin 2018).
[314] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 25.
[315] *Ibid.,* question 21.
[316] *Ibid.,* question 16.
[317] *Ibid.,* question 25.
[318] *Ibid.,* question 17.
[319] *Ibid.,* question 20.

Enfin, chaque Etat membre envoie dans la mission du personnel en fonction de ses intérêts, de sa volonté de s'engager et de la disponibilité du personnel ainsi que de son expérience et expertise[320]. C'est ainsi que le Colonel Hinnekens explique qu'il a été choisi par la Belgique pour aller au Mali en raison de sa grande expérience du terrain et de la formation militaire[321]. Il souligne également le fait que tous les pays « placent leur petit drapeau »[322], les grands comme l'Allemagne et la France dans les plus importantes fonctions, mais également des plus petits pays comme l'Irlande, l'Italie, les pays baltes, l'Albanie, la Serbie qui détachent jusqu'à une dizaine de personnes[323].

iii) Réalisations de la mission et effets sur la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent

La mission EUTM Mali a montré des résultats positifs. En premier lieu, nous pouvons noter que depuis le début de la mission jusqu'à la fin du mandat 3 en mai 2018, 11 713 militaires maliens ont été formés sur une armée d'environ 20 000 hommes[324]. Autrement dit les objectifs des deux premiers mandats ont été remplis en formant huit GTIA, dont cinq ont été recyclés[325]. Relevons encore que sept formations décentralisées via les CMATT (les équipes mobiles de formation et de conseil) ont été effectuées, quinze cours de formation des formateurs/instructeurs ont été donnés, mais également trois cours d'officier de liaison du G5 Sahel et deux cours pour les officiers d'état-major du G5 Sahel, ainsi que divers cours plus spécifiques tels que cinq cours de tireur d'élite, 17 cours d'appui feu (mortier, artillerie…), neuf cours de logistique et le même nombre de Génie[326]. Ainsi, le pilier d'entraînement peut être qualifié de succès et le pilier consultatif a donné des résultats globalement positifs[327].

Un autre point positif qui peut être mis en avant est le fait d'intégrer les anciens rebelles qui ont signé l'Accord de paix de 2015 dans les GTIA et de les faire travailler avec les FAMa. Un signe que cette pratique est positive et peut influer sur la situation sécuritaire est le fait que cela dérange les terroristes, qui « essaient de casser cette relation de confiance qui naît petit à

[320] *Ibid.,* question 23.
[321] *Ibid.,* question 22.
[322] *Ibid.,* question 16.
[323] *Ibid.,* question 24.
[324] SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, M*ission d'entrainement de l'Union européenne (EUTM Mali)*, 22 mai 2018, p. 3.
[325] *Ibidem.*
[326] *Ibidem.*
[327] GROS VERHEYDE N., *Les atouts, les défis, les difficultés des missions/opérations militaires de l'UE (Kostarakos)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2018/02/les-principaux-defis-des-operations-et-missions-militaires-de-lue/ (consulté le 26 mars 2018).

petit »[328]. De manière générale, l'armée malienne progresse en étant désormais capable « de déployer 3 GTIA de manière permanente. Ils ont commencé leur propre cycle opérationnel. Leur propre cycle de formation a été réorganisé, en plaçant comme enjeux principaux : la sécurité au centre et au sud du pays, la réinstallation au nord, la lutte contre le terrorisme, la transformation interne »[329]. Les soldats ré-entraînés par EUTM Mali ont également témoigné d'une plus grande cohésion, d'une plus grande expérience acquise dans le Nord qui les rassurent et d'un soutien plus grand de la part de la population malienne[330].

Le Colonel Hinnekens établit donc un bilan positif de cette mission : « ce n'est pas un énorme succès mais c'est un succès. […] On a rempli notre part du contrat en formant les gens »[331]. D'ailleurs, la stratégie de formation a été revue pour s'adapter aux réels besoins des FAMa et malgré les difficultés, les formations ont été entièrement données[332]. Il poursuit en disant : « L'important était d'avoir sur le terrain des gens capables de répercuter cette formation dans leur propre unité, qu'ils puissent devenir eux-mêmes des formateurs. On forme des formateurs pour que quand l'UE se retire, ils soient capables de se reprendre en main. On a vu sur place des succès plus locaux, par exemple : la formation des instructeurs snipers maliens. De plus en plus, nous essayons que l'armée malienne reprenne son destin en main et qu'ils puissent se former eux-mêmes. Dans l'ensemble c'est un succès. »[333]

Pourtant, la tâche était colossale au départ, les forces armées maliennes souffrant « d'une chaîne de contrôle de commandement brisée, d'une gestion déficiente des ressources humaines, d'une insuffisance d'équipements militaires et de mauvaises pratiques, qui handicapent grandement son fonctionnement. »[334] Le Colonel Hinnekens souligne par exemple la difficulté de connaître la composition exacte de cette armée : « il y a parfois de la corruption, on inscrit des faux soldats sur des listes d'unités. On retrouve ça un peu partout en Afrique. L'UE a mis, entre autres, en place un projet de gestion des ressources du personnel pour aider l'armée malienne à se restructurer. »[335] D'autres difficultés sont le sous-équipement et le manque de moyens financiers de l'armée. La mission a également dû s'adapter à certaines

[328] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 14.
[329] GROS VERHEYDE N., *EUTM Mali : cinq GTIA sur les six formés sont sur le terrain.*
[330] *Ibidem.*
[331] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 30.
[332] *Ibidem.*
[333] *Ibidem.*
[334] ROUPPERT, B., « EUTM Mali, Une mission déployée dans l'urgence dans un contexte de conflit ouvert », *op. cit.,* p. 4.
[335] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 16.

« exigences abracadabrantes »[336] de l'armée malienne, telles que la création d'une compagnie de renseignement qu'ils espéraient être formée entièrement par l'UE. Cet exemple illustre la flexibilité, la souplesse et la capacité à s'adapter dont fait preuve la mission qui a par exemple fait venir des spécialistes belges en renseignement pendant trois semaines pour former les Maliens. Le Colonel Hinnekens témoigne de ce qu'il a vécu sur place en disant que les formateurs passaient d'une formation à une autre, devaient vérifier que les militaires maliens étaient tous présents et avaient les armes adéquates, avec suffisamment de munitions car ils voulaient les économiser pour le combat[337].

Une autre difficulté initiale relevée par le Colonel Hinnekens est le problème de la langue parlée par les militaires européens de la mission EUTM : « c'était un peu la Tour de Babel »[338]. En effet, l'anglais n'est pas bien maîtrisé par tous les militaires des différents nationalités représentées et la formation des FAMa est donnée en français. Celle-ci nécessite donc l'utilisation d'interprètes locaux afin de traduire depuis l'anglais, l'espagnol, le portugais et l'allemand principalement[339]. Cependant, cette difficulté a su être dépassée comme la crainte de faire travailler ensemble des armées différentes avec des méthodes différentes, parce que les différents Etats membres partagent le même langage militaire et les mêmes gestes de base du soldat[340]. La collaboration entre plusieurs nations sur le terrain est possible grâce à cette base commune, ce qui permet de développer un produit adapté aux attentes maliennes[341]. Cette multinationalité peut aussi être considérée comme un atout dans le sens où chaque nation a apporté son expertise dans sa spécialité[342], comme expliqué précédemment. Le Colonel Hinnekens salue ainsi le travail des Européens : « On dit toujours que l'UE n'a toujours pas de défense propre. Mais pour ce que j'ai vu sur le terrain, à un échelon très bas, j'ai vu que les Européens donc de plusieurs nationalités peuvent travailler ensemble »[343].

A la vue de ces nombreuses réalisations et à ce stade-ci (car la mission a entamé récemment son quatrième mandat), nous pouvons établir que la mission EUTM Mali a jusqu'à présent eu des effets positifs sur le processus de restauration de la sécurité en vue de la stabilisation du

[336] *Ibid.,* question 29.
[337] *Ibidem.*
[338] *Ibid.,* question 19.
[339] *Ibidem.*
[340] *Ibid.,* question 30.
[341] *Ibidem.*
[342] GROS VERHEYDE N., *La mission EUTM Mali à mi-parcours (gén. Guibert)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2013/09/la-mission-eutm-mali-a-mi-parcours/ (consulté le 5 janvier 2018).
[343] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 30.

Mali via le renforcement des capacités de l'armée malienne[344]. Comme expliqué, elle a montré des résultats positifs en ce qui concerne la formation et l'entraînement des militaires maliens. Même si l'après-formation sur le terrain, autrement dit savoir où sont envoyées les unités formées, comment elles sont poussées au combat et mettent en pratique ce qu'elles ont appris, n'est plus du ressort de la mission EUTM Mali[345], on peut supposer que les FAMa, mieux formées, sont en meilleure posture pour faire face aux groupes terroristes islamistes bien implantés dans le nord et le centre du pays grâce à des alliances avec des chefs locaux. De plus, des militaires maliens davantage formés, y compris au droit des conflits armés et à la tolérance, pourront à nouveau gagner la confiance et le soutien de certaines ethnies qui se sentent mieux défendues par les groupes armés extrémistes voire terroristes que par les militaires maliens[346]. Le bilan d'EUTM Mali est donc positif vis-à-vis de la sécurisation du pays et plus précisément de la lutte contre l'extrémisme violent, surtout si l'on garde à l'esprit que cette mission EUTM a permis à l'UE d'intervenir militairement dans un conflit ouvert mais en restant en deuxième ligne[347]. Elle arrive ainsi à avoir des effets indirects sur la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme alors même qu'elle ne possède pas la capacité de mener des opérations exécutives.

b) Mission EUCAP Sahel Mali

i) Contexte et lancement de la mission

La mission EUCAP Sahel Mali est du même format que la mission EUCAP Sahel Niger, qui aurait d'ailleurs dû s'étendre au Mali et à la Mauritanie. Ce type de mission vise à renforcer les capacités des forces de sécurité intérieures (FSI) du Mali qui organisées géographiquement : « la police est dans les villes, la gendarmerie autour des villes, et la garde nationale s'occupe des grands espaces et des frontières. »[348] Dans un contexte de recrudescence du terrorisme au Sahel menaçant la région et à la suite de la crise libyenne, la mission EUCAP Sahel Niger a été déployée en août 2012 pour une durée initiale de deux ans et avec un budget de 8,7 millions d'euros[349] et elle a été prolongée jusqu'en septembre 2018 avec un budget de

[344] *Ibid.,* question 34.
[345] *Ibid.,* question 30.
[346] *Ibid.,* question 34.
[347] GRIP, *L'UE au Mali - Evolution d'un rôle* [en ligne], https://www.grip.org/fr/node/788 (consulté le 10 juin 2018).
[348] GROS VERHEYDE N., *Nous devons mettre l'accent sur la formation des formateurs et des 2e écoles* (A. Conze), *op. cit.*
[349] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision 2012/392/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger)*, (L 187/48), Bruxelles, 2012, du 16 juillet 2012.

31 millions d'euros[350], elle en est à son troisième mandat. Cette mission entend « soutenir le renforcement des capacités des intervenants nigériens en matière de sécurité en vue de lutter contre le terrorisme et la criminalité organisée »[351], par le biais du conseil et de la formation. Parmi ses cinq objectifs, elle entend « soutenir le développement d'une coordination régionale et internationale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée »[352]. La mission est composée de 202 personnes : 71 personnels locaux et 131 experts internationaux issus de quinze Etats membres de l'UE[353]. En termes de résultats, elle a formé jusqu'à présent plus de 12 000 membres des forces armées, des forces de sécurité intérieure et de la magistrature.

Dans la continuité de la mission EUCAP Sahel Niger et considérée comme le pendant civil de la mission EUTM Mali, la mission EUCAP Sahel Mali est lancée le 15 janvier 2015[354]. Comme dit précédemment, l'UE pensait étendre la mission du Niger à l'échelle régionale, mais la crise malienne de 2012 a changé la donne et convaincu les Européens de finalement préférer l'option nationale[355]. La mission a donc un mandat propre et son commandement est situé à Bamako, l'UE a donc préféré une mission à la carte pour répondre au contexte national spécifique[356]. La planification de la mission dure deux ans, la décision l'établissant est approuvée le 15 avril 2014[357] et la mission est complètement opérationnelle en août 2015[358].

ii) Mandat, objectifs, organisation, participation des Etats membres et activités

La mission est initialement établie pour 24 mois, donc jusqu'en janvier 2017. Son mandat est prolongé. Son objectif principal est « de permettre aux autorités maliennes de

---

[350] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision (PESC) 2018/997 du Conseil du 13 juillet 2018 modifiant la décision 2012/392/PESC concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger),* (L 178/7), Bruxelles 2018, du 13 juillet 2018.

[351] CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision 2012/392/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger)*, *op. cit.*

[352] EUROPEAN EXTERNAL ACTION SERVICE, *À propos d'EUCAP Sahel Niger* [en ligne], https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-niger/11058/%C3%A0-propos-deucap-sahel-niger_fr (consulté le 20 juillet 2017).

[353] EUTM MALI, *Factsheet du mandat de la Mission d'entrainement de l'Union européenne au Mali*, juillet 2017.

[354] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2014/219/PESC du Conseil du 15 avril 2014 relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)*, JO L 113 du 16 avril 2014, pp. 21-26, du 15 avril 2014.

[355] BRUXELLES2PRO, *La mission de soutien aux capacités de sécurité au Mali « EUCAP Sahel Mali » (Fiche)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/11/la-mission-de-soutien-aux-capacites-de-securite-au-mali-eucap-sahel-mali-fiche/ (consulté le 15 janvier 2018).

[356] ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », *op. cit.,* p. 13.

[357] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2014/219/PESC du Conseil du 15 avril 2014 relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)*, *op. cit.,* du 15 avril 2014.

[358] BRUXELLES2PRO, *La mission de soutien aux capacités de sécurité au Mali « EUCAP Sahel Mali » (Fiche), op. cit.*

restaurer et de maintenir l'ordre constitutionnel et démocratique ainsi que les conditions d'une paix durable au Mali et de restaurer et maintenir l'autorité et la légitimité de l'État sur l'ensemble du territoire malien par un redéploiement efficace de son administration. »[359] Pour remplir cet objectif, quatre tâches relatives aux FSI lui sont confiées : « améliorer leur efficacité opérationnelle ; rétablir leurs chaînes hiérarchiques respectives ; renforcer le rôle des autorités administratives et judiciaires en matière de direction et contrôle de leurs missions ; faciliter leur redéploiement au nord du pays »[360]. Le deuxième mandat qui couvre la période janvier 2017 à janvier 2019 ajoute la tâche de contribuer « à l'amélioration de l'interopérabilité et de la coordination entre les forces de sécurité intérieure des pays du G5 Sahel et les FSI. »[361] Outre l'évolution du mandat, son budget a cru de manière importante : passant de 11,4 millions d'euros entre les mois de janvier 2015 et 2016 à 29,8 millions d'euros pour 2017-2018[362].

La mission est organisée autour de trois piliers qui s'inscrivent dans le cadre de la Réforme du secteur de la sécurité. Premièrement, un conseil stratégique par lequel la mission conseille les Maliens afin d'« améliorer leur stratégie nationale des ressources humaines, à moderniser leurs pratiques de gestion et de contrôle des services et avec le recrutement de nouveau personnel pour la Police, la Gendarmerie et la Garde nationale »[363]. Deuxièmement, la formation des FSI, en priorité des cadres, qui porte sur des sujets variés, tels que « le management et le commandement, l'éthique professionnelle, les droits de l'homme et le genre, les techniques de renseignement, l'intervention professionnelle, la police judiciaire, le contre-terrorisme, le maintien de l'ordre, [la police de proximité ou encore la formation de spécialistes] »[364]. La durée de formation est de quatre semaines, ce qui équivaut à 100 heures. De plus, à l'instar d'EUTM Mali dans une volonté d'appropriation locale, les formateurs maliens sont également formés afin de pouvoir eux-mêmes donner des formations à de futurs stagiaires[365]. Troisièmement, une collaboration étroite entre la mission et les autres acteurs internationaux au Mali est mise sur pied, ainsi qu'avec la société civile pour favoriser la compréhension et l'acceptation des réformes par la population. Cette collaboration doit servir

[359] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2014/219/PESC du Conseil du 15 avril 2014 relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)*, JO L 113 du 16 avril 2014, pp. 21-26, 15 avril 2014.
[360] *Ibidem.*
[361] CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2017/50 du Conseil du 11 janvier 2017 modifiant la décision 2014/219/PESC relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)*, JO L 7 du 12 janvier 2017, pp. 18-19, du 11 janvier 2017.
[362] *Ibidem.*
[363] EUCAP Sahel Mali, *A propos* [en ligne], https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-mali/40878/à-propos_fr (consulté le 26 mars 2018).
[364] *Ibidem.*
[365] *Ibidem.*

à maximiser les synergies et l'effet du soutien extérieur apporté aux FSI[366]. En outre, le personnel de la mission EUCAP Sahel Mali est composé d'une centaine d'Européens venant de 13-14 Etats contributeurs (les Etats non-membres de l'UE sont autorisés à participer) et de 30-40 Maliens[367].

iii) Réalisations de la mission et effets sur la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent

En termes de résultats, les données ne sont pas très étoffées, probablement en raison du caractère beaucoup plus récent de cette mission en comparaison avec EUTM Mali, mais la mission atteint ses objectifs et les formations s'accumulent. Plusieurs constats et défis peuvent tout de même être dressés. Le bilan après deux ans était de 1.896 stagiaires des FSI formés[368] et la mission a formé en trois ans plus de 3 000 policiers, gendarmes et gardes nationaux[369]. En 2016, la mission avait déjà formé plus de 2 000 agents maliens des niveaux supérieur et intermédiaire dans les trois types de forces[370] et 1.221 stagiaires[371]. L'année 2017 s'est terminée par un bilan similaire : 1602 stagiaires formés et 81 formations données[372]. Comme dans le cadre d'EUTM Mali, il est cependant difficile de déterminer avec précision le nombre total de personnes composant les FSI : environ 18 000 au total, c'est-à-dire plus de 7 000 dans la gendarmerie, plus de 6 000 dans la police et moins de 6 000 dans la garde nationale[373]. Un soutien à la gestion des ressources humaines fait donc aussi partie des tâches de la mission, d'autant plus que des recrutements sont nécessaires pour combler le manque d'effectifs sur le territoire. De plus, les 4 000 nouvelles recrues de 2016 sont jeunes et n'ont ni formation ni expérience professionnelle, excepté une formation de trois mois. Ces recrutements massifs constituent donc un réel défi pour la mission EUCAP Sahel Mali qui doit s'adapter et proposer des formations complémentaires[374]. D'ailleurs, ces recrutements constituent un autre défi de

[366] *Ibidem.*
[367] EUTM MALI, *Factsheet du mandat de la Mission d'entrainement de l'Union européenne au Mali*, *op. cit.*, p. 1.
[368] EUCAP SAHEL MALI, « Journée Portes Ouvertes, Faire vivre les actions d'EUCAP à la société civile », La Gazelle, *Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°4, mai 2017, p. 4.
[369] ESSOR, *EUCAP Sahel Mali : Un bilan encourageant en trois ans* [en ligne], http://malijet.com/communiques-de-presse/202602-eucap-sahel-mali-un-bilan-encourageant-en-trois-ans.html (consulté le 5 juillet 2018).
[370] EUCAP SAHEL MALI, « Journée Portes Ouvertes, Faire vivre les actions d'EUCAP à la société civile », La Gazelle, *Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°4, *op. cit.,* p. 3.
[371] *Ibid.,* p. 4.
[372] EUCAP SAHEL MALI, « Cap sur le Centre La mission soutient le retour des Forces de Sécurité intérieure dans les régions de Mopti et Ségou », *La Gazelle, Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°6, avril 2018., p. 12.
[373] GROS VERHEYDE N., *Nous devons mettre l'accent sur la formation des formateurs et des 2e écoles* (A. Conze) [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/11/nous-devons-mettre-laccent-sur-la-formation-des-formateurs-et-des-2e-ecoles-albrecht-conze/ (consulté le 7 mai 2018).
[374] *Ibidem.*

taille quant aux écoles de formation. En réalité, une seule école forme les FSI à Bamako et ce n'est pas suffisant. L'implantation d'écoles dans les régions permettrait également un retour des services de l'Etat dans le Nord, mais également un maintien dans le Centre. D'ailleurs, au cours de l'année 2016, la mission a commencé à procéder à une décentralisation de ses formations et conseils en dehors de la capitale malienne en envoyant des Equipes Mobiles de Formation et de Conseil (EMFEC) à Ségou, Kayes et Sikasso[375]. En outre, la mission s'inscrit davantage dans un processus d'appropriation puisqu'elle forme des formateurs[376] mais des difficultés se présentent là aussi puisque cette fonction est dévalorisée et donc n'attire pas[377]. Vu le succès des missions décentralisées dans les grandes villes du Sud, la mission réfléchissait début 2017 à envoyer des EMFEC dans les régions du Centre[378]. A partir de l'automne 2017, une série de formations ont été données dans le centre du pays, notamment à Mopti[379]. Par ailleurs, dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, on peut également relever plusieurs initiatives comme « la création de la Brigade d'investigation spécialisée (BIS), de la Force spécialisée anti-terroriste (ForSAT) et du Centre d'analyse et de fusion du renseignement (CAFR). »[380] De manière plus générale, le Chef de la mission en 2016 saluait alors le déroulement de la mission : « Il y a des signes encourageants de la reprise en main du Mali (*ownership*) avec la loi organique pour les forces de sécurité intérieure, la politique nationale de gestion des frontières qui s'élabore, et cette volonté d'augmenter les effectifs de sécurité. Trois éléments très tangibles qui n'étaient pas là quand on est arrivés. Nous avons pu être utiles et on pourra se rendre encore plus utiles dans le futur. Il faut rester impatient pour que le progrès vienne... mais ne pas être trop impatient pour voir des progrès. Il faut surtout les inciter suffisamment pour que la volonté de s'organiser mieux soit durable. »[381] Par exemple, le redéploiement des FSI dans le Nord prend du temps mais il faut se rendre compte que la situation au Mali est très compliquée[382].

[375] EUCAP SAHEL MALI, « Journée Portes Ouvertes, Faire vivre les actions d'EUCAP à la société civile », La Gazelle, *Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°4, *op. cit.,* p. 3.
[376] *Ibid.,* p. 8.
[377] GROS VERHEYDE N., *Nous devons mettre l'accent sur la formation des formateurs et des 2e écoles* (A. Conze), *op. cit.*
[378] EUCAP SAHEL MALI, « Journée Portes Ouvertes, Faire vivre les actions d'EUCAP à la société civile », La Gazelle, *Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°4, *op. cit.,* p. 2.
[379] EUCAP SAHEL MALI, « Cap sur le Centre La mission soutient le retour des Forces de Sécurité intérieure dans les régions de Mopti et Ségou », *op. cit.*, p. 4.
[380] ESSOR, *EUCAP Sahel Mali : Un bilan encourageant en trois ans, op. cit..*
[381] GROS VERHEYDE N., *Nous devons mettre l'accent sur la formation des formateurs et des 2e écoles* (A. Conze), *op. cit.*
[382] *Ibidem.*

Nous pouvons conclure que jusqu'à présent la mission EUCAP Sahel Mali montre des résultats positifs malgré une difficulté à trouver des chiffres plus détaillés. Bien qu'elle ne soit que dans sa quatrième année, elle témoigne notamment de la même manière qu'EUTM d'une volonté d'appropriation par les Forces de sécurité intérieures maliennes et de leur redéploiement dans tout le pays, y compris au Nord. Vu ces résultats et ces constats, nous pouvons dire que cette mission participe progressivement au rétablissement de la sécurité au Mali via le renforcement des capacités de ses FSI. Nous manquons de données pour parler de potentiels effets sur la stabilisation du Mali et notamment la lutte contre l'extrémisme violent. Néanmoins, nous pouvons supposer que des forces de sécurité formées dans une série de domaines et entraînées, notamment via des collaborations avec la mission EUTM, sont davantage en mesure de rétablir une sécurité pérenne au Mali, dans laquelle la population a confiance, et de faire reculer ainsi l'extrémisme violent.

c) Coopération entre les missions de PSDC et les différents acteurs internationaux au Mali

Quand nous analysons les mandats des différentes missions déployées au Mali ou même au Niger, nous pouvons constater que ceux-ci incluent et insistent sur une coopération entre ces missions, mais également avec partenaires extérieurs présents au Mali, afin de favoriser des synergies, veiller à une cohérence des actions menées et apporter une réponse internationale unifiée[383]. La coopération entre les deux missions de PSDC au Mali s'établit par exemple dans des formations conjointes, notamment la formation des futurs Commandants d'escadron[384], mais également dans des réunions de l'état-major d'EUTM à Bamako afin d'éviter de donner deux fois les mêmes formations[385]. Une coordination étroite est également à l'œuvre entre les chefs des quatre missions de PSDC dans la région : les deux au Mali ainsi qu'EUCAP Sahel Niger et EUBAM Libye[386]. Les chefs de missions au Mali sont également régulièrement en contact avec le Représentant spécial de l'UE pour le Sahel (établi en 2013) et la délégation de l'UE à Bamako[387]. Notons à ce propos que le rôle du Représentant spécial de l'UE pour le Sahel est justement de coordonner l'approche globale de l'UE par rapport de

[383] PETIT, Y., *op. cit.,* p. 196.
[384] EUCAP SAHEL MALI, « Journée Portes Ouvertes, Faire vivre les actions d'EUCAP à la société civile », La Gazelle, *op. cit.*, p. 4.
[385] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 31.
[386] GROS VERHEYDE N., *EUCAP Sahel Mali : la décision est prête*. Détails [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2014/04/eucap-sahel-mali-la-decision-est-prete/ (consulté le 30 janvier 2018).
[387] *Ibidem.*

la crise au Sahel, plus précisément dans ce cas-ci au Mali, en encourageant entre autres une utilisation coordonnée et effective de tous les instruments de l'UE[388].

La collaboration se fait donc également entre les acteurs de l'UE et leurs partenaires internationaux. Comme l'explique le Colonel Hinnekens, des réunions régulières rassemblent des représentants du G5 Sahel, des responsables d'EUTM et des missions EUCAP, de la MINUSMA ainsi que les représentants militaires de plusieurs grandes nations européennes « pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde »[389]. De plus, le système des officiers de liaison [qui représentent leur état-major ou leur composante et qui rapportent ce qui se fait chez eux] est aussi utilisé, notamment « un lieutenant-colonel français […] était l'officier de liaison de Barkhane au sein de l'EUTM. Il disait où en était la mission Barkhane et si des gens formés allaient aider dans la mission Barkhane savoir ce qu'ils avaient fait. »[390] En outre, des programmes de formations d'EUTM de cinq à six semaines sont également coorganisés avec la MINUSMA et l'opération Barkhane[391]. Enfin, la coopération se fait aussi dans le domaine du renseignement et des échanges d'informations nombreux, notamment entre l'ONU et l'EUTM[392].

3.2. Politiques de développement

3.2.1. Programme indicatif régional Afrique de l'Ouest 2014-2020

En ce qui concerne le PIR pour l'Afrique de l'Ouest dans la période 2014-2020, nous pouvons constater que l'enveloppe A a fortement augmenté en comparaison au PIR 2008-2013, puisque le montant passe de 597 millions d'euros à 1,15 milliards d'euros, ce qui peut s'expliquer par la déstabilisation de la région au début des années 2010. En effet, comme le stipule le PIR 2014-2020, « certains de ces défis se sont accentués de manière préoccupante. L'insécurité alimentaire et nutritionnelle touche les zones sahéliennes de manière chronique, mettant en péril la vie et le développement d'un nombre important de populations, vulnérables, et principalement des enfants et des femmes. Tandis que la longue crise ivoirienne a trouvé une solution après plus de dix ans, le Mali, jusque-là considéré comme un exemple de stabilité, a basculé dans une crise institutionnelle et sécuritaire sans précédent, inhérente à la conjugaison de facteurs de gouvernance internes mais aussi de nouveaux éléments de

[388] PETIT, Y., *op. cit.,* pp. 192-193.
[389] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 31.
[390] *Ibidem*.
[391] HUBAUT L., *Pour reconstruire les FAMA, focus sur les compagnies et les académies (général Devogelaere), op. cit.*
[392] HINNEKENS T.,*op.cit.,* question 31.

déstabilisation externes : les conséquences de la crise libyenne, les mouvements terroristes liés à Al Qaeda (également présents dans la zone saharienne) qui mettent en danger l'ensemble des pays de la sous-région. Au-delà des nouvelles menaces sécuritaires sur la paix et la stabilité régionale liées notamment à la piraterie maritime dans le Golfe de Guinée, le phénomène de Boko Haram continue de faire peser la menace terroriste sur la partie nord du Nigeria, devenu fin 2013 le pays le plus riche de l'Afrique sub-saharienne, mais aussi sur l'ensemble de la région. »[393]

Le Chef de la Coopération de l'UE au Mali explique à ce sujet qu'il a « des échanges réguliers avec les autres chefs de coopération. [Cependant,] les pays ici n'ont qu'une volonté relativement réduite d'intégration régionale. Au niveau politique, il y a un certain affichage mais derrière cela c'est très relatif, notamment entre la Mauritanie et le Mali. »[394]

3.2.2. Programme indicatif national 2008-2013 – Mali (10e FED)

Repenchons-nous un instant sur le PIN de 2008-2013 car le début de la crise se situe à l'intérieur de cette période. Nous pouvons constater que le montant du 10e FED a finalement été de l'ordre de 777 millions d'euros, ce qui paraît être beaucoup plus important que celui du 9e FED qui avait reçu une enveloppe de 492 millions d'euros. En réalité, comme le précise le Chef de la Coopération au Mali, « ce qui explique le montant supérieur du 10e FED est qu'il y a eu une rallonge exceptionnelle pour la reprise en 2013 de la coopération avec le Mali. C'est une allocation additionnelle au PIN décidée dans le cadre d'un programme de mesures spéciales en faveur du Mali. Selon un document que j'ai sous les yeux, la somme de 144.800.000 euros a été transférée des réserves du 10e FED vers son enveloppe A. A côté de cela, il y a aussi d'autres instruments. Exemple le Fonds fiduciaire dépasse le Fonds européen de développement désormais. Il y a compensation par d'autres. »[395]

En réalité, il faut préciser que durant la crise malienne, suite au coup d'Etat militaire du 22 mars 2012, l'aide européenne au développement a été suspendue pendant un an, mais la délégation de l'UE au Mali fait attention au choix du terme et parle plutôt de ralentissement de l'aide plutôt que de suspension[396]. Des mesures prudentielles ont alors été prises afin de « recentrer [l'aide] sur des actions de soutien direct à la population, à la transition

[393] UNION EUROPÉENNE – AFRIQUE DE L'OUEST, Programme indicatif régional 2014-2020, 2014.
[394] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI, *op. cit.,* question 11.
[395] *Ibid.,* question 4.
[396] ASTOIN, M-F., *op. cit.,* p 19.

démocratique et à l'aide humanitaire »[397]. Le Chef de la Coopération de l'UE au Mali explique ceci : « Les termes sont parfois trompeurs. On a toujours une approche très réfléchie. Notre coopération au développement n'est pas une petite ONG qui travaille avec les populations. La coopération au développement est un bailleur de fonds qui travaille avec un Etat. Nous avons donc besoin de cet Etat pour mettre en œuvre nos financements. Quand cet Etat n'est plus « normal » parce qu'il y a eu rupture de l'ordre constitutionnel, suite à un coup d'état notamment, on a plusieurs gradations de réponse. Sauf situation de guerre, ce qui était en cours continue. Par contre, on n'instruit pas de nouveau programme avec cet Etat en rupture constitutionnelle. On ne peut pas verser des fonds à un Etat qui ne fonctionne pas normalement. Mais on peut signer directement avec des ONG pour des programmes qui viennent en appui direct aux populations. En 2012-2013, on n'a pas signé de nouveaux documents, on a continué ce qui était en cours, on n'a pas signé de nouveaux appuis budgétaires. On s'est adapté pour qu'avec d'autres instruments les populations reçoivent une aide directe. »[398]

3.2.3. Programme indicatif national 2014-2020 – Mali (11e FED)

Comme l'explique le Chef de la Coopération de l'UE au Mali, « le Fonds européen de développement pour le Mali est de [615] millions d'euros pour la période 2014-2020. Cet argent-là est intégralement géré au Mali dont on assure la mise en œuvre et le contrôle financier. »[399] A propos de ce PIN, il précise qu'on peut relever que deux régions du Mali « reçoivent des fonds destinés à des zones précises. Il y a le Nord, qui est depuis longtemps une région difficile en particulier au niveau géographique, les distances sont énormes, le climat est aride. Il y a peu de population mais 'elle coûte plus cher'. Dans le cadre des accords de paix, on essaie aussi de garder le Nord dans l'unité nationale. Une autre région reçoit des fonds spécifiques : le centre (Mopti, Ségou) où il y a depuis quelques années un effondrement de l'Etat. Les représentants de l'Etat sont partis. On essaie d'appuyer le retour de l'Etat (police et gendarmerie principalement) dans cette région dans un souci de ne pas laisser cette zone totalement seule. Mais on essaie de garder un certain équilibre et de ne pas oublier le reste du pays. »[400]

A la question de l'interdépendance entre sécurité et développement et d'une éventuelle influence dans son travail, le Chef de la coopération explique qu'il y a effectivement « des

[397] *Ibidem*.
[398] CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI, *op. cit.,* question 4.
[399] *Ibid.,* question 3.
[400] *Ibid.,* question 8.

fonds dédiés au développement classique. Mais même dans le cadre du développement classique, tout cela est lié. Exemple : les djihadistes ont tendance à fermer les écoles. Nous, en réponse, nous travaillons avec le PAM (Programme Alimentaire Mondial) en mettant en place des cantines scolaires pour inciter les parents à mettre leurs enfants dans les écoles. C'est un élément pour renforcer l'attraction des écoles vis-à-vis des parents. Pour la région du Centre on va mettre 70-80 millions, sur cela 30 millions vont aller aux aspects renforcement de la sécurité. On va reconstruire des camps pour permettre à la police et à la gendarmerie de se réinstaller. Tout cela est donc inter-corrélé. Cela devient dans certaines régions un secteur qui est un secteur prioritaire. S'il n'y a pas un retour à un certain niveau de sécurité, l'Etat ne peut plus y être présent et donc la santé et l'école non plus. »[401] Il ajoute à cela sa collaboration hebdomadaire avec les missions EUTM Mali et EUCAP Sahel Mali, dont il « obtient des conseils, […] [il] les utilise pour la mise en œuvre de certains programmes. […] Dans les deux cas il y a un général et un conseiller politique. Je rencontre ces personnes régulièrement, toutes les semaines. Au niveau management il y a énormément de contacts. »[402]

Dans le 11e FED, on peut constater que l'éducation devient un secteur de concentration. La question se pose alors de savoir si certains secteurs sont particulièrement financés en vue de stabiliser le Mali en passant par la lutte contre l'extrémisme et contre les facteurs qui peuvent y mener. A cette question le Chef de la Coopération répond : « On a toujours financé des secteurs sociaux avec des montants conséquents. On ne les finance pas plus. Mais on va peut-être financer des choses un peu différentes. Exemple : dans le secteur de l'éducation, on est en train d'envisager de travailler avec les madrasas, les écoles coraniques. Elles sont hors système. On veut essayer de les intégrer dans le secteur éducatif malien pour les contrôler, les gérer. Il y a une approche où on va continuer à appuyer l'éducation mais on va regarder des choses différentes. Cela ne modifie pas les choses sur le financement mais sur le fond. »[403] En parlant du secteur de l'éducation, il poursuit : « Avant on faisait de l'éducation sous forme d'appui budgétaire. Maintenant avec le 11e FED on en fait un secteur de concentration. Il y a 10-15 ans on s'est un peu cassé les dents. Il faut éduquer pour changer les mentalités. Mais on a toujours fait dans l'éducation, on le faisait avec une modalité différente. C'est un peu naïf de se dire qu'on va mettre de l'argent dans l'éducation pour ne plus avoir de djihadistes. Il faut

[401] *Ibid.,* question 13.
[402] *Ibidem*.
[403] *Ibid.,* question 14.

une approche plus globale. On a fait une erreur il y a 40 ans où on aurait dû mettre le paquet dans l'éducation, on serait ailleurs maintenant. »[404]

3.2.4. Fonds fiduciaire d'urgence pour le Sahel

A côté du FED, un autre instrument important au Mali est le Fonds fiduciaire d'urgence relatif à la migration, issu de la Conférence de la Valette : « cela représente 180 millions de contrats signés et probablement plus dans les mois à venir. Ce fonds est destiné à des questions de migration mais qui est utilisé au Mali pour des questions de sécurité. Car on considère qu'une zone d'insécurité va générer des migrations de gens qui veulent sauver leur peau. »[405] C'est un instrument qui fonctionne sur un mécanisme de décision beaucoup plus rapide, en quelques mois et la mise en œuvre peut également être rapide après la signature. Comme l'explique le Chef de la Coopération : « Dans un projet « normal », après la signature, la première année sert à lancer le projet, lancer les appels d'offre, acheter le matériel, recruter le personnel. Ici on essaie de réduire ce temps-là avec des projets mis en œuvre sur 2-3 ans avec un démarrage rapide. C'est surtout dû à l'urgence situationnelle. Dans le Centre il faut agir vite sinon les djihadistes s'installent et commencent à aider les populations, d'où une certaine habitude qui s'installe. »[406] Dans un projet plus classique, la temporalité est plus longue : « parfois ça peut être très long même avant que le projet ne démarre. Ce n'est pas toujours mauvais de prendre le temps mais dans certains domaines, notamment la sécurité, on doit aller plus vite. Si ce sont des projets de type infrastructure, hydraulique, éducation ou santé, on va mettre en moyenne 2 ans entre le début de l'idée et la signature d'une convention de financement avec l'Etat malien. Pendant 2 ans on fait des études, on instruit le projet. Une fois que la convention de financement est signée, un projet s'étale en général entre 3 et 5 ans. »[407]

3.2.5. Effets des politiques de développement sur la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent

Si l'on essaye de voir comment la politique de développement de l'UE peut agir dans la lutte contre l'extrémisme violent et de manière générale la stabilisation du pays, le Chef de la Coopération répond ceci : « Pour l'instant on agit avec des réponses techniques. On travaille dans un pays qui a ses mécanismes de décision. On peut apporter un appui, on ne va pas se substituer à l'Etat. Même si l'opération Barkhane s'est totalement substituée à la place de

[404] *Ibid.,* question 15.
[405] *Ibid.,* question 9.
[406] *Ibidem.*
[407] *Ibidem*.

l'armée malienne pour préserver l'intégrité du territoire malien. Les premières réponses sont EUTM (formation de l'armée) et EUCAP (formation des forces de police et de sécurité intérieure) car il faut remettre l'Etat sur l'ensemble du territoire et faire régner la loi. Dans le Nord, c'était une zone de non droit. Il y a eu une réponse technique. Tout cela se met en parallèle avec la MINUSMA, 13 000 hommes répartis sur le territoire. La deuxième réponse, au niveau des ministères, au niveau de la mise en œuvre des politiques nationales, consiste à apporter un appui financier et technique. Exemple : le PSIRQ, c'est le plan de sécurité dans les régions de Mopti et Ségou élaboré par les Maliens, qui suppose le repositionnement de la police et de la gendarmerie. C'est un plan que nous appuyons financièrement (35 millions), avec de l'assistance technique. Il y a un appui plus localisé sur cette zone. La mise en œuvre reste entre les mains des Maliens, on ne peut pas se substituer à ce niveau-là. Dans les secteurs sociaux, éducation et santé, c'est une réponse plus lente. On travaille aussi beaucoup sur la gouvernance, notamment la bonne gestion des finances publiques. Normalement le Mali devrait être plus riche qu'il ne l'est maintenant. Il ne l'est pas car il n'a pas été bien géré, notamment avec des pertes sur le budget de l'Etat. Cet argent se dissout. Théoriquement un budget de l'Etat se transforme dans des routes, des écoles. Ici on essaie d'avoir une meilleure gestion du pays. Pour l'instant c'est donc une réponse très technique, exemple : renforcer la sécurité d'un aéroport. C'est la réponse d'urgence sur laquelle on travaille maintenant. »[408] En termes d'impact de cette aide européenne au développement au Mali, le Chef de la Coopération souligne que « C'est très compliqué d'isoler quels sont les résultats dont on pourrait se targuer. Il y a les routes, c'est facile mais il n'y a pas que cela. Pour avoir des réponses, il faudrait aller dans chaque programme et voir ce qui a été obtenu et compiler tout cela. On est en train de faire cela au niveau européen. On a participé au fait que l'Etat malien ne s'est pas effondré. Les partenaires techniques et financiers ont réussi à soutenir l'Etat pour qu'il ne s'écroule pas. C'est déjà un résultat à mettre en avant. Pendant tout un temps on a porté le Mali à bout de bras. Le retour de l'Etat dans la zone du Centre est aussi porté à bout de bras. Si l'UE n'avait pas réagi, si la France n'avait pas réagi avec la crise du Nord, le pays se serait écroulé. »[409]

[408] *Ibid.,* question 16.
[409] *Ibid.,* question 18.

Conclusion générale

Pour rappel, notre question de recherche était la suivante : « Quelle est la contribution de l'Union européenne en matière de lutte contre l'extrémisme violent au Sahel, plus particulièrement au Mali depuis 2012 ? Quels effets l'Union européenne a-t-elle sur la lutte contre l'extrémisme violent au Mali depuis 2012 par le biais de ses instruments de développement et de sécurité dont notamment sa mission de PSDC, EUTM Mali ? »

Dans le premier chapitre, nous avons commencé par des questions terminologiques. Puis, nous sommes revenus sur la crise survenue au Mali en 2012, ses origines diverses, ses belligérants, le conflit qui s'en est suivi et son évolution jusqu'à aujourd'hui, ainsi que l'entrée en scène de différents acteurs internationaux tels que l'Union européenne.

Le deuxième chapitre a été l'occasion de nous pencher sur l'historique des relations entre l'UE et le Mali via l'étude des politiques européennes mises en place avant 2012, plus particulièrement dans les domaines du développement et de la sécurité et qui ont permis de comprendre l'implication de l'UE après 2012. Au niveau du développement, nous nous sommes penchée sur les Programmes indicatifs régionaux et nationaux (PIR et PIN) de 2008-2013 qui prévoient l'allocation des Fonds européens de développement au Mali et à l'Afrique de l'Ouest dans plusieurs secteurs d'intervention principaux. Au niveau de la sécurité, contrairement au développement l'UE n'intervenait pas directement au Mali en raison de la relative stabilité du pays, mais nous avons choisi de traiter de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et de l'Instrument de stabilité en vue de comprendre leur utilisation après 2012. Enfin, la seconde partie de ce chapitre a servi à analyser une stratégie développée en 2011 par l'UE : la Stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel, qui se veut être le cadre dans lequel l'UE agit dans les trois pays concernés (Mali, Mauritanie, Niger, rejoints par le Burkina Faso et Tchad en 2014). Cette stratégie se fonde sur le concept d'approche globale que l'UE souhaite mettre en place dans cette région pensée pour lutter contre les différents problèmes récurrents que connaissent ces pays. En effet, l'approche globale entend favoriser une utilisation cohérente et coordonnée des différents instruments à la disposition de l'UE en se fondant sur le lien d'interdépendance, d'inter-corrélation entre sécurité et développement. Ce deuxième chapitre a permis de faire le lien entre la crise malienne, et le conflit qui a suivi, et la gestion de la crise par l'UE via l'étude de certaines de ses réponses. Dès lors, il importait d'évoquer les intérêts qu'avait l'UE à agir au Mali, et au Sahel plus

généralement, et donc ses intérêts d'une stabilisation du pays en luttant contre l'extrémisme violent.

Le troisième chapitre a donc constitué l'analyse de différentes actions entreprises par l'UE au Mali après 2012 dans deux domaines : le développement et la sécurité. Il a donc été question de s'interroger sur la réponse ou plutôt les réponses apportées par l'UE à la crise et puis au conflit malien. Nous avons dû opérer certains choix quant à l'étude de ces divers instruments de sécurité et de développement. Tout d'abord en matière de sécurité, notre attention s'est portée principalement sur la mission EUTM Mali (2013) et moins longuement sur la mission EUCAP Sahel Mali (201) avec un bref retour sur la mission EUCAP Sahel Niger (2012). Après l'analyse de ces missions de PSDC, nous avons évoqué quelques cas d'utilisation de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et de l'Instrument de Stabilité au Mali après 2012. Enfin, la deuxième partie de ce troisième chapitre a été consacrée à analyser la coopération au développement de l'UE au Mali après 2012, principalement par les Fonds européens de développements alloués au Mali notamment selon des secteurs dits de concentration. Cette dernière partie a aussi été l'occasion d'évoquer la suspension de l'aide européenne durant un an et le fonds fiduciaire d'urgence relatif à l'immigration.

Pour répondre à nos hypothèses de recherche, la première était « nous supposons que l'UE contribue largement à la lutte contre l'extrémisme violent via une aide sécuritaire et une aide au développement bien qu'elle soit limitée en termes de capacités, notamment militaires. » Nous pouvons en premier lieu confirmer la large contribution de l'UE à la stabilisation du Mali et donc indirectement à la lutte contre l'extrémisme violent, tant par le nombre des instruments de développement et de sécurité utilisés que par les sommes allouées. L'UE a bien conscience que ce qui se passe au Sahel, et donc une instabilité et insécurité, peut avoir de lourdes conséquences sur son propre territoire (immigration, terrorisme, trafics…). Comme nous l'avons évoqué, elle est intervenue tôt dans la crise malgré quelques réticences par exemple pour lancer la mission EUTM Mali pour tenter d'enrayer le phénomène de l'extrémisme violent aux côtés des forces françaises, onusiennes et africaines et ainsi d'éviter que la région ne devienne le « Sahélistan ». L'analyse des différents outils de développement et de sécurité a permis de voir que l'UE tente d'apporter une réponse multidimensionnelle à une crise multidimensionnelle. Sa réponse se veut ainsi globale en se fondant sur l'interdépendance entre sécurité et développement tout en sachant contourner son incapacité de mener des opérations militaires exécutives.

Notre deuxième hypothèse relative aux effets des actions en termes de développement supposait que par l'importante contribution financière l'UE parviendrait à lutter de manière importante contre l'extrémisme violent par le biais de sa lutte contre les facteurs qui y mènent. Par l'analyse que nous avons menée, nous devons nuancer cette hypothèse puisque la réponse apportée par l'UE en termes de développement s'inscrit dans une temporalité longue et que des effets des politiques en matière de développement mises en œuvre depuis la crise de 2012 ne peuvent pas encore être décelés. Ainsi, nous pouvons attester d'une large contribution en matière de développement de la part de l'UE pour le Mali mais il est difficile répondre complètement à cette hypothèse. Des effets de cette aide au développement antérieure ou postérieure à la crise sur le phénomène de l'extrémisme violent et ses facteurs ne pourront sans doute être étudiés que dans quelques années et devront aussi être replacés dans une approche globale.

Enfin, en termes de sécurité, nous avons posé l'hypothèse que l'intervention de l'UE risque d'être insuffisante par le fait qu'elle se « contente » de renforcer les capacités des forces de sécurité et de défense maliennes. Nous pensons qu'une intervention militaire a de plus grands effets, mais uniquement sur le court terme. Nous pouvons infirmer cette hypothèse et affirmer que les actions de l'UE en matière de sécurité et principalement ses missions de PSDC qui entendent contribuer à la Réforme du secteur de la sécurité et ainsi renforcer les capacités des militaires maliens et des forces de sécurité intérieures peuvent avoir des effets. En effet, comme nous l'avons dit, la mission EUTM Mali permet à l'Union d'intervenir militairement tout en restant en deuxième ligne mais en influençant la situation sécuritaire en envoyant des militaires mieux formés sur le terrain aux côtés des autres forces étrangères

Pour terminer, il est important de dire que l'engagement de l'Union européenne doit se faire sur le long terme, y compris en matière de sécurité, pour influencer le plus positivement la situation au Mali. L'action de l'UE doit également continuer à s'inscrire dans une approche globale et régionale, ainsi que par une coopération avec les partenaires internationaux sur place pour tenter de mettre fin à un conflit de plus en plus complexe.

En dernier lieu, il nous faut nuancer nos conclusions lorsqu'il s'agit d'un sujet tel que le nôtre, où les actions et missions sont encore en cours, où le conflit perdure encore aujourd'hui avec de nouvelles évolutions, de nouveaux acteurs (ou groupes armés qui fusionnent ou voient le jour), de nouvelles dynamiques. Quant aux effets des missions et instruments évoqués, vu la proximité temporelle de l'époque où ils ont commencé à être mis

en œuvre, il apparaît compliqué de posséder le recul nécessaire et suffisant pour véritablement les juger ou en dresser un bilan complet. Dès lors, notre bilan ne s'avère que provisoire et concerne finalement plutôt des contributions et des réalisations concrètes que des effets qui ne pourraient être envisagés que sur un plus long terme.

Evoquons à ce titre les difficultés que nous avons rencontrées durant notre parcours de recherche. Sans entrer dans les détails, elles furent principalement de l'ordre des ressources, étant donné l'actualité brulante de notre sujet. En effet, les documents sur les effets des missions ou actions datant de 2013 et 2015 par exemple étaient bien moins nombreux que ceux concernant des actions ou interventions plus anciennes. De même, bien qu'il s'agisse d'un problème d'envergure dans une région où les intérêts de l'UE sont nombreux et dont les conséquences pourraient se répercuter sur le sol européen (notamment en matière de terrorisme), le cas du Mali est finalement peu traité dans la presse. Enfin, citons également les documents confidentiels auxquels l'accès ne nous était pas autorisé bien que les deux personnes que nous avons interviewées s'y réfèrent.

Par ailleurs, notre recherche est loin d'être exhaustive et elle nous apporte son nouveau lot de questionnements qui constituent autant de nouvelles pistes d'analyse qu'il ne nous est pas possible d'aborder mais que nous espérons voir traitées dans le futur par d'autres étudiants ou chercheurs expérimentés. Nous espérons tout de même avoir apporté quelques éléments nouveaux, un regard plus récent à la réflexion sur l'action extérieure de l'UE au Mali. En effet, notre travail est notamment enrichi des deux interviews d'acteurs européens impliqués dans l'intervention de l'UE au Mali : le colonel Thierry Hinnekens et le Chef de la Coopération de l'UE au Mali.

Espérons pour le Sahel et pour le Mali une amélioration de la situation dans les années à venir, un recul de l'extrémisme violent grâce aux différentes initiatives notamment européennes et la continuation de la mise en place des nombreuses actions déjà menées par l'UE afin d'améliorer tant la sécurité que le développement du pays. Les enjeux de ce conflit sont en effet extrêmement importants. Il faudra garder cette région à l'œil, continuer à l'analyser car la situation risque bien d'encore évoluer, notamment avec les élections présidentielles qui viennent d'y avoir lieu (août 2018) et dont nous ne connaissons pas encore les résultats à l'heure de notre rédaction.

Bibliographie

1. Entretiens téléphoniques

- CHEF DE LA COOPÉRATION DE L'UE AU MALI (interview téléphonique, 3 avril 2018).
- HINNEKENS T. (interview téléphonique, 16 juillet 2018).

2. Ouvrages

- ADAM, B. (dir.), *Europe. Puissance tranquille ? Rôle et identité sur la scène mondiale*, Les livres du GRIP, Bruxelles, GRIP-Editions Complexe, 2006, 190 p.
- ADAM, B., *Mali : De l'intervention française à la reconstruction de l'Etat*, Bruxelles, GRIP, 2013, 31 p.
- AMMOUR, L. A., B*erghezan, G., Sahel. Eclairer le passé pour mieux dessiner l'avenir*, Bruxelles, Editions GRIP, 2013, 134 p.
- BALLEIX, C., *L'aide européenne au développement*, Paris, La Documentation française, 2010, 221 p.
- BAUDAIS, V., *Les trajectoires de l'Etat au Mali*, Paris, L'Harmattan, Etudes africaines, 2015, 568 p.
- BAUER, A., BÉRAUD, C. et al., *La lutte contre le terrorisme*, Paris, Editions du Seuil, 2016, 207p.
- BETTATI, M., *Le terrorisme : Les voies de la coopération internationale*, Paris, Odile Jacob, 2013, 294 p.
- BOUKARI-YABARA, A., *Mali*, Monde arabe/Monde musulman, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014, 119 p.
- CATHALA, R., *Où va le Mali ? Entre vulnérabilités et résilience*, Paris, Editions du Cygne, 2014, 137 p.
- CARBONE, M., *The European Union in Africa : Incoherent policies asymmetrical partnership, declining relevance ?*, Manchester, Manchester University Press, 2013, 331 p.

- CHALIAND, G. (dir.), *Les stratégies du terrorisme*, Paris, Desclées de Brouwer, 1999, 243 p.

- CHAPPELL, L., MAWDSLEY, J., PETROV, P., *The EU, strategy and security policy: Regional and strategic challenges*, Oxon, Routledge, 2016, 225 p.

- EL DIFRAOUI, A., *Le djihadisme*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2016, 128 p.

- GÉRÉ, F., *Pourquoi le terrorisme ?*, Paris, Larousse, 2006, 160 p.

- GUIDÈRE, M., *Atlas du terrorisme islamiste d'Al-Quaida à Daech*, Paris, Autrement, 2017, 95p.

- HAMEL, N., ALDJIMA NAMOUNTOUGOU, M., *Conflits liés aux ressources et terrorismes : Deux facettes de l'insécurité*, Paris, OCDE, 2013, 146 p.

- HOLLAND, M., et DOIDGE, M., *Development Policy of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2012, 277 p.

- HOWORTH, J., *Security and defence policy in the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, 299 p.

- GINSBERG, R., PENKSA, S., The *European Union in global security: The politics of impact*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014, 299 p.

- FAIA, T., Exporting Paradise ? EU Development Policy towards Africa since the End of the Cold War, Newcastle, Cambridge Scholars, 2013, 307 p.

- FRÉMEAUX, J., EVANNO, P., CHAUPRADE, A. (dir.), *Menaces en Afrique du Nord et au Sahel et sécurité globale de l'Europe*, Paris, Ellipses, 2013, 184 p.

- GALY, M. (dir.), *La guerre au Mali*, Paris, Editions La Découverte, 2013, 185 p.

- GIBERT, M., *Monitoring a region in crisis : the European Union in West Africa*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, 2007, 81 p.

- GOERENS, C., *Sécurité et développement de l'Afrique : une nouvelle approche de l'UE*, Paris, Institut d'études de sécurité de l'Union européenne, 2007, 75 p.

- GONIN, P., KOTLOK, N., PEROUSE DE MONTCLOS, M.-A. (dir.), *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013, 343 p.

- GROSS, E., JUNCOS, A., *EU conflict prevention and crisis management : Roles, institutions and policies*, Oxon, Routledge, 2011, 178 p.

- JEANCLOS, Y. (dir.), *Crises et crispations internationales à l'ère du terrorisme, au XXIe siècle*, Bruxelles, Bruylant, Coll. Etudes stratégiques internationales, 2011, 484 p.

- KEUKELEIRE, S., et DELREUX, T., *The Foreign Policy of the European Union*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2014.

- LARROQUE, A.-C., *Géopolitique des islamismes*, Paris, Presses Universitaires de France, Que sais-je ?, 2014, 128 p.

- L'HEUILLET, H., *Aux sources du terrorisme. De la petite guerre aux attentats-suicides*, Paris, Fayard, 2009, 346 p.

- NKUNDABAGENZI, F., SANTOPINTO, F., *Le développement. Une arme de paix*, Bruxelles, Editions Complexe, 2003, 149 p.

- RAFFRAY, M., *Touaregs : La révolte des hommes bleus 1857-2013*, Paris, Economica, 2013, 99p.

- RAFLIK, J., *Terrorisme et mondialisation : Approches historiques*, Paris, Editions Gallimard, 2016, 402 p.

- RAPIN, A.-J., *Pour en finir avec le terrorisme : L'équivoque de la terreur, de la Révolution française aux attentats jihadistes*, Berne, Peter Lang, 2014, 216 p.

- SICURELLI, D., *The European Union's Africa policies : Norms, interests and impact*, Surrey, Ashgate, 2010, 142 p.

- STRUYVE DE SWIELANDE, T., *La Chine et les grandes puissances en Afrique : Une approche géostratégie et géoéconomique*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2010, 192 p.

- WHITMAN, R., WOLFF, S., *The European Union : A global conflict manager*, Oxon, Routledge, 2012, 253 p.

3. Articles scientifiques

- ALY DIALLO, O., « Ethnic Clashes, Jihad, and Insecurity in Central Mali », *Peace Review*, Vol. 29, n°3, 2017, pp. 299-306.

- BORUM, R., « Radicalization into Violent Extremism I: A Review of Social Science Theories», *Journal of Strategic Security*, Vol 4, n°4, 2012, pp. 7-36.

- BOURGI, A., « Les enjeux géopolitiques de la crise malienne », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, pp. 11-17.

- BRANSON, K., et WILKINSON, B., « Analyse de la crise au nord du Mali », *Conflits liés aux ressources et terrorismes : Deux facettes de l'insécurité*, Paris, Editions OCDE, 2013, pp. 89-100.

- CHARPENTIER, J., « Conclusion », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°13, 2013, pp. 233-237.

- DICKE, R., « The European Union Training Mission in Mali: a case study », *Croatian International Relations Review*, Vol. 20, n°71, 2014, pp. 91-119.

- DUBUY, M., « La spécificité de la menace terroriste au Mali : quelles conséquences internationales ? », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, pp. 35-57.

- FIOTT D. & HOEBEKE H. & MARIJNEN E. & MATTELAER A., « The Sahel Crisis: Where do European and African Perspectives Meet? », *Policy brief*, n° 2013/02, 2013.

- KEUKELEIRE, S. et RAUBE, K., « The security–development nexus and securitization in the EU's policies towards developing countries », in *Cambridge Review of International Affairs*, Vol. 26, n°3, 2013, pp. 556-572.

- MOINE, A., « Présentation », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, pp. 5-10.

- OLSEN, G., « Fighting terrorism in Africa by proxy: the USA and the European Union in Somalia and Mali », *European Security*, Vol. 23, n°9, 2014, pp. 290-306.

- PETIT, Y., « Le rôle de l'Union européenne dans la crise malienne », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, pp. 181-209.

- SKEPPSTRÖM, E., HULL WIKLUND, C., et JONSSON, M., « European Union Training Missions: security sector reform or counter-insurgency by proxy? », *European Security*, Vol. 24, n°2, 2015, pp. 353-367.

- SIERPINSKI, B., « La légalité internationale de la sécession touareg au Nord du Mali ? », *Civitas Europa*, Vol. 2, n°31, 2013, pp. 19-33.

- SMITH, M., « The European External Action Service and the security–development nexus: organizing for effectiveness or incoherence? », *Journal of European Public Policy,* Vol 20, n°9, 2013, pp. 1299-1315.

4. Contributions dans des ouvrages collectifs

- LAVALLÉE, C., POUPONNEAU, F., « Introduction. L'approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne », in LAVALLÉE, C., POUPONNEAU, F. (dir.), *L'approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne*, Paris, L'Harmattan, Politique européenne, n° 51, 2016, 198 p.

- LIMA S., Annexes de « Un Etat faible, des territoires en devenir », in GONIN, P., KOTLOK, N., PEROUSE DE MONTCLOS, M.-A. (dir.), *La tragédie malienne*, Paris, Vendémiaire, 2013, 343 p.

- LOISEL, S., « La création de la facilité 'Facilité de paix pour l'Afrique'. Jeux sectoriels dans l'élaboration d'un instrument européen de gestion des crises », in LAVALLÉE, C., POUPONNEAU, F. (dir.), *L'approche globale à la croisée des champs de la sécurité européenne*, Paris, L'Harmattan, Politique européenne, n° 51, 2016, 198 p.

- RAKOTONIRINA, H. M., « Le dialogue interrégional UE-Afrique depuis Cotonou : le cas de la facilité de soutien à la paix en Afrique », in MÉRAND, F., LAVENEX, S. (dir.), *Sécurité extérieure de l'UE : Nouveaux territoires, nouveaux enjeux*, Paris, L'Harmattan, Politique européenne, n° 22, 2007, 232 p.

5. Communications, working papers et rapports de recherches

- ASTOIN, M-F., « Histoire de la coopération Mali-Union européenne de 1958 à 2015 – du 1er au 11e Fonds européen de Développement (FED), *Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et de l'Intégration Africaine Cellule d'appui à l'Ordonnateur national du FED (CONFED) de la République du Mali et Délégation de l'Union européenne en République du Mali*, septembre 2016.

- ASSUMANI Z-L., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – Octobre à décembre 2012 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 5 février 2013.

- CAVADI F., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Janvier à mars 2017 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 11 avril 2017.

- COOLSAET, R., BISCOP, S., et COELMONT, J., « Mali: Another European Intervention without the EU ? », *Security Policy Brief*, n°42, Institut d'Egmont, janvier 2013.

- DE LABBEY Q., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Janvier à mars 2018 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 9 avril 2018.

- DJIRÉ, M., SOW, D., GAKOU, K., et CAMARA, B., « Assessing the EU's conflict prevention and Peacebuilding interventions in Mali », *Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako*, 24 mars 2017.

- DUFOUR, J., « Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) – Fiche documentaire », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 22 mai 2012.

- DUFOUR, J., et KUPPER, C., « Groupes armés au nord-Mali : état des lieux. – Fiche documentaire », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 6 juillet 2012.

- DUFOUR, J., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – Janvier-Mars 2012 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 2 avril 2012.

- DUFOUR, J., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – Avril-juin 2012 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 13 juillet 2012.

- DUMOULIN A., « Mali et Union européenne ou les poupées gigognes de la sécurité », *DSI*, 2013.

- ETIENNE M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Avril à juin 2017 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 11 juillet 2017.
- ETIENNE M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Juillet à septembre 2017 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 17 octobre 2017.
- GHYS M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Octobre à décembre 2017 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 11 janvier 2018.
- GORÉE INSTITUTE, « Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'ouest. Rapport 2012 », Ile de Gorée, 2013.
- GRIP, « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Janvier à mars 2016 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 21 avril 2016.
- HOEBEKE, H., « Mali: filling the void », *Africa Policy Brief*, n°5, Institut d'Egmont, juin 2013.
- HUBERT N., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique de l'ouest - Octobre à décembre 2014 », Note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 15 janvier 2015.
- INSTITUT MALIEN DE RECHERCHE ACTION POUR LA PAIX, *Autoportrait du Mali – les obstacles à la paix*, mars 2015.
- INTERNATIONAL PEACE INSTITUTE, « L'extrémisme violent : Vers une stratégie de prévention dans l'espace francophone », compte-rendu du séminaire à Tunis les 7 et 8 décembre 2015, janvier 2016.
- INTERPEACE, IMPRAP, « Portraits Croisés – Analyse locale des dynamiques de conflit et de résilience dans la zone de Koro-Bankass, Région de Mopti, Mali », Juin 2017.
- INTERPEACE, INDIGO et IMPRAP, « Au-delà de l'idéologie et de l'appât du gain : trajectoires des jeunes vers les nouvelles formes de violence en Côte d'Ivoire et au Mali », Rapport de recherche participative, octobre 2016.

- KROTOV-SAND N., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Octobre à décembre 2016 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 10 janvier 2017.

- LAMBOLEZ C., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Juillet à septembre 2015 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 8 octobre 2015.

- LANKOANDE W-H., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Avril à juin 2016 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 11 juillet 2016.

- LAVALLÉE, C., « L'Instrument de Stabilité au service de l'approche globale de l'UE », Brief n°15, *Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne*, mars 2013.

- LEGRAND J., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique de l'ouest - Juillet à septembre 2014 », Note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, 14 octobre 2014.

- MAAZAZ, I., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – janvier à mars 2014 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 14 avril 2014.

- MAAZAZ, I., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – avril à juin 2014 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 9 juillet 2014.

- MEDKDOUR, M., « Al Qaïda au Maghreb islamique – Fiche documentaire », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 25 août 2011.

- MÉMIER, M., *« Que reste-t-il d'AQMI au Nord-Mali ? Évaluation des conséquences de l'Opération Serval »*, Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 12 décembre 2013.

- MÉMIER, M., « AQMI et Al-Mourabitoun – Le djihad sahélien réunifié ? », *Institut français des relations internationales*, janvier 2017.

- MINISTÈRE DES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, *Dossier de presse – Opération Barkhane*, juillet 2018.

- OKO MVONDO, M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – Octobre-Décembre 2013 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 10 janvier 2014.

- PNUD, *Résumé - Rapport sur le développement humain 2011, « Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous »*, New-York, 2011.

- RIMONDI L., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Avril à juin 2015 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 13 juillet 2015.

- ROUPPERT, B., « EUTM Mali, Une mission déployée dans l'urgence dans un contexte de conflit ouvert », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 19 avril 2013.

- ROUPPERT, B., « The European Strategy for Development and Security in the Sahel Rupture or Continuity? », *Note d'analyse, Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 16 janvier 2012.

- ROUPPERT, B., « Les États sahéliens et leurs partenaires extrarégionaux Le cas de l'Union européenne en particulier », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 6 décembre 2012.

- ROUPPERT, B., « The EU Strategy for the Sahel: state of play – One year later, disillusions and fears for the future in Mali », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 27 décembre 2012.

- ROUPPERT, B., « La Stratégie de l'UE pour le développement et la sécurité au Sahel 2011-2013 : des efforts continus à pérenniser », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 17 avril 2014.

- ROUPPERT, B., « Le concept européen d'approche globale à l'épreuve de la crise sahélienne », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 14 août 2014.

- ROUPPERT, B., « L'UE et ses Etats membres au Sahel : quelle présence et quels modes d'action ? », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 15 septembre 2014.

- SANTOPINTO, A., « Aide au développement et conflits avant et après le 11/9 : Evolution d'un outil au service de l'UE », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 6 décembre 2016.

- SOPHA F., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Juillet à septembre 2016 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 10 octobre 2016.

- TARDY, T., « The EU and Africa: a changing security partnership », Brief n°5, *Institut d'Études de Sécurité de l'Union européenne*, février 2016.

- TISSERON, A., « G5 Sahel : une simple organisation de plus *? »*, Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 25 mars 2015.

- TISSERON, A., « Mali : quels chantiers, quelles avancées ? », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 22 décembre 2015.

- TRAN-NGOC L., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal – Juin à septembre 2012 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 12 octobre 2012.

- SANGARE, B., « Le Centre du Mali : épicentre du djihadisme ? », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 20 mai 2016.

- VAGHI, M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Guinée - Mali - Niger – Sénégal – Juillet-Septembre 2013 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 15 octobre 2013.

- VERMEIRE, J-G., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – Burkina Faso - Côte d'Ivoire - Guinée - Mali - Niger – Sénégal – Avril-Juin 2013 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 12 juillet 2013.

- VIGNANE-GONZALEZ L., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Octobre à décembre 2015 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 22 janvier 2016.

- WIRTZ M., « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin Sahélien et en Afrique et de l'Ouest – Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Niger, Sénégal - Janvier à mars 2015 », Note d'analyse, *Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité*, 10 avril 2015.

6. Documents officiels

6.1. Conseil de sécurité des Nations Unies

- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, *Résolution 2085 (2012) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6898e séance, le 20 décembre 2012*, S/RES/2085 (2012), 20 décembre 2012.

- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, *Résolution 2071 (2012) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6846e séance, le 12 octobre 2012*, S/RES2071 (2012), 12 octobre 2012.

- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, *Résolution 2100 (2013) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 6952e séance, le 25 avril 2013*, S/RES/2100 (2013), 25 avril 2013.

- CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES, *Résolution 2164 (2014) Adoptée par le Conseil de sécurité à sa 7210e séance, le 25 juin 2014*, S/RES/2164 (2014), 25 juin 2014.

6.2. Agence des Nations Unies

- PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT, *Prévenir et lutter contre l'extrémisme violent en Afrique : une approche axée sur le développement*, 2017.

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ÉDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE, *La prévention de l'extrémisme violent par l'éducation, guide à l'intention des décideurs politiques*, 2017.

6.3. Conseil de l'Union européenne

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2013/34/PESC du Conseil du 17 janvier 2013 relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, JO L 14 du 18 janvier 2013, pp. 19 à 21.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2013/87/PESC du Conseil du 18 février 2013 relative au lancement d'une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, JO L 46 du 19 février 2013, p. 27.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2014/220/PESC du Conseil du 15 avril 2014 modifiant la décision 2013/34/PESC relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, JO L 113 du 16 avril 2014, p. 27.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2016/446 du Conseil du 23 mars 2016 modifiant et prorogeant la décision 2013/34/PESC du Conseil relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, JO L 78 du 24 mars 2016, pp. 74-75.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision 2014/219/PESC du Conseil du 15 avril 2014 relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)*, JO L 113 du 16 avril 2014, pp. 21-26.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2015/76 du Conseil du 19 janvier 2015 relative au lancement de la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali) et modifiant la décision 2014/219/PESC*, JO L 13 du 20 janvier 2015, pp. 5-6.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2016/50 du Conseil du 18 janvier 2016 modifiant la décision 2014/219/PESC relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)*, JO L 12 du 19 janvier 2016, pp. 48-49.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2016/890 du Conseil du 6 juin 2016 modifiant la décision 2014/219/PESC relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)*, JO L 149 du 7 juin 2016, pp. 6-7.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2017/50 du Conseil du 11 janvier 2017 modifiant la décision 2014/219/PESC relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)*, JO L 7 du 12 janvier 2017, pp. 18-19.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Décision (PESC) 2017/1102 du Conseil du 20 juin 2017 modifiant la décision 2014/219/PESC relative à la mission PSDC de l'Union européenne au Mali (EUCAP Sahel Mali)* JO L 158 du 21 juin 2017, pp. 44-45.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE, *Conclusions du Conseil sur le plan d'action régional en faveur du Sahel pour la période 2015-2020*, 7823/15, Bruxelles, 20 avril 2015.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil relative à la lutte contre le terrorisme du 13 juin 2002*, (JO L 164), Luxembourg, 2002.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE & CONSEIL EUROPEEN, *Fiche d'information - L'Union européenne et le Sahel*, Bruxelles, 2013.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Communiqué de presse - 3078e session du Conseil - Affaires étrangères*, (7781/11), Bruxelles, 2011.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Communiqué de presse - 3304e session du Conseil - Affaires étrangères*, (7764/14), Bruxelles, 2014.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision (PESC) 2018/716 du Conseil du 14 mai 2018 modifiant et prorogeant la décision 2013/34/PESC relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, (L 120/8), Bruxelles 2018.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Conclusion du Conseil sur l'approche globale de l'UE. Conseil Affaires étrangères*, Bruxelles, 2014.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Conclusions du Conseil sur le Mali/Sahel - 3183eme session du Conseil des Affaires Etrangères*, Bruxelles, 2012.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision (PESC) 2018/716 du Conseil du 14 mai 2018 modifiant et prorogeant la décision 2013/34/PESC relative à une mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes (EUTM Mali)*, (L120/8), Bruxelles, 2018.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Accord de partenariat entre les membres du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autres part, signé à Cotonou le 23 juin 2000*, (L 317/3), Bruxelles, 2000.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision 2012/392/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger)*, (L 187/48), Bruxelles, 2012.

- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Décision (PESC) 2018/997 du Conseil du 13 juillet 2018 modifiant la décision 2012/392/PESC concernant la mission PSDC de l'Union européenne au Niger (EUCAP Sahel Niger)*, (L 178/7), Bruxelles 2018.

- DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN RÉPUBLIQUE DU MALI, *L'aide au développement de l'Union européenne au centre du Mali*, Bamako, janvier 2018.

- DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN RÉPUBLIQUE DU MALI, *L'Union Européenne et le Nord du Mali (2012-2020)*, Bamako, janvier 2018.

- DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN RÉPUBLIQUE DU MALI, *L'aide au développement de l'Union européenne au Mali*, Bamako, janvier 2018.

- EUTM MALI – PUBLIC AFFAIRS OFFICE, *EUTM MALI – European Union Training Mission, Presskit*, 2016.

- EUTM MALI, *Factsheet du mandat de la Mission d'entrainement de l'Union européenne au Mali*, juillet 2017.

- EUTM, Mali - *Mission d'entrainement de l'Union européenne*, 2017.

- EUCAP SAHEL MALI, « Un an de soutien européen aux Forces de Sécurité Intérieure du Mali », *La Gazelle, Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°1 (numéro spécial), janvier 2016.

- EUCAP SAHEL MALI, « EUCAP forme des formateurs pour pérenniser son impact au Mali », *La Gazelle, Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°2, mai 2016.

- EUCAP SAHEL MALI, « Décentralisation des activités, Les Formations et Conseils dans les régions ont commencé », *La Gazelle, Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°3, janvier 2017.

- EUCAP SAHEL MALI, « Journée Portes Ouvertes, Faire vivre les actions d'EUCAP à la société civile », *La Gazelle, Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°4, mai 2017.

- EUCAP SAHEL MALI, « EUCAP Sahel Mali et EUTM Mali, ensemble pour la formation des Commandants d'escadron de la Garde Nationale », *La Gazelle, Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°5, octobre 2017.

- EUCAP SAHEL MALI, « Cap sur le Centre La mission soutient le retour des Forces de Sécurité intérieure dans les régions de Mopti et Ségou », *La Gazelle, Journal d'information de la Mission EUCAP Sahel Mali*, n°6, avril 2018.

- Traité sur l'Union européenne, signé à Lisbonne le 13 décembre 2007 et entré en vigueur le 1er décembre 2009.

6.4. Commission européenne

- COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication conjointe au Parlement européen et au Conseil. L'approche globale de l'UE à l'égard des crises et conflits extérieurs*, JOIN(2013) 30 final, Bruxelles le 11 décembre 2013.

- COMMISSION EUROPÉENNE, *Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, Rapport annuel 2014*, 2015.

- COMMISSION EUROPEENNE, *Facilité de soutien à la Paix pour l'Afrique - Rapport Annuel* 2017, Bruxelles, 2017.

- COMMISSION EUROPÉENNE, *Strive pour le développement – Renforcer la résilience face à la violence er à l'extrémisme*, 2015.

- COMMISSION EUROPÉENNE, *Strive pour le développement – Renforcer la résilience face à la violence et à l'extrémisme*, 2016.

- COMMISSION EUROPÉENNE, *Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions – Soutien à la prévention de la radicalisation conduisant à l'extrémisme violent*, COM (2016) 379 final, Bruxelles, 14 juin 2016.

- COMMISSION EUROPÉENNE, *Rapport de la Commission au Conseil sur la mise en oeuvre du 11e Fonds européen de développement pour la période 2014-2015*, COM(2017) 159 final, Bruxelles, 5 mai 2017.

- COMMISSION EUROPEENNE, *Accord de partenariat entre les membres du groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses Etats membres, d'autre part, signé à Cotonou le 23 juin 2000*, (L 317/3), Bruxelles, 2000.

- COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE – AFRIQUE DE L'OUEST, *Document de stratégie régionale et programme indicatif national pour la période 2008-2013*, signé à Strasbourg le 15 novembre 2008.

- MALI – COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE, *Document de stratégie pays et programme indicatif régional 2008-2013*, signé à Lisbonne le 9 décembre 2007.

- UNION EUROPÉENNE – AFRIQUE DE L'OUEST, *Programme indicatif régional 2014-2020*, 2014.

- UNION EUROPÉENNE – MALI, *Programme indicatif national 2014-2020*, signé à Bruxelles le 6 mars 2015.

6.5. Parlement européen

- PARLEMENT EUROPÉEN, *Interdépendance entre sécurité et développement : l'approche de l'UE*, Briefing, mai 2016.

- PARLEMENT EUROPEEN & CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Directive (UE) 2017/541 du Parlement européen et du Conseil du 15 mars 2017 relative à la lutte contre le terrorisme et remplaçant la décision-cadre 2002/475/JAI du Conseil et modifiant la décision 2005/671/JAI du Conseil*, (JO L 88), Strasbourg, 2017.

6.6. Service Européen pour l'Action Extérieur (SEAE)

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Stratégie pour la sécurité et le développement au Sahel*, 2014.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *EU Training Mission in Mali (EUTM Mali)*, avril 2014.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali)*, décembre 2015.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission civile EUCAP Sahel Mali*, mars 2015.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission d'entrainement de l'Union européenne (EUTM Mali)*, 2 juillet 2018.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission civile EUCAP Sahel Niger*, mai 2018.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission d'entrainement de l'Union européenne (EUTM Mali)*, 22 mai 2018.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission civile EUCAP Sahel Mali*, juin 2016.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali)*, juillet 2016.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *Mission civile EUCAP Sahel Niger*, août 2016.

- SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE, *The EUCAP Sahel Niger civilian mission*, avril 2016.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Common Security and Defense Policy. EU Training Mission in Mali (EUTM Mali)*, Bruxelles, 2014.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Common Security and Defense Policy. The EUCAP Sahel Niger civilian mission*, Bruxelles, 2016.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Politique de Sécurité et de Défense Commune. Mission civile EUCAP Sahel Mali*, Bruxelles, 2015.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Politique de Sécurité et de Défense Commune. Mission civile EUCAP Sahel Mali*, Bruxelles, 2016.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Politique de Sécurité et de Défense Commune. Mission civile EUCAP Sahel Niger*, Bruxelles, 2016.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Politique de Sécurité et de Défense Commune. Mission civile EUCAP Sahel Niger*, Bruxelles, 2018.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Politique de Sécurité et de Défense Commune. Mission d'entrainement de l'Union européenne (EUTM Mali)*, Bruxelles, 2018.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Politique de Sécurité et de Défense Commune. Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali)*, Bruxelles, 2015.

- EUROPEAN UNION EXTERNAL ACTION, *Politique de Sécurité et de Défense Commune. Mission de formation de l'UE au Mali (EUTM Mali)*, Bruxelles, 2016.

7. Articles de presse

- HUGEUX, V., « Dans le piège malien », *Le Vif*, n°22, 31 mai 2018.
- ROGEAU, O., « Mali : comment en sortir ? », *Le Vif*, n°26, 28 juin 2018.

8. Références Internet

- AFRICAN UNION, *La facilité de paix pour l'Afrique* [en ligne], https://www.africa-eu-partnership.org/fr/success-stories/la-facilite-de-paix-pour-lafrique (consulté le 25 avril 2018).
- AFRICAN UNION, *Plan d'action 2011-2013 dans le cadre de la stratégie commune UE-Afrique* [en ligne], https://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/doc_jaes_action_plan_2011_13_fr.pdf (consulté le 5 mars 2018).
- AFRICAN UNION, *Premier plan d'action (2008-2010) pour la mise en oeuvre du partenariat stratégique Afrique-UE* [en ligne], https://www.africa-eu-partnership.org/sites/default/files/documents/eas2007_action_plan_2008_2010_fr_0.pdf (consulté le 7 mai 2018).
- BARBIERE, C., *L'avenir du Sahel se dessine entre sécurité et développement à Bruxelles* [en ligne], https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/lavenir-du-sahel-se-dessine-entre-securite-et-developpement-a-bruxelles/ (consulté le 3 octobre 2017).
- BRUXELLES2PRO, *N°36. Reformer une armée malienne, la mission d'EUTM Mali (V5)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/05/reformer-une-armee-malienne-la-mission-deutm-mali/ (consulté le 8 mai 2018).
- BRUXELLES2PRO, *La mission de soutien aux capacités de sécurité au Mali « EUCAP Sahel Mali » (Fiche)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/11/la-mission-de-soutien-aux-capacites-de-securite-au-mali-eucap-sahel-mali-fiche/ (consulté le 15 janvier 2018).
- CICR, *Les Conventions de Genève du 12 août 1949* [en ligne], https://app.icrc.org/elearning/soins-de-sante-en-danger/media/attachements/chapter-1/gva-conv.pdf (consulté le 12 juin 2018).
- CICR, *Les Conventions de Genève de 1949 et leur Protocoles additionnels* [en ligne], https://www.icrc.org/fr/document/conventions-geneve-1949-protocoles-additionnels (consulté le 12 juin 2018).
- COMMISSION EUROPEENNE, *Fonds européen de développement* [en ligne], http://ec.europa.eu/budget/biblio/documents/FED/fed_fr.cfm (consulté le 10 juillet 2017).

- COMMISSION EUROPEENNE, *Instrument contribuant à la stabilité et à la paix, prévenir les conflits dans le monde* [en ligne], http://ec.europa.eu/dgs/fpi/what-we-do/instrument_contributing_to_stability_and_peace_fr.htm (consulté le 15 juin 2017).
- COMMISSION EUROPEENNE, *Mali* [en ligne], https://ec.europa.eu/europeaid/countries/mali_en (consulté le 15 juin 2017).
- COMMISSION EUROPEENNE, *Supporting Security Sector Reform – SSR* [en ligne], https://ec.europa.eu/europeaid/policies/fragility-and-crisis-management/links-between-security-and-development/security-sector_en (consulté le 2 septembre 2017).
- CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE, *Mali et région du Sahel: l'UE renforce son action en faveur de la sécurité de la région* [en ligne], http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2017/06/20/mali-sahel/ (consulté le 16 juin 2017).
- DELCROZE, J., *Effondrement du rêve démocratique au Mali* [en ligne], https://www.monde-diplomatique.fr/2012/09/DELCROZE/48141 (consulté le 5 janvier 2018).
- DIA, I., *Mali : le chef de Nusrat al-Islam dresse une liste de 11 pays "ennemis"* [en ligne], http://www.malinet.net/alerte/mali-le-chef-de-nusrat-al-islam-dresse-une-liste-de-11-pays-ennemis/ (consulté le 10 juin 2018).
- DUFKA, C., *Il n'y a pas d'issue militaire au bourbier malien* [en ligne], http://www.jeuneafrique.com/440007/politique/ny-a-dissue-militaire-bourbier-malien/ (consulté le 7 mai 2018).
- ESSOR, EUCAP Sahel Mali : *Un bilan encourageant en trois ans* [en ligne], http://malijet.com/communiques-de-presse/202602-eucap-sahel-mali-un-bilan-encourageant-en-trois-ans.html (consulté le 5 juillet 2018).
- EUCAP SAHEL NIGER, *A propos d'EUCAP Sahel Niger* [en ligne], https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-niger/11058/à-propos-deucap-sahel-niger_fr (consulté le 5 mars 2018).
- EUCAP Sahel Mali, *A propos* [en ligne], https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-mali/40878/à-propos_fr (consulté le 26 mars 2018).

- EURACTIV, *Bruxelles accueille la conférence des donateurs sur le Mali* [en ligne], https://www.euractiv.fr/section/aide-au-developpement/news/bruxelles-accueille-la-conference-des-donateurs-sur-le-mali/ (consulté le 4 avril 2018).
- EUROPEAN EXTERNAL ACTION SERVICE, *À propos* [en ligne], https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-mali/40878/%C3%A0-propos_fr (consulté le 19 juillet 2017).
- EUROPEAN EXTERNAL ACTION SERVICE, *À propos d'EUCAP Sahel Niger* [en ligne], https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-niger/11058/%C3%A0-propos-deucap-sahel-niger_fr (consulté le 20 juillet 2017).
- EUROPEAN EXTERNAL ACTION SERVICE, *Le Mali et L'UE* [en ligne], https://eeas.europa.eu/delegations/mali/1497/le-mali-et-lue_fr (consulté le 20 juillet 2017).
- EUROPEAN EXTERNAL ACTION SERVICE, *Le partenariat de l'Union européenne avec les pays du G5 Sahel* [en ligne], https://eeas.europa.eu/csdp-missions-operations/eucap-sahel-mali/46675/le-partenariat-de-lunion-europ%C3%A9enne-avec-les-pays-du-g5-sahel_fr (consulté le 20 juillet 2017).
- EUROPEAN UNION TRAINING MISSION MALI, *A propos* [en ligne], http://eutmmali.eu/a-propos/ (consulté le 5 février 2018).
- GEOPOLIS, *Iyad Ag Ghali, chef djihadiste et ex-bassiste de blues* [en ligne], http://geopolis.francetvinfo.fr/iyad-ag-ghali-chef-djihadiste-et-ex-bassiste-de-blues-201441 (consulté le 4 décembre 2017).
- GEORIS, V., *Face au terrorisme islamiste, la présence belge au Mali est essentielle* [en ligne], https://www.lecho.be/economie-politique/international/afrique/face-au-terrorisme-islamiste-la-presence-belge-au-mali-est-essentielle/10020669.html (consulté le 7 mai 2018).
- GLOBAL TERRORISM DATABASE, *Search* [en ligne], https://www.start.umd.edu/gtd/search/Results.aspx?chart=attack&casualties_type=b&casualties_max=&start_yearonly=2012&end_yearonly=2016&dtp2=all&country=123&perpetrator=40223,20033,40032,40354,40028,40422,40021,40382 (consulté le 11 janvier 2018).
- GLOBAL TERRORISM DATABASE, *Search - GTD ID : 201511200001* [en ligne], https://www.start.umd.edu/gtd/search/IncidentSummary.aspx?gtdid=201511200001 (consulté le 13 mars 2018).

- GRIP, *L'UE au Mali - Evolution d'un rôle* [en ligne], https://www.grip.org/fr/node/788 (consulté le 10 juin 2018).

- GROS VERHEYDE N., *EUTM Mali : cinq GTIA sur les six formés sont sur le terrain* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2015/07/eutm-mali-cinq-gtia-sur-les-six-formes-sont-sur-le-terrain/ (consulté le 23 mars 2018).

- GROS VERHEYDE N., *EUCAP Sahel Mali : la décision est prête*. Détails [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2014/04/eucap-sahel-mali-la-decision-est-prete/ (consulté le 30 janvier 2018).

- GROS VERHEYDE N., *Nous devons mettre l'accent sur la formation des formateurs et des 2e écoles (A. Conze)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/11/nous-devons-mettre-laccent-sur-la-formation-des-formateurs-et-des-2e-ecoles-albrecht-conze/ (consulté le 7 mai 2018).

- GROS VERHEYDE N., *La mission EUTM Mali à mi-parcours (gén. Guibert)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2013/09/la-mission-eutm-mali-a-mi-parcours/ (consulté le 5 janvier 2018).

- GROS VERHEYDE N., *La mission PSDC pour le Sahel attendra encore bien un peu… (Maj)* [en ligne], https://www.bruxelles2.eu/2011/11/29/la-mission-psdc-pour-le-sahel-attendra-encore-bien-un-peu/ (consulté le 4 octobre 2017).

- GROS VERHEYDE N., *Les atouts, les défis, les difficultés des missions/opérations militaires de l'UE (Kostarakos)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2018/02/les-principaux-defis-des-operations-et-missions-militaires-de-lue/ (consulté le 26 mars 2018).

- GROS VERHEYDE N., *Les priorités d'EUTM Mali : réentraînement, écoles, soutien médical, régionalisation (général Harvent)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/12/les-priorites-deutm-mali-reentrainement-ecoles-soutien-medical-regionalisation-general-harvent/ (consulté le 5 septembre 2017).

- GROS VERHEYDE N., *Une mission européenne « sécurité » au Sahel ? On y réfléchit…* [en ligne], https://www.bruxelles2.eu/2010/09/17/une-mission-europeenne-au-sahel-on-commence-a-y-reflechir/ (consulté le 10 août 2017).

- GROS VERHEYDE, N., *Au Mali : l'Europe trop lente. Chapeau à la France (Van Osch)* [en ligne], https://www.bruxelles2.eu/2013/03/17/au-mali-leurope-a-reagi-avec-trop-de-lenteur-chapeau-a-la-france-pour-avoir-agi-van-osch/ (consulté le 7 avril 2018).

- GROS VERHEYDE, N., HUBAUT, L., *Le QG d'EUTM Mali attaqué à Bamako. Une cible nouvelle au Sahel : l'Europe (Maj)* [en ligne], https://www.bruxelles2.eu/2016/03/21/qg-deutm-mali-attaque-a-bamako/ (consulté le 7 avril 2018).

- GROS VERHEYDE, N., *Opération au Mali : des Européens réticents* [en ligne], https://www.bruxelles2.eu/2012/10/09/operation-au-mali-des-europeens-reticents/ (consulté le 7 avril 2018).

- GROS VERHEYDE, N., *Un accord de paix au Mali* [en ligne], https://www.bruxelles2.eu/2015/06/20/un-accord-de-paix-au-mali/ (consulté le 7 avril 2018).

- GROS VERHEYDE, N., HUBAUT, L., *N°32. L'Europe face à une nouvelle vague de terrorisme (V17)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/01/n32-leurope-face-a-une-nouvelle-vague-de-terrorisme/ (consulté le 7 avril 2018).

- GROS VERHEYDE, N., HUBAUT, L., *N°36. Reformer une armée malienne, la mission d'EUTM Mali (V5)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/05/reformer-une-armee-malienne-la-mission-deutm-mali/ (consulté le 7 avril 2018).

- GROS VERHEYDE, N., HUBAUT, L., *N°37. L'opération Serval montée par la France pour stabiliser le Mali* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/06/loperation-serval-devenue-operation-barkhane-au-sahel/ (consulté le 7 avril 2018).

- GROS VERHEYDE, N., *La mission militaire de formation de l'armée malienne « EUTM Mali » (fiche)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2017/01/la-mission-militaire-de-formation-de-larmee-malienne-eutm-mali-fiche/ (consulté le 4 juin 2017).

- GUINDO, A., *Mali : Groupes d'autodéfense du Nord : qui sont-ils et que veulent-ils ?* [en ligne], https://maliactu.net/mali-groupes-dautodefense-du-nord-qui-sont-ils-et-que-veulent-ils/ (consulté le 5 novembre 2017).

- HUBAUT, L., *N°35. L'Europe face à la crise au Mali. Un gros loupé suivi d'un lent rétablissement (V3)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/05/leurope-face-a-la-crise-au-mali/ (consulté le 30 juillet 2017).

- HUBAUT L., *L'Espagne veut être dans les quatre grands Européens (général Alejandre Martinez)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2018/05/lespagne-veut-etre-dans-les-4-grands-de-leurope-de-la-defense-general-alejandre-martinez/ (consulté le 27 juin 2018).

- HUBAUT L., *N°35. L'Europe face à la crise au Mali. Un gros loupé suivi d'un lent rétablissement (V3)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2016/05/leurope-face-a-la-crise-au-mali/ (consulté le 10 août 2017).

- HUBAUT L., *Pour reconstruire les FAMA, focus sur les compagnies et les académies (général Devogelaere)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2017/07/pour-reconstruire-les-fama-focus-sur-les-compagnies-et-les-academies-general-devogelaere/ (consulté le 10 août 2017).

- HUBAUT, L., *Le problème n'est pas malien, il est régional (Général Deconinck)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2017/07/le-probleme-nest-pas-malien-il-est-regional-general-deconinck/ (consulté le 18 septembre 2017).

- HUBAUT, L., *N°57. Le soutien de l'UE à la force conjointe du G5 Sahel (dossier)* [en ligne], https://club.bruxelles2.eu/2018/02/n57-le-soutien-de-lue-a-la-force-conjointe-du-g5-sahel-dossier/ (consulté le 3 mars 2018).

- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Centre du Mali : « Il faut enrayer très vite la spirale de la violence »* [en ligne], https://www.crisisgroup.org/fr/africa/west-africa/mali/centre-du-mali-il-faut-enrayer-tres-vite-la-spirale-de-la-violence (consulté le 14 août 2017).

- INTERNATIONAL CRISIS GROUP, *Tracking Conflict Worldwide* [en ligne], https://www.crisisgroup.org/crisiswatch/database?location%5B%5D=26&date_range=custom&from_month=10&from_year=2011&to_month=01&to_year=2018 (consulté le 3 juillet 2018).

- JOURDAN, F., *Lutte contre le terrorisme et aide au développement en Afrique : quels liens pour quels enjeux ?* [en ligne], https://www.huffingtonpost.fr/fanny-jourdan-gal/lutte-contre-le-terrorisme-et-aide-au-developpement-en-afrique-quels-liens-pour-quels-enjeux_b_5451102.html (consulté le 5 novembre 2017).

- LA BANQUE MONDIALE, *Mali Présentation* [en ligne], http://www.banquemondiale.org/fr/country/mali/overview (consulté le 5 juillet 2017).

- LA BANQUE MONDIALE, *L'Alliance Sahel annonce officiellement la mise en œuvre de plus de 500 projets pour un montant de 6 milliards d'euros à verser entre 2018 et 2022* [en ligne], https://www.banquemondiale.org/fr/news/press-release/2018/02/23/the-sahel-alliance-officially-announces-the-implementation-of-over-500-projects-for-a-total-amount-of-eur-6bn-to-be-disbursed-between-2018-and-2022 (consulté le 13 août 2017).

- LA DOCUMENTATION FRANCAISE, *L'Accord de Cotonou : un modèle original de coopération - Archive* [en ligne], http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/developpement-pays-acp/accord-cotonou.shtml (consulté le 7 octobre 2017).

- LE FIGARO, *450 djihadistes ont été tués depuis le début de l'opération Barkhane* [en ligne], http://www.lefigaro.fr/international/2018/02/23/01003-20180223ARTFIG00059-450-djihadistes-ont-ete-tues-depuis-le-debut-de-l-operation-barkhane.php (consulté le 10 mars 2018).

- LE MONDE, *Le Sahel, une question européenne* [en ligne], https://www.lemonde.fr/idees/article/2017/08/29/le-sahel-une-question-europeenne_5177960_3232.html (consulté le 3 septembre 2017).

- MICHAILOF, S., *Sahel : Face à l'insécurité, l'aide publique au développement ne peut se contenter de slogans* [en ligne], https://www.dakarforum.org/fr/contributions/contributions-6/ (consulté le 19 octobre 2017).

- NATIONS UNIES - Département de l'appui aux missions. Section cartographique, *Carte du Mali* [en ligne], https://minusma.unmissions.org/carte-du-mali (consulté le 10 septembre 2017).

- NAUDE, P.-F., *Mali : des Touaregs créent un Haut conseil de l'Azawad pour négocier avec Bamako* [en ligne], http://www.jeuneafrique.com/170970/politique/mali-des-touaregs-cr-ent-un-haut-conseil-de-l-azawad-pour-n-gocier-avec-bamako/ (consulté le 12 septembre 2017).

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Carte du Mali* [en ligne], https://minusma.unmissions.org/carte-du-mali (consulté le 16 juillet 2018).

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES, *Mandat* [en ligne], https://minusma.unmissions.org/mandat-0 (consulté le 4 août 2017).

- PARLEMENT EUROPEEN, *Legislative train schedule* [en ligne], http://www.europarl.europa.eu/legislative-train/theme-europe-as-a-stronger-global-actor/file-emergency-trust-fund-for-africa (consulté le 16 août 2017).

- RFI, *Mali : les mouvements de l'Azawad créent une coordination militaire* [en ligne], http://www.rfi.fr/afrique/20141029-mali-mouvements-azawad-creent-une-coordination-militaire (consulté le 25 juillet 2018).

- RFI, *Nord du Mali : naissance d'un groupe armé opposé à l'autodétermination* [en ligne], http://www.rfi.fr/afrique/20140815-nord-mali-naissance-groupe-arme-oppose-autodetermination-maa-gatia-mnla-gamou-almahmoud/ (consulté le 25 juillet 2018).

- RIVET, J. , SPILLMANN C., *L'UE, double sa contribution financière à la force antiterroriste du G5 Sahel* [en ligne], https://www.ednh.news/fr/lue-double-sa-contribution-financiere-a-la-force-antiterroriste-du-g5-sahel/ (consulté le 3 mars 2018).

- ROGEAU, O., *Djihadisme au Mali : quelles solutions pour sortir du marasme dans lequel est plongé le pays ?* [en ligne], http://www.levif.be/actualite/international/djihadisme-au-mali-quelles-solutions-pour-sortir-du-marasme-dans-lequel-est-plonge-le-pays/article-normal-859779.html (consulté le 11 juillet 2018).

- SECRETARIAT PERMANENT DU G5 SAHEL, *Le G5 Sahel* [en ligne], http://www.g5sahel.org/index.php/qui-sommes-nous/le-g5-sahel (consulté le 28 octobre 2017).

- YAMONGBE, M., *Au Sahel, la « chimère » de la victoire contre le terrorisme* [en ligne], https://www.courrierinternational.com/article/burkina-faso-au-sahel-la-chimere-de-la-victoire-contre-le-terrorisme?utm_campaign=Echobox&utm_medium=Social&utm_source=Facebook#link_time=1502883438 (consulté le 27 août 2017).

Annexes

Annexe 1 : Interview du colonel belge Thierry Hinnekens

Interview réalisée le 16.07.2018 par téléphone.

1. **Pouvez-vous rappeler votre grade au sein de l'armée belge ?**

Je suis colonel. Grade O5 au niveau de l'Otan, c'est le dernier grade d'officier supérieur avant le grade de général. [De 2011 à 2014, il a été le chef de corps du Centre d'Entraînement des Commandos de Marche-les-Dames.]

2. **Quand êtes-vous parti au Mali et durant combien de temps ?**

Je suis parti 5 mois au Mali, de fin septembre 2016 à février 2017. Je n'y suis pas retourné par la suite mais j'ai encore eu de nombreux contacts avec les responsables de la mission étant donné que je suis à l'état-major des opérations.

3. **Est-ce que vous suivez encore la situation sur place et la conduite de la mission européenne ?**

Oui. Pour 2 aspects :

- Je suis chef de cabinet du général qui commande les opérations et l'entraînement à l'armée belge. Je suis un peu son chef d'état-major.
- Je viens de terminer une année de cours (appelée le 4^{e} cycle) qui sont des études de sécurité et de défense, qui plongent à 100 % dans la stratégie inter-européenne et internationale à travers des exposés de l'UE, dans d'autres domaines sur le continent africain.

4. **Lors de votre mission au Mali, le mandat en cours était donc le mandat 3, est-ce exact ? Quels étaient les commandants de la mission lors de votre séjour ?**

Oui. J'ai eu deux commandants de la mission. D'abord le général Eric Harvent (belge), basé à Bamako au quartier général de la mission EUTM (« Training Mission »). Par la suite, après 3 mois et demi est arrivé le général Peter De Vogelaere (belge).

5. **Vous n'avez pas connu de commandant d'une autre nationalité ?**

Non. Par la suite est arrivé il y a peu un général espagnol qui a repris le commandement de la mission mais je n'ai pas eu de contact avec cette partie du commandement.

6. **Sur place lors de votre mission quelles étaient vos fonctions, votre rôle ?**

Le rôle n'a pas changé en cours de mission. J'avais plusieurs casquettes. J'étais non seulement le patron de l'ETTF, la mission de formation (« Education and Training Task Force ») des unités maliennes qui se passait dans un camp à une soixante de kilomètres au nord de Bamako, à Koulikoro. Ma 2e fonction était d'être le commandant européen du camp de Koulikoro. Je commandais environ 400-450 troupes européennes parmi lesquelles il y avait environ 150-180 belges qui assuraient avec des Espagnols la protection du camp. Il y avait également des instructeurs de toutes les nationalités européennes dans le camp.

7. **Puisque vous continuez à avoir des contacts avec la mission, pourriez-vous être amené à repartir sur place ?**

C'est possible mais probablement plus dans la fonction que j'ai occupée car cette fonction a été reprise par une autre nationalité (probablement espagnole). Ce n'est plus un Belge qui occupe la fonction de commandant de ce camp-là. Si je devais repartir là-bas ce serait dans le cadre d'une autre mission, peut-être la MINUSMA, la mission de l'ONU au Mali pas comme commandant qui est une fonction de général, mais dans une fonction de colonel sur place. Mais un retour sur place n'est pas à l'ordre du jour, pas dans ma fonction.

8. **Avant cette mission au Mali aviez-vous déjà participé à une mission EUTM ou un autre type de mission européenne en Afrique ou ailleurs ?**

Oui, j'ai participé à une dizaine de missions opérationnelles (9-11) [OTAN/ONU]. La plupart de mes missions étaient en tant qu'officier para-commando pour évacuer la plupart du temps des ressortissants belges bloqués en Afrique centrale. J'ai également été en mission en Albanie et au Kosovo pour évacuer des ressortissants bloqués au Kosovo pendant la guerre du Kosovo pour les ramener en Albanie. J'ai été en Somalie en 1993, une mission des Nations Unies. La plupart de mes missions étaient en tant que para-commando pour évacuer des ressortissants belges à l'étranger.

9. **Vous n'en êtes donc pas à votre première participation à une mission sur le sol étranger ?**

Non mais l'UE était une grande première pour moi avec la mission ETFF. C'est la première fois que je voyais cette organisation-là. Je connaissais déjà la structure belge, de l'OTAN ou des Nations Unies. La structure de l'UE m'était moins familière.

10. **Quelle analyse feriez-vous de la situation au Mali et de l'évolution depuis le début de votre mission jusqu'à maintenant ?**

La mission a débuté en 2012-2013 avec l'intervention française pour chasser les djihadistes qui étaient descendus jusque dans le sud du Mali. Les Français les ont repoussés dans le Nord. La mission EUTM de l'UE a débuté en [2013] alors que d'autres missions continuaient à tourner dans le pays à ce moment. Maintenant on peut dire que malgré toutes ces interventions le terrorisme est toujours bien présent, pas uniquement dans le Nord.

On ne peut pas parler uniquement de djihadistes, on peut également parler de mouvements rebelles sans tout relier au djihadisme. Au début de la mission en 2014, les mouvements rebelles qui se battaient dans le Nord étaient bien localisés dans cette région. Par la suite, entre 2014 et 2016, les mouvements rebelles en question sont descendus de plus en plus vers le centre du Mali. Il y a maintenant des régions de non droit vers Mopti dans le centre du Mali où les rebelles font des incursions à tour de bras. Lorsque l'on prend une carte d'état-major on met en rouge les zones qualifiées de rebelles et dangereuses. On peut désormais dire que ce rouge a fortement pris position dans le centre du Mali et également aux frontières puisque les différents voisins du Mali sont également touchés par cette crise. Tous les pays du Sahel sont impactés par cette crise locale.

Peut-on vraiment parler uniquement de crise liée au mouvement djihadiste ou touareg ou autre dans le nord du Mali ? Pour moi il y a également la problématique de communautés ethniques différentes dans le centre du Mali qui se font la guerre pour des raisons liées au changement climatique d'après moi.

11. **Effectivement, j'ai lu des informations sur l'insécurité alimentaire et les crises alimentaires qui ravivent des tensions entre les gens.**

Tout à fait. Les sécheresses permettent de traverser le fleuve Niger, ce qui n'était pas possible avant. Des communautés qui cultivent la terre sont attaquées par des éleveurs d'une autre ethnie, cela se rencontre de plus en plus un peu partout, comme au Congo. Ces ethnies se font la guerre pour récupérer un bout de territoire, parce qu'on leur a tué une vache. Les guerres démarrent de plus en plus comme cela, ce n'est pas uniquement politique.

12. Vous parliez de djihadistes, terroristes. Quelle analyse pourriez-vous faire de ces groupes-là et de leur évolution ? Il y a eu une confusion avec le coup d'état militaire, les rebelles, les mouvements des groupes terroristes venant du Nord, armé de la Libye. Il y a ces communautés ethniques qui se font la guerre mais il y a également ces terroristes qui ont réussi, malgré l'intervention française, à ne plus être cantonnés dans le Nord. Quelle analyse de cette évolution de la situation feriez-vous ?

C'est comme partout, même en Europe. Le mouvement est passé d'une guerre de terrain, dans le Nord, à une guerre de milices, d'embuscades, […] de coups d'éclat menés par certaines factions terroristes qui se déplacent. Il ne faut pas oublier que même le quartier général de la mission EUTM a été attaqué à Bamako en 2015-2016 par quelques terroristes qui se sont rassemblés. Lorsque j'étais sur place, il y a eu une attaque d'un centre de repos pour soldats de l'ONU et de l'UE par une poignée de terroristes. C'est plus régulier qu'en 2014, il y a plus de missions coup de poing qu'auparavant.

13. J'ai vu récemment que la MINUSMA a également été attaquée.

Les casques bleus sont commandés par un général belge (Général Deconinck). C'est la mission des Nations Unies la plus attaquée de par le monde, qui a le plus de morts, même comparé à celle au Congo qui n'est pas une mission de tout repos. La MINUSMA est régulièrement attaquée ce qui l'oblige à revoir sa propre stratégie, de nouvelles procédures de travail pour essayer de mieux se défendre.

Ce ne sont pas les seuls à payer un lourd tribut. Il y a également les Français dans le Nord avec la mission Barkhane qui sont régulièrement attaqués. Tous ces camps sont liés l'un à l'autre. Dans le camp français il y a également des gens de l'ONU. Quand un camp est attaqué c'est souvent au « petit bonheur la chance ». Ce sont des attaques qui font peu de dégâts, qui ne sont pas précises. Ce sont des attaques qui peuvent viser un groupe comme un autre sans savoir quelle était l'intention initiale des terroristes.

14. J'imagine que les terroristes visent les Occidentaux de manière générale.

C'est surtout l'armée malienne qui est visée. L'armée malienne est fortement appuyée par l'UE. Donc quand on touche l'armée malienne et qu'il y a des conseillers européens ou des unités de la MINUSMA qui sont là pour accompagner les patrouilles conjointes … On parle de patrouilles conjointes pour les mouvements pro-touareg ou pro-gouvernementaux. On

essaie de les faire travailler ensemble. Les terroristes essaient de casser cette relation de confiance qui naît petit à petit entre les anciens belligérants de la première heure, ceux qui ont bien voulu signer les accords de paix en 2015. Les autres sont restés dans la clandestinité et continuent à se battre.

15. Concernant l'organisation de la mission et des camps, vous avez parlé du QG à Bamako et d'un camp à Koulikoro. Y avait-il d'autres camps ?

Non, il n'y avait que ces deux camps-là. Avec le mandat 3, j'ai entamé en tant que commandant de ETTF la phase 2 du mandat 3, cela a permis une certaine décentralisation. On s'est rendu compte que par le passé on formait en masse, comme dans les camps de formation à Arlon ou à Bourg-Léopold en Belgique. On était une usine à soldats maliens. L'armée malienne avait été complètement défaite suite à l'attaque venue du Nord. La première réaction de l'UE a été de reformer cette année. Tout s'est passé à Koulikoro. Le problème pour cette armée malienne qui a très peu de moyens c'est que tous ces soldats doivent se déplacer, doivent trouver des camions, du carburant. Du coup nous avons petit à petit décentralisé notre formation et nous l'avons amenée vers d'autres villes réputées « secure » où il n'y avait pas trop de problèmes sécuritaires. C'est la raison pour laquelle les conseillers, les instructeurs de l'UE se sont rendus dans d'autres garnisons de l'armée malienne et ont donné des formations à l'extérieur de Bamako et de Koulikoro. On n'avait pas d'autres casernes propres avec le drapeau de l'UE. Mais des soldats maliens ont été formés à Gao, Tombouctou, à Sévaré, un peu partout dans la partie du Sud. Notre limite du secteur allait jusqu'au fleuve Niger, y compris jusqu'aux villes de Gao et Tombouctou. La partie désertique au nord du fleuve Niger est la zone d'action de la MINUSMA et surtout de Barkhane.

16. Au niveau de l'organisation, comment s'organise une journée type ? Quelles étaient les différentes fonctions remplies par les militaires ? Quel était le fonctionnement du camp ou du QG ?

Il y a un QG de la mission à Bamako qui est international, tout était international. Tous les pays « placent leur petit drapeau ». L'Allemagne place un conseiller dans telle fonction importante, les Français dans une autre. Les grandes nations européennes essayent de se tailler la part du lion. A un certain moment, après les attaques terroristes de Paris, les Français ont fait appel à l'UE pour les décharger d'une partie de leur mission en Afrique. Dans l'EUTM, il y avait énormément de Français avant que les Belges n'arrivent. C'est une main tendue du gouvernement belge aux Français. Comme les Français étaient déjà dans Barkhane, la

proposition a été faite que les Belges reprennent de nombreuses fonctions françaises dans l'EUTM. Quand je suis arrivé, il n'y avait quasiment plus de Français dans le camp de Koulikoro. Le dernier instructeur est parti quand je suis arrivé fin septembre, début octobre. Il restait encore quelques conseillers. C'est là que j'arrive sur la structure de l'EUTM.

L'EUTM, outre l'état-major, était composée de deux grandes parties :

Les « advisers », les conseillers, l'ATF (« Advisory Task Force »). Une trentaine de conseillers qui sont tous des officiers supérieurs qui conseillaient directement l'état-major de l'armée malienne à Bamako pour aider cette armée malienne à se renouveler en commençant par son état-major, son échelon stratégie et opérationnel.

A côté de cela, il y avait la partie que je commandais, « l'Education and Training Task Force » (ETTF). Education pour la partie formation dans les écoles militaires pour laquelle on a eu pas mal de problèmes au début parce que les Maliens ne voulaient pas ouvrir leurs écoles militaires, ils ont leurs traditions propres, leurs manières de faire, c'était un peu chasse gardée. Il a fallu pas mal de temps avant de pouvoir mettre un pied dans leurs écoles militaires (une école pour officiers, pour sous-officiers et pour volontaires et soldats).

Pour la partie « training », ce n'est pas qu'entraînement c'est aussi la formation dans tous les domaines militaires. On retrouvait une centaine d'instructeurs qui s'occupaient de la formation de l'armée malienne. A l'heure actuelle, on peut considérer que 11.000 soldats maliens ont été formés par l'EUTM depuis le début de la mission, sur une armée d'environ 20.000 hommes. C'est difficile de savoir combien d'hommes composent exactement l'armée malienne comme toutes les armées africaines. Leur gestion du personnel n'est pas la même qu'en Belgique où on sait combien d'hommes composent l'armée à l'homme près, qui est payé et combien, qui se trouve où. Ici c'est plus difficile, il y a parfois de la corruption, on inscrit des faux soldats sur des listes d'unités. On retrouve ça un peu partout en Afrique. L'UE a mis, entre autres, en place un projet de gestion des ressources du personnel pour aider l'armée malienne à se restructurer.

Pour faire tourner cela sur place, on avait de la « force protection », des militaires qui protégeaient sur le terrain les instructeurs qui donnaient les formations à l'extérieur du camp. Cela représentait une grosse compagnie de 200 personnes. C'est toujours le cas actuellement car la menace n'a pas diminué.

A côté de cela il y a également un appui médical : des médecins, un hôpital de campagne basé à Koulikoro avec plusieurs médecins, anesthésistes, dentistes, infirmiers qui s'occupaient du personnel européen et également des militaires maliens.

17. Comment est choisi le commandant de la mission ? Est-ce lié à la participation financière des Etats ou y a-t-il d'autres raisons ?

C'est l'UE qui envoie une demande pour lancer la mission. Les premiers sur le terrain sont souvent les Français. Donc le commandement de la mission était assuré par les Français. Puis il y a eu une tournante entre les différentes grandes nations européennes. A un moment c'est arrivé sur la table en Belgique de savoir si on était prêt à mettre un général belge pour commander une telle mission. On a eu à un moment 3 généraux belges en Afrique en même temps : un qui commandait la mission de l'UE en Centre-Afrique, un qui commandait la mission de l'UE au Mali et un qui commandait la mission de l'ONU, la MINUSMA.

Pour la MINUSMA, la Belgique ambitionnait depuis longtemps d'avoir un siège au Conseil de sécurité des Nations Unies, pour cela il fallait prouver qu'on était prêt à s'engager. Cela a marché. La Belgique a été retenue comme membre non-permanent.

Pour la mission de l'UE au Mali, la Belgique s'est proposée pour le commandement après l'Allemagne. Pourquoi ? On avait déjà beaucoup de militaires sur place et on essaie toujours de concentrer nos forces et notre commandement au même endroit. C'est plus facile pour une petite nation comme la Belgique d'appuyer tout le monde au point de vue logistique, pour la mise en place du personnel avec nos avions militaires, c'est plus simple quand on groupe tout. Or, on avait déjà sur place de longue date plus d'une centaine de soldats qui assuraient la protection de l'UE, depuis 2014. Depuis le début on s'est engagé avec un C-130, avec des hélicoptères. Notre participation a toujours été importante.

Le Ministre des Affaires étrangères a toujours mis en avant le besoin d'attaquer le problème à ses racines. On a toujours vu dans le Sahel l'origine du problème des migrations, du terrorisme. C'était devenu la nouvelle zone de non-droit en Afrique. Avant nous étions surtout orientés vers nos anciennes colonies, depuis l'arrivée du nouveau Ministre de la Défense nous sommes orientés vers le Sahel. C'est ce qui fait que si on doit mettre un jeune général autant le mettre au Mali pour ces raisons-là. Peut-être aussi parce que l'armée se dit qu'on s'est bien organisé pour travailler au Mali, si on ne met pas de général on devra peut-être en mettre un en Afghanistan ou ailleurs. Nous sommes plus orientés vers du « soft power » que du « hard power ». On hésite de ramener des soldats dans des « body bag ». On veut bien aider la défense

européenne, dans de nombreux domaines mais évitons de la faire à coup de pertes humaines, essayons de bien réfléchir à notre engagement. C'est comme cela que nous travaillons en Belgique.

18. Il me semble que pour la Lybie ou la Syrie, la Belgique était plus là pour sécuriser des aéroports.

Cela change. Maintenant nous avons des forces spéciales en Irak. Elles ont été au contact avec les terroristes, notamment pendant la reconquête de Mossoul. Nos soldats appuyaient les troupes irakiennes, les conseillaient et les ont accompagnées au plus près (à quelques centaines de mètres de l'Etat islamique). Il y a des gens qui sont retournés en Irak, notamment le 2e bataillon para-commando de Flawinne. Pendant de nombreuses années on intervenait surtout avec des avions de chasse. Mais pour qu'un avion bombarde correctement il faut des hommes au sol pour indiquer où doivent tomber les bombes au mieux pour éviter les pertes civiles et neutraliser les « bad guys ».

19. Si on revient sur la composition de la mission, quelle analyse feriez-vous de l'évolution du nombre de militaires des différents Etats, éventuelle comparaison au cours des différents mandats ? Comment analysez-vous par exemple le fait que les pays de l'est (République tchèque, Hongrie…) se sont impliqués en Afrique, au Mali, alors que ce n'était pas vraiment dans leurs habitudes ?

Je peux vous retrouver les chiffres, surtout pour la période pendant laquelle j'étais sur place. Il y a également eu des Serbes. Des gens des pays baltes. C'était un gros amalgame. Le gros problème était la langue. Tout le monde n'a pas nécessairement une bonne connaissance de l'anglais. Pour la formation des Maliens, on la faisait en français. Il fallait donc des interprètes locaux pour traduire depuis l'anglais, l'allemand, l'espagnol, le portugais. C'était un peu la Tour de Babel.

20. J'ai lu récemment qu'il y aura moins de Belges dans les mois à venir.

Tout à fait, nous sommes en train de faire un shift dans l'UE. On est en train de se retirer de l'EUTM et de plus s'engager dans la mission de la MINUSMA. Nous avons mis nos nouveaux hélicoptères à la mission des Nations Unies. IL y a un C-130 qui est également sur place. On a de plus en plus de monde qui gravite au sein de la mission des Nations Unies. On a fait pas mal de choses pour obtenir le siège aux Nations Unies. Il y a une bascule mais on reste engagé au Mali. On n'a plus que quelques conseillers et quelques personnes au sein de l'ETTF.

21. Combien de militaires belges ont participé à la mission au Mali lorsque vous y étiez ?

Environ 200-220 personnes. Nous constituions le plus gros détachement de la mission. Nous étions plus nombreux que les Allemands, les Espagnols, les Français surtout parce que nous avions le plus grand nombre de soldats qui assuraient la protection de la force. Nous avions des gens dans le service médical. A l'état-major également car à partir du moment où c'est un général belge, celui-ci prend ses conseillers avec lui.

22. Comment ont été choisis les militaires belges qui partaient sur place ?

La plupart sont des para-commandos ou des gens de l'infanterie. S'il faut donner de la formation militaire de base, il faut des gens qui ont une expérience du terrain. L'expérience du terrain on l'acquiert quand on a été très longtemps en opération. On forme surtout des gens pour la guerre, pour reconquérir des territoires donc on ne va pas mettre un général de la logistique pour donner une formation à des combattants. Au moment où j'ai été choisi, je n'étais pas encore dans ma fonction actuelle, j'étais à la direction générale de la formation de l'armée belge, à l'ERM. J'avais une certaine expérience dans la formation, j'ai été chef de corps du centre d'entraînement commando à Marche-les-Dames pendant 4 ans. J'avais une grande expérience dans la formation militaire et cela m'a mis plus en avant pour donner ces formations. J'ai pris mon disque dur de l'ERM de ce qu'on donnait comme formation en Belgique. Lorsqu'on devait ouvrir une nouvelle formation pour l'armée malienne, j'avais déjà sous la main de bons exemples.

23. La participation des Etats membres de l'UE se fait sur base volontaire, il n'y a donc pas de répartition décidée au Conseil de l'UE ?

L'UE n'impose jamais rien. Il y a des grandes réunions du comité militaire de l'UE où tous les chefs d'état-major des différentes nations sont présents et on lance un « appel d'offres » comme pour toutes les missions de l'OTAN ou autres. Il y a une conférence pour le personnel. Chaque Etat envoie ses responsables du personnel et opérationnels. On sait à l'avance qu'on va devoir mettre du personnel. On réfléchit par rapport à nos autres missions ouvertes combien de personnes peut-on mettre. Sachant qu'on veut mettre la priorité sur tel ou tel théâtre d'opération. Depuis le début, on essaie de mettre la priorité dans le domaine stratégique, de la formation opérationnelle. Des Albanais sont venus avec quelques instructeurs seulement mais experts dans le déminage. Chaque pays vient avec son expertise propre et avec ce qu'il veut bien offrir à l'UE. C'est un marché où chacun essaie de se positionner et de mettre son drapeau

sur des places qui lui permettent de garder un œil sur ce que fait l'Europe. Je l'ai vécu sur place, j'étais commandant d'un camp européen. Mais ceux qui se bataillaient plus pour leurs intérêts stratégiques ce sont les Français. Les Allemands injectaient des milliers ou millions d'euros pour soutenir des petits projets pour l'armée malienne. Malgré la structure européenne, chacun est avec ses projets bilatéraux pour aider le Mali sachant qu'ils pourront en retirer certaines choses. C'est en fonction des intérêts stratégiques et économiques des différents pays engagés.

24. Quelles étaient les nationalités présentes lorsque vous y étiez ?

Les nations les plus présentes étaient les Belges, les Allemands avaient un gros détachement. Ils ont également développé une nouvelle base au Niger. Angela Merkel essaie de contrer tout ce qui est migration, il faut donc avoir des gens au carrefour des migrations pour intervenir. Les Espagnols avaient beaucoup de soldats sur le terrain et quelques personnes à l'état-major. Le commandant en second de l'état-major était espagnol. Le chef d'état-major de la mission européenne était allemand. Il y avait quelques Anglais (une quinzaine). Une dizaine d'Irlandais (son adjoint était irlandais). Quelques Italiens. Tous les pays avaient détaché en moyenne une dizaine de personnes. Des tous petits pays (pays baltes) avaient détaché une ou deux personnes. Mais ça marchait. Les Espagnols et Portugais donnaient la formation pour les tireurs d'élite. Les Italiens s'occupaient de la formation sur les chars. Il y avait des petites unités de formation mixtes, des Allemands avec quelques personnes des Etats baltes qui parlaient entre eux un jargon qui n'était pas toujours de l'anglais.

25. Par rapport aux grandes nations qui ont participé, les EU big 3 comme on les appelle (Allemagne, Royaume-Uni et France), qu'est-ce qui pourrait expliquer leur participation à cette mission (liens historiques, stratégiques…) ?

La France, ancienne puissance coloniale, avait également sur place une mission de coopération technique, comme nous avons eu pendant des années en Afrique centrale, au Congo. J'ai rencontré un colonel français qui était là comme coopérant technique, c'est du bilatéral, et appuyait par un certain nombre de projets (matériel militaire, des petits projets de formation). Barkhane c'est plus de 1.000 hommes au Mali et plus de 3.000 sur les pays du Sahel. Mais les Maliens disaient que comme les Français étaient d'anciens colonisateurs, ils étaient contents de voir arriver les Belges car il n'y avait pas d'intérêt stratégique caché et on parlait la même langue qu'eux. C'est un petit pays comparable du point de vue des armées, des ambitions. On avait le compromis à la belge qui marchait bien. Ils étaient contents que ce ne soit plus la

méthode française avec des accents coloniaux. Ce n'est plus la puissance française face à la nation africaine. Alors que le Belge est beaucoup plus diplomate, plus ouvert. On était très bien considéré par les forces maliennes et les autorités politiques locales.

Par contre, les Allemands avaient leurs intérêts économiques et sécuritaires. Ils essayaient de juguler la problématique migratoire à la base. Ils venaient avec leurs euros. Ils payaient des projets énormes (1 million d'euros) à mettre en place avant la visite de Merkel.

Les Anglais n'avaient pas cette vision. Dans cette région ils restaient attentifs à ce que les autres Européens faisaient sans trop se faire dépasser. Ils restaient dans le bateau européen. Ils n'étaient pas très proactifs sur place. Ils n'étaient pas aussi incisifs que les Français et les Allemands.

26. Il est vrai que les Français ont également des intérêts économiques avec des usines françaises et des expatriés sur place.

Ils ont effectivement une grande communauté française sur place. Ils ont eu un ambassadeur français très puissant à Bamako. Depuis peu c'est une ambassadrice qui était au départ chargée des affaires étrangères. Nous aussi nous avons montré notre intérêt dans la région. Il y a un chargé d'affaires pour l'UE, qui n'avait pas que la mission militaire dont il s'occupait mais aussi la mission avec la police (l'EUCAP), il a aussi beaucoup investi dans les contacts avec le G5 Sahel (les pays avoisinants).

27. Concernant la participation des Etats membres, la contribution financière dépend de cette participation en fonction des hommes et du matériel. Existe-t-il une clé de répartition ?

Il y a le programme Athéna qui finance certains projets. Mais l'UE ne pouvait pas financer de l'armement pour les troupes maliennes. Certains projets d'ordre très défensif ont vu le jour. C'est à l'armée malienne de trouver les financements. Les Belges ont construit des dépôts de munition, de matériel. Les Luxembourgeois ont offert pour 1 million d'euros en matériel médical. On a amené des ordinateurs. C'est chaque fois orienté sur la survie du combattant plutôt que l'aspect offensif du combattant. On leur donnait des cours sur le droit des conflits armés. On essaie de venir avec nos valeurs démocratiques.

Pour la répartition, on dit de plus en plus que c'est un « costs lie where they fall », c'est-à-dire les coûts se situent où ils tombent, c'est pour l'OTAN. Celui qui lance un nouveau projet le paiera. Avant c'était plutôt du « burden sharing », où tout le monde payait le plus

équitablement possible sa part en fonction de la taille de son détachement. C'est de moins en moins le cas car il y a beaucoup de guerres déclenchées et on ne savait plus très bien qui devait payer quoi. Quand une nation veut se mettre en avant pour un projet elle vient avec le budget. Pour l'UE il faut regarder le système Athéna.

Par exemple à Koulikoro, les Espagnols voulaient protéger leurs véhicules du soleil dans le garage. Cela ne pouvait tomber dans le cadre d'Athéna. Tout cela est assez complexe.

28. Au niveau des activités de la formation et des conseils, pouvez-vous donner des exemples ainsi que dire un mot sur la durée et la fréquence de ces formations ?

Les formations étaient très variées. On donnait surtout des formations à des petites unités, au niveau d'un peloton (une trentaine de soldats), d'une compagnie (une centaine de soldats). On était quelques instructeurs pour encadrer une compagnie et donner la formation de A jusque Z. Durant la première semaine de cours, on commençait toujours par une formation médicale et une formation pour mieux lutter contre le danger des mines, engins explosifs improvisés. Car si l'armée malienne les reconvoquait en cours de formation, ce qui est arrivé, ils avaient au moins la plus grosse partie de la formation qui leur permet de rester en vie quand ils sont au combat. Les Maliens ont eu d'énormes pertes à cause des mines et du fait qu'ils ne savaient pas se soigner entre eux. Ensuite on entrait dans la formation plus spécifique pour laquelle ils venaient.

On donnait des formations d'artillerie, de mortier, sur des blindés pour réutiliser leurs chars, de snipers (tirs longue distance et tireurs d'élite). Des formations plus poussées pour les instructeurs premiers soins. Des formations type commando. Des formations avec des avions sur des objectifs. On leur expliquait comment prendre contact avec les avions. Des formations pour rechercher des renseignements. C'était des formations orientées vers les soldats.

Il y avait aussi des formations pour les officiers ou sous-officiers. On allait dans les écoles leur donner des cours plus européens, en droit des conflits armés, de la tactique. Des formations pour des commandants d'unité, pour commander une compagnie, commander des troupes. Ces formations duraient une à deux semaines. Certaines de trois à quatre mois. Ces gens avaient des cours théoriques et puis allaient l'après-midi sur le terrain et mettaient en pratique ce qu'ils avaient appris.

Des unités du génie allemand sont venues donner une formation en génie, pour franchir un pont par exemple. C'était une formation ponctuelle.

Chaque année il y avait au mois de septembre-octobre une grande programmation établie avec l'état-major de l'armée malienne, on regardait en fonction du personnel disponible comme instructeur comment on allait répartir nos formations sur l'année x+1. Cela ne se faisait pas au petit bonheur la chance. Il faut évidemment avoir les bons instructeurs au bon moment et que les Maliens trouvent le budget et les soldats à former. Il arrivait que les Maliens arrivent le dimanche soir, on faisait le compte, il en manquait et le lundi matin d'autres arrivaient.

29. Vous avez parlé de 11.000 soldats maliens formés, combien de bataillons formés depuis le début de la mission EUTM Mali cela représentait-il ? Quelle analyse faites-vous de ce résultat jusqu'à présent ?

Cela représentait 8 bataillons. On a formé mais on a également dû recommencer la formation de certains bataillons après des combats. Il fallait remettre ensemble des bribes d'unités pour reformer des nouveaux bataillons. Cela faisait 700-800 personnes formées au début chez nous. Ils ont créé des nouvelles unités. Les Maliens ont créé une compagnie de renseignement qu'ils voulaient que la mission européenne forme entièrement. Cela ne se fait pas en quelques mois. Ils avaient parfois des exigences abracadabrantes. Tout cela était discuté avec l'état-major à Bamako pour voir comment au mieux on peut arriver à cela. Il est arrivé que pour des formations sur le renseignement on fasse venir de Belgique des spécialistes en renseignement qui venait pendant trois semaines donner la formation. Il y avait plusieurs formules. On hébergeait chez nous des formateurs qui venaient pour ces formations ou on envoyait des instructeurs de chez nous qui étaient répartis par groupe de formateurs. Il fallait toujours un maximum de souplesse. Par exemple, on avait des formateurs artillerie qui allaient former des soldats d'infanterie. On passait d'une formation à l'autre. Le matin à l'appel il fallait voir si tout le monde était présent, si on commençait les bonnes formations avec les bonnes armes. Les munitions étaient un problème. Les Maliens voulaient garder leurs munitions pour le combat. Il fallait que des officiers demandent à l'état-major malien de lâcher quelques munitions pour l'entraînement. Il a fallu parlementer pour des munitions de char.

Petit à petit on a formé un premier bataillon, puis un deuxième, etc. A la fin de la formation on pouvait compter l'équivalent de 8 bataillons formés par l'UE. On avait parfois du mal à savoir où toutes ces unités étaient envoyées. Dans ces bataillons il y a des sous-unités pour l'artillerie, le contrôle aérien…

30. Au niveau des activités et des résultats de la mission, même si elle est toujours en cours, comment évaluez-vous cette mission en fonction des objectifs, des moyens mis à disposition ?

Ce n'est pas un énorme succès mais c'est un succès. L'UE devait former et on a rempli notre part du contrat en formant les gens. Maintenant ce que l'armée malienne en a fait sur le terrain et comment elle a poussé ses troupes au combat c'est autre chose, ce n'est plus de notre ressort. Nous avons revu notre stratégie de formation pour s'adapter à leur réel besoin. Cela a été un réel succès et pas en nombre d'hommes. L'important était d'avoir sur le terrain des gens capables de répercuter cette formation dans leur propre unité, qu'ils puissent devenir eux-mêmes des formateurs. On forme des formateurs pour que quand l'UE se retire, ils soient capables de se reprendre en main. On a vu sur place des succès plus locaux, par exemple : la formation des instructeurs snipers maliens. Certaines formations se sont probablement un peu moins bien déroulées que d'autres à cause du matériel ou parce que ce n'était pas les bonnes personnes qui étaient formées. Mais nous avons toujours été au bout de nos formations. De plus en plus nous essayons que l'armée malienne reprenne son destin en main et qu'ils puissent se former eux-mêmes. Dans l'ensemble c'est un succès.

On dit toujours l'UE n'a toujours pas de défense propre. Mais pour ce que j'ai vu sur le terrain, à un échelon très bas, j'ai vu que les Européens donc de plusieurs nationalités peuvent travailler ensemble. On peut créer des petits noyaux européens qui savent très bien donner des formations car on parle quasiment tous le même langage. Le langage militaire est toujours le même. On a cru que ce serait un casse-tête chinois parce qu'il y avait trop d'armées différentes avec chacune ses méthodes mais les gestes de base du soldat européen sont les mêmes dans tous les pays. Il y a une base commune qui a fait qu'on pouvait mettre plusieurs nations ensemble sur le terrain et cela permettait de développer un produit répondant aux attentes des Maliens.

31. Vous avez parlé de la MINUSMA, du G5 Sahel, de Barkhane, existe-t-il une réelle coopération et coordination entre l'EUTM Mali et ces autres opérations ?

Il y avait des réunions de l'état-major à Bamako pour éviter que les différentes missions ne se marchent sur les pieds. Eviter de donner des formations qui l'avaient déjà été. Pour le G5 Sahel, on avait systématiquement quelqu'un de l'UE qui était sur place lors des réunions et également quelqu'un de l'ONU. On a refait la doctrine militaire des Maliens, les représentants militaires de certaines grandes nations européennes étaient présents, des gens de l'EUTM, des

gens de l'ONU étaient aussi présents pour que tout le monde soit sur la même longueur d'onde. Cela se faisait régulièrement.

Dans l'UE, on avait un lieutenant-colonel français qui était l'officier de liaison de Barkhane au sein de l'EUTM. Il disait où en était la mission Barkhane et si des gens formés allaient aider dans la mission Barkhane savoir ce qu'ils avaient fait.

Avec l'ONU il y avait des réunions fréquentes dans des domaines spécialisés. Quand nos experts du renseignement de l'EUTM avaient besoin de renseignements spécifiques précis, ils allaient voir la chaîne de renseignement de l'ONU. Cela se passait au niveau politique mais également sur le terrain.

Il y avait beaucoup d'échanges d'informations. Les différents états-majors avaient souvent des réunions entre eux. Ou cela se faisait via des officiers de liaison qui représentent leur état-major ou leur composante et qui rapporte ce qui se faisait chez eux.

32. Au niveau de la coopération, il y a aussi une mission EUCAP Sahel au Niger et une mission EUCAP Sahel au Mali dont le mandat se concentre sur le renforcement des capacités des forces de sécurité intérieures, mais également sur la réforme de la justice, la lutte contre la corruption, etc. Une coopération entre l'EUTM Mali et ces deux missions est-elle aussi en œuvre ?

Il y avait toujours un responsable EUCAP Sahel dans les grandes réunions. Le jour d'une visite de formation pour les officiers du G5 Sahel, on a donné une formation d'officier de liaison pour pouvoir travailler à leur frontière respective. Il y avait également un représentant d'EUCAP Sahel.

33. Vous avez parlé de djihadisme et terrorisme, le terme d'extrémisme violent est aussi souvent employé pour parler de ce qui se passe au Mali. Comment peut-on qualifier les différents groupes actifs au Mali ?

En termes militaires, les groupes ont tous un label militaire différent. On parle de djihadisme à partir du moment où on a des membres d'AQMI. Il y a tellement de sous-groupes djihadistes. Il y a également des groupes touaregs qui n'ont pas signé les accords de paix et qui veulent l'indépendance du Nord. On ne peut pas les qualifier de djihadistes mais d'extrémistes violents. Il y a un peu de tout comme dans d'autres pays africains.

Lorsque j'ai reçu mon briefing par les services de renseignement avant de partir au Mali, il y avait un slide avec tous les mouvements présents au Mali avec leurs interconnexions. C'est pire que le plan du métro de Paris. On se demande dans quel bourbier on tombe. Les différentes communautés ethniques se font la guerre entre elles. Les groupes extrémistes se nourrissent de cela. Certains mouvements doivent être qualifiés de djihadistes à partir du moment où ils défendent des motifs liés à la religion mais il n'y a pas qu'eux. Il y a aussi des mouvements pro-gouvernementaux qui sont extrémistes (le GATIA par exemple) [Le Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés], des anciens militaires maliens qui ont déserté qui sont désormais des chefs de milices qui restent en contact avec l'armée.

34. Estimez-vous que l'action de l'UE a eu des effets sur l'évolution de ces groupes, leur augmentation ou leur diminution ?

Je ne pense pas qu'on aura eu un effet négatif en tout cas car nous sommes surtout restés cantonnés dans le Sud. Nous avons fait de la formation. On n'aura pas eu un effet négatif sur l'arrivée de ces mouvements vers le sud. Cette descente est liée à des guerres ethniques plus localisées dans certaines régions. Ces mouvements en ont tiré parti. Des mouvements djihadistes sont bien implantés au centre car ils se sont liés avec des chefs locaux. Certaines ethnies estiment peut-être qu'elles sont mieux défendues par ces groupes que par l'armée malienne. Nous étions là pour donner des formations, des réflexes de base. Ce qu'ils en font après c'est du ressort de l'armée malienne. Nous enseignons la tolérance, le droit des conflits armés, c'était à l'opposé de ce que pensent les djihadistes.

La mission a eu un effet positif pour le Mali, pour sa reprise en main.

35. Quelles sont les perspectives de cette mission ? Le mandat a été renouvelé et prolongé jusqu'en 2020 donc la mission n'est pas prête de s'arrêter. Sous quelles conditions la mission pourrait être arrêtée ? Y a-t-il aussi des leçons à tirer de cette mission, des choses à améliorer ?

Le dernier général belge a dit qu'on était en train de réfléchir à un mandat 4. Cela a été prolongé en mai.

Concernant l'évolution, il faudrait regarder les comptes-rendus de l'UE.

Concernant les perspectives de l'UE, il faut continuer à investir dedans. Il faut le vouloir. J'ai reçu des Italiens au camp, c'était eux parce qu'il n'y avait personne d'autre de disponible en Italie. Il faut faire l'effort de mettre les bonnes personnes avec les bonnes compétences.

On est en pleine discussion sur les crises migratoires, il faut donc continuer à prendre le problème à la base. Il faut s'occuper de contrer l'insécurité au Sahel. Dans les villages au Mali où il y a de la sécurité, les gens sont heureux de vivre là, il n'y avait aucune raison de partir. Il faut continuer à lutter contre ce fléau du terrorisme et du djihadisme dans ces pays pour éviter que les gens n'aillent voir ailleurs. Il faut y croire. Les nations européennes doivent continuer à envoyer de bons éléments dans ce genre de mission.

Concernant les conditions de retrait, il faut que l'armée malienne ait acquis suffisamment d'autonomie de formation et ait assez d'instructeurs en interne pour assurer son propre destin en matière de formation de l'armée malienne. On a formé les cadres dans les écoles militaires. On a beaucoup plus accès à leurs écoles militaires. On leur a enseigné à travailler avec leurs voisins du G5 Sahel. C'est ce que les Maliens veulent. Pour cela, une des conditions est que les accords de 2015 soient enfin respectés. Que les différents mouvements finissent par s'entendre entre eux. Il faudra que les élections mettent en place des représentants du peuple qui soient crédibles, qui permettent de faire mûrir les institutions sur place et ne débouchent pas sur un fiasco où on arrive à une mauvaise répartition des places. C'est un tout.

La plus grande condition pour que l'EUTM puisse se retirer est que les Maliens puissent se former eux-mêmes, d'où le nom de « Training mission ». Mais il y a d'autres aspects, d'autres garanties nécessaires. Il faut cette volonté de s'entendre et faire fructifier tout cela.

Annexe 2 : Interview du chef de la coopération de l'UE au Mali

Interview réalisée le 03.08.2018 par téléphone.

1. **Quelle est votre fonction ?**

J'occupe la fonction de chef de la coopération de l'UE au Mali depuis un an. Avant j'avais la même fonction au Burundi. Il y a un programme de coopération, d'appui avec le Mali qui, tout instrument combiné, s'approche du milliard d'euros. Le portefeuille de contrats, d'activités en cours est d'un milliard d'euros. Chaque année il y a pour 150-180 millions de paiements au bénéfice du programme. C'est de l'argent du contribuable européen. Ma fonction est de s'assurer que l'argent du contribuable européen est mis en œuvre de la façon la plus transparente, efficace et efficiente. Avec un objectif double : aider le Mali dans différents secteurs et défendre et promouvoir les valeurs européennes, notamment dans les questions de terrorisme et de migration.

2. **Par rapport aux intérêts européens au Mali, qu'est-ce qui peut expliquer la longue relation de coopération entre l'UE et le Mali ? Quels sont les intérêts par rapport au développement du Mali ?**

Le point de départ dans les années 60 était d'aider des pays qui étaient souvent des anciennes colonies. Eviter des choses aussi simples que la faim. Au début c'était une action de forme humanitaire, aussi un accompagnement politique. Il y avait une volonté d'appuyer les pays. Cette volonté persiste puisqu'on continue à travailler sur les questions de santé, de nutrition, de développement des infrastructures. Maintenant on a aussi pris conscience que c'était en quelque sorte notre deuxième frontière, très proche de la première. La première est le flanc Méditerranée avec le Maroc, l'Algérie, la Tunisie. Juste derrière, il y a tous les pays du Sahel. On ne peut pas ne pas avoir un œil sur les questions de sécurité car si on ne s'occupe pas de la sécurité dans cette zone cela va « polluer » la sécurité européenne. Il y a maintenant une volonté d'appuyer ces pays sur la question de la sécurité, de la gouvernance mais aussi de l'emploi, pousser les gens à avoir un emploi ici. Il y a une vision nouvelle qui n'a pas remplacé la stratégie préalable d'aide, mais qui vient en addition y compris dans les financements. Ce n'est pas qu'on a dévoyé des fonds prévus pour le développement pour venir appuyer les forces de sécurité intérieure, c'est complémentaire et additionnel.

3. **Par rapport à ces politiques européennes de développement, pourriez-vous rappeler quels sont les principaux instruments et sur quels fonds se basent-ils ? On parle de fonds européen de développement, il y a aussi le budget de la délégation.**

Il y a des fonds qui peuvent venir du Fonds européen de développement et qui peuvent être gérés comme ils peuvent être gérés à Bruxelles. Le Fonds européen de développement pour le Mali est de 665 millions d'euros pour la période 2014-2020. Cet argent-là est intégralement géré au Mali dont on assure la mise en œuvre et le contrôle financier.

Le Fonds européen de développement est l'instrument historique le plus ancien mais il va s'arrêter car on est au 11e FED (Fonds européen de développement), il n'y aura pas de 12e FED. On va probablement faire un autre système. Ce sont des discussions qui sont en cours.

A côté de cela, il y a un autre instrument important au Mali qui est le Fonds fiduciaire d'urgence, issu de la Conférence de la Valette. Cela représente 180 millions de contrats signés et probablement plus dans les mois à venir. Ce fonds est destiné à des questions de migration mais qui est utilisé au Mali pour des questions de sécurité. Car on considère qu'une zone d'insécurité va générer des migrations de gens qui veulent sauver leur peau.

A côté de cela il y a des lignes budgétaires spécifiques pour les droits de l'homme, pour les questions de genre. Il y a aussi SPI, l'instrument de stabilité qui est très rapide dans sa réponse, on peut apporter des appuis ponctuels sur des questions très précises.

Il y a toute une série d'instruments avec des procédures parfois légèrement différentes qui permettent d'ouvrir le champ du possible ou du type d'actions. Dans certains cas on peut avoir des actions qui ne sont pas nécessairement du développement mais un appui à des opérations liées à la sécurité pour lesquelles on ne peut pas utiliser les fonds liés au développement.

4. **Concernant l'évolution de la coopération entre l'UE et le Mali, il y a une évolution graduelle du fonds européen de développement. Pourtant le 10e FED est moins élevé que le 9e. Comment expliquer cette diminution alors qu'avant c'était une évolution graduelle et qu'il y a pourtant eu la crise de 2012 ?**

Ce qui explique le montant supérieur du 10e FED est qu'il y a eu une rallonge exceptionnelle pour la reprise en 2013 de la coopération avec le Mali. C'est une allocation additionnelle au PIN décidée dans le cadre d'un programme de mesures spéciales en faveur du Mali. Selon un document que j'ai sous les yeux, la somme de 144.800.000 euros a été transférée des réserves

du 10e FED vers son enveloppe A. A côté de cela, il y a aussi d'autres instruments. Exemple le Fonds fiduciaire dépasse le Fonds européen de développement désormais. Il y a compensation par d'autres.

5. **Cela peut-il avoir un lien avec le Brexit ?**

Non le Brexit n'a encore aucun impact. Le 11e FED a été défini en 2013. Pour le 10e FED c'est possible qu'il y ait une enveloppe B.

6. **Dans le rapport sur l'histoire de la coopération au Mali, il est question d'enveloppes A et B, programmable et non programmable. Quelle est la différence ?**

L'enveloppe A, programmable, est communiquée très clairement à l'Etat réceptionnaire. On fait de la programmation sur l'entièreté de l'enveloppe. On distingue tous les budgets.

L'enveloppe B, était auparavant un montant qui n'était pas programmé qui restait disponible en cas de crise, exemple : répondre à une sécheresse exceptionnelle. Depuis le 10e FED, l'enveloppe B existe toujours mais elle est à 0. Cet argent fait partie d'une réserve générale qu'on mobilise si on en a besoin pour le pays.

S'il y a une demande pour une enveloppe B, il y a un mécanisme de décision au niveau des Etats membres qui approuvent ou non et le montant devient alors disponible.

7. **Pourquoi le Mali est-il un des principaux bénéficiaires de ces Fonds européens de développement ?**

Dans la définition des montants du FED, on utilise un système basé sur la population, le niveau de pauvreté, la distance (si le pays est étendu) et sur un historique et une volonté politique. Sur la population, la pauvreté et la distance, le Mali est un pays qui va recevoir plus d'argent que le Sénégal par exemple. Mécaniquement, le Mali reçoit donc plus d'argent.

Il y a tous les fonds additionnels qui ont été attribués. Cela vient de cette 2e frontière dont on parlait. Le Mali est juste en-dessous du Maroc, de l'Algérie et de la Lybie. Les distances sont moins grandes. On ne peut pas se permettre qu'il y ait des troubles et un effondrement de l'Etat. On soutient donc l'Etat malien pour que cela reste un pays capable d'assurer la sécurité intérieure, la protection de sa population. Cela vaut pour le Niger, le Burkina, le Tchad.

8. **Est-ce que l'aide au développement du Mali est plus allouée à certaines régions du Mali ?**

Il y a des programmes nationaux. On donne entre 70 et 80 millions d'euros d'appui budgétaire, qui vient dans le budget de l'Etat. Cet argent est fongible, il se fond dans le budget de l'Etat malien.

Il y a aussi parfois des programmes thématiques (exemple : l'éducation) qui ont des couvertures nationales ou géographiques plus ciblées en fonction des niveaux de pauvreté, idem pour les programmes de sécurité alimentaire.

Au Mali il y a deux régions qui reçoivent des fonds destinés à des zones précises. Il y a le Nord, qui est depuis longtemps une région difficile en particulier au niveau géographique, les distances sont énormes, le climat est aride. Il y a peu de population mais « elle coûte plus cher ». Dans le cadre des accords de paix, on essaie aussi de garder le Nord dans l'unité nationale. Une autre région reçoit des fonds spécifiques : le centre (Mopti, Ségou) où il y a depuis quelques années un effondrement de l'Etat. Les représentants de l'Etat sont partis. On essaie d'appuyer le retour de l'Etat (police et gendarmerie principalement) dans cette région dans un souci de ne pas laisser cette zone totalement seule.

Mais on essaie de garder un certain équilibre et de ne pas oublier le reste du pays.

9. **Quelles sont en moyenne les périodes de mise en œuvre des projets ?**

Parfois ça peut être très long même avant que le projet ne démarre. Ce n'est pas toujours mauvais de prendre le temps mais dans certains domaines, notamment la sécurité, on doit aller plus vite. Si ce sont des projets de type infrastructure, hydraulique, éducation ou santé, on va mettre en moyenne 2 ans entre le début de l'idée et la signature d'une convention de financement avec l'Etat malien. Pendant 2 ans on fait des études, on instruit le projet. Une fois que la convention de financement est signée, un projet s'étale en général entre 3 et 5 ans.

Maintenant, notamment, avec le Fonds fiduciaire, la décision est beaucoup plus rapide, ce sont des décisions prises en quelques mois. On essaie que la mise en œuvre démarre rapidement après la signature. Dans un projet « normal », après la signature, la première année sert à lancer le projet, lancer les appels d'offre, acheter le matériel, recruter le personnel. Ici on essaie de réduire ce temps-là avec des projets mis en œuvre sur 2-3 ans avec un démarrage rapide. C'est surtout dû à l'urgence situationnelle. Dans le Centre il faut agir vite sinon les djihadistes s'installent et commencent à aider les populations, d'où une certaine habitude qui s'installe.

10. **Concernant la période 2012-2013, la coopération a été suspendue, ralentie. Comment cette décision a été prise ?**

Les termes sont parfois trompeurs. On a toujours une approche très réfléchie. Notre coopération au développement n'est pas une petite ONG qui travaille avec les populations. La coopération au développement est un bailleur de fonds qui travaille avec un Etat. Nous avons donc besoin de cet Etat pour mettre en œuvre nos financements. Quand cet Etat n'est plus « normal » parce qu'il y a eu rupture de l'ordre constitutionnel, suite à un coup d'état notamment, on a plusieurs gradations de réponse. Sauf situation de guerre, ce qui était en cours continue. Par contre, on n'instruit pas de nouveau programme avec cet Etat en rupture constitutionnelle. On ne peut pas verser des fonds à un Etat qui ne fonctionne pas normalement. Mais on peut signer directement avec des ONG pour des programmes qui viennent en appui direct aux populations. En 2012-2013, on n'a pas signé de nouveaux documents, on a continué ce qui était en cours, on n'a pas signé de nouveaux appuis budgétaires. On s'est adapté pour qu'avec d'autres instruments les populations reçoivent une aide directe.

11. **Au niveau du développement, est-ce que vous êtes amenés à avoir une coordination avec l'aide au développement des autres pays voisins, notamment les pays du Sahel ? Il y a beaucoup de dynamique régionale. Est-ce que l'aide au développement est influencée par cette dynamique régionale ?**

Oui. Il y a des programmes régionaux qui touchent spécifiquement aux frontières. Des programmes pour toute l'Afrique de l'Ouest. Des programmes G5 Sahel. Des échanges réguliers avec les autres chefs de coopération. Quand ça se matérialise vraiment, l'idéal c'est une route qui passe d'un pays à l'autre. C'est moins matériel que ce qui se passe dans le pays.

Les pays ici n'ont qu'une volonté relativement réduite d'intégration régionale. Au niveau politique, il y a un certain affichage mais derrière cela c'est très relatif, notamment entre la Mauritanie et le Mali.

12. **Y a-t-il une coopération avec certaines organisations comme l'Union africaine, la CEDEAO… ?**

On a une délégation à Ouagadougou qui est chargée spécifiquement de la mise en œuvre des programmes régionaux avec l'UEMOA, et avec la CEDEAO à Abouja.

Moi à mon niveau, je collabore peu avec eux car on a des délégations spécifiques pour la collaboration avec ces organismes.

13. **Quel est votre avis par rapport à l'interdépendance entre sécurité et développement au Mali ? Comment cela se met en place ? Comment êtes-vous confronté à cette complémentarité, s'il y en a ?**

J'ai des collègues qui travaillent uniquement sur cela.

Il y a des fonds dédiés au développement classique. Mais même dans le cadre du développement classique, tout cela est lié. Exemple : les djihadistes ont tendance à fermer les écoles. Nous, en réponse, nous travaillons avec le PAM (Programme Alimentaire Mondial) en mettant en place des cantines scolaires pour inciter les parents à mettre leurs enfants dans les écoles. C'est un élément pour renforcer l'attraction des écoles vis-à-vis des parents.

Pour la région du Centre on va mettre 70-80 millions, sur cela 30 millions vont aller aux aspects renforcement de la sécurité. On va reconstruire des camps pour permettre à la police et à la gendarmerie de se réinstaller.

Tout cela est donc inter-corrélé. Cela devient dans certaines régions un secteur qui est un secteur prioritaire. S'il n'y a pas un retour à un certain niveau de sécurité, l'Etat ne peut plus y être présent et donc la santé et l'école non plus.

Je collabore toutes les semaines avec l'EUTM et EUCAP, on obtient des conseils, on les utilise pour la mise en œuvre de certains programmes.

L'EUTM c'est 600 personnes environ. EUCAP c'est 140 personnes. Dans les deux cas il y a un général et un conseiller politique. Je rencontre ces personnes régulièrement, toutes les semaines. Au niveau management il y a énormément de contacts.

14. **Par rapport à la stabilisation du Mali et la lutte contre l'extrémisme violent, le terrorisme, y a-t-il des secteurs qui sont particulièrement mis en avant pour lutter contre ces phénomènes et les prévenir ? Des secteurs comme l'éducation sont-ils plus financés qu'avant pour cette raison ?**

On a toujours financé des secteurs sociaux avec des montants conséquents. On ne les finance pas plus. Mais on va peut-être financer des choses un peu différentes. Exemple : dans le secteur de l'éducation, on est en train d'envisager de travailler avec les madrasas, les écoles coraniques. Elles sont hors système. On veut essayer de les intégrer dans le secteur éducatif malien pour les contrôler, les gérer. Il y a une approche où on va continuer à appuyer

l'éducation mais on va regarder des choses différentes. Cela ne modifie pas les choses sur le financement mais sur le fond.

15. **Avec le 11e FED, il est écrit que c'est pour la 1ère fois que l'UE intervient massivement et directement dans l'éducation, cela devient un secteur de concentration. Est-ce que cela a un lien avec la stabilisation du Mali, la lutte contre l'extrémisme ?**

Avant on faisait de l'éducation sous forme d'appui budgétaire. Maintenant avec le 11^{e} FED on en fait un secteur de concentration. Il y a 10-15 ans on s'est un peu cassé les dents. Il faut éduquer pour changer les mentalités. Mais on a toujours fait dans l'éducation, on le faisait avec une modalité différente.

C'est un peu naïf de se dire qu'on va mettre de l'argent dans l'éducation pour ne plus avoir de djihadistes. Il faut une approche plus globale.

On a fait une erreur il y a 40 ans où on aurait dû mettre le paquet dans l'éducation, on serait ailleurs maintenant.

16. **Dans cette idée de lutter et prévenir l'extrémisme violent, comment est-ce que la politique de développement peut agir sur ces phénomènes ?**

Pour l'instant on agit avec des réponses techniques. On travaille dans un pays qui a ses mécanismes de décision. On peut apporter un appui, on ne va pas se substituer à l'Etat. Même si l'opération Barkhane s'est totalement substituée à la place de l'armée malienne pour préserver l'intégrité du territoire malien.

Les premières réponses sont EUTM (formation de l'armée) et EUCAP (formation des forces de police et de sécurité intérieure) car il faut remettre l'Etat sur l'ensemble du territoire et faire régner la loi. Dans le Nord, c'était une zone de non droit. Il y a eu une réponse technique. Tout cela se met en parallèle avec la MINUSMA, 13 000 hommes répartis sur le territoire.

La deuxième réponse, au niveau des ministères, au niveau de la mise en œuvre des politiques nationales, consiste à apporter un appui financier et technique. Exemple : le PSIRQ, c'est le plan de sécurité dans les régions de Mopti et Ségou élaboré par les Maliens, qui suppose le repositionnement de la police et de la gendarmerie. C'est un plan que nous appuyons financièrement (35 millions), avec de l'assistance technique. Il y a un appui plus localisé sur

cette zone. La mise en œuvre reste entre les mains des Maliens, on ne peut pas se substituer à ce niveau-là. Dans les secteurs sociaux, éducation et santé, c'est une réponse plus lente.

On travaille aussi beaucoup sur la gouvernance, notamment la bonne gestion des finances publiques. Normalement le Mali devrait être plus riche qu'il ne l'est maintenant. Il ne l'est pas car il n'a pas été bien géré, notamment avec des pertes sur le budget de l'Etat. Cet argent se dissout. Théoriquement un budget de l'Etat se transforme dans des routes, des écoles. Ici on essaie d'avoir une meilleure gestion du pays.

Pour l'instant c'est donc une réponse très technique, exemple : renforcer la sécurité d'un aéroport. C'est la réponse d'urgence sur laquelle on travaille maintenant.

17. Cette gouvernance est appuyée par quels acteurs de l'UE ?

On a un programme sur la justice, où on essaie d'avoir un accès du citoyen à la justice qui soit le plus simple et le plus juste possible. On se casse un peu les dents car ce secteur est moyennement propre.

Comme on fait de l'appui budgétaire, avec cela on a aussi toute une série d'assistances techniques sur la gestion des finances publiques, d'études, d'analyses. On travaille avec le bureau du vérificateur général (l'équivalent de la Cour des comptes). On essaie de mettre en place des systèmes qui vont être les plus solides et les plus incontournables possibles. S'il y a un système et qu'il faut passer par lui, on élimine une partie de la fraude. C'est aussi au niveau de l'organisation structurelle, exemple : mise en place d'une Cour des comptes. Dans les rapports du vérificateur général, il est indiqué qui a fait une malversation. On essaie de demander à l'Etat malien d'introduire des poursuites judiciaires.

On travaille sur les questions de marchés publics. On essaie de mettre en place des procédures transparentes, ouvertes et régulées.

On travaille sur la communication. On essaie d'amener le citoyen à être plus exigeant vis-à-vis de sa fonction publique.

18. Si on parle en termes d'impact de l'aide au développement au Mali, par rapport à cette crise, si on fait un bilan des politiques menées, quels seraient les effets de la politique de développement par rapport à ces phénomènes ?

C'est très compliqué d'isoler quels sont les résultats dont on pourrait se targuer. Il y a les routes, c'est facile mais il n'y a pas que cela. Pour avoir des réponses, il faudrait aller dans

chaque programme et voir ce qui a été obtenu et compiler tout cela. On est en train de faire cela au niveau européen.

On a participé au fait que l'Etat malien ne s'est pas effondré. Les partenaires techniques et financiers ont réussi à soutenir l'Etat pour qu'il ne s'écroule pas. C'est déjà un résultat à mettre en avant. Pendant tout un temps on a porté le Mali à bout de bras. Le retour de l'Etat dans la zone du Centre est aussi porté à bout de bras. Si l'UE n'avait pas réagi, si la France n'avait pas réagi avec la crise du Nord, le pays se serait écroulé.

Annexe 3 : Cartes du Sahel et du Mali

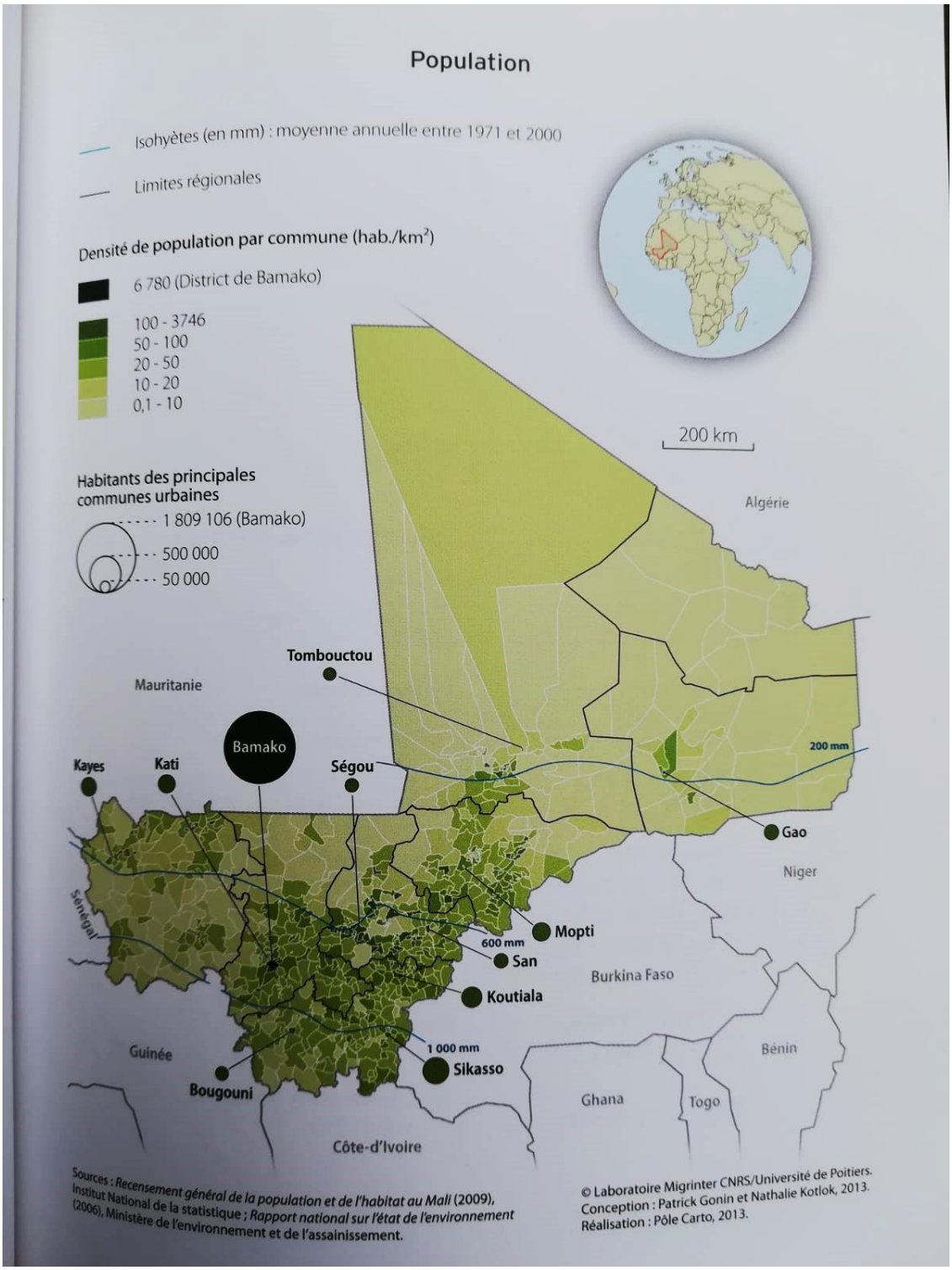

Figure 1 : densité démographique du Mali en 2013[410]

[410] LIMA S., « Un Etat faible, des territoires en devenir », in GONIN, P., KOTLOK, N., PEROUSE DE MONTCLOS, M.-A. (dir.), La tragédie malienne, Paris, Vendémiaire, 2013, 343 p. Annexes pages non numérotées.

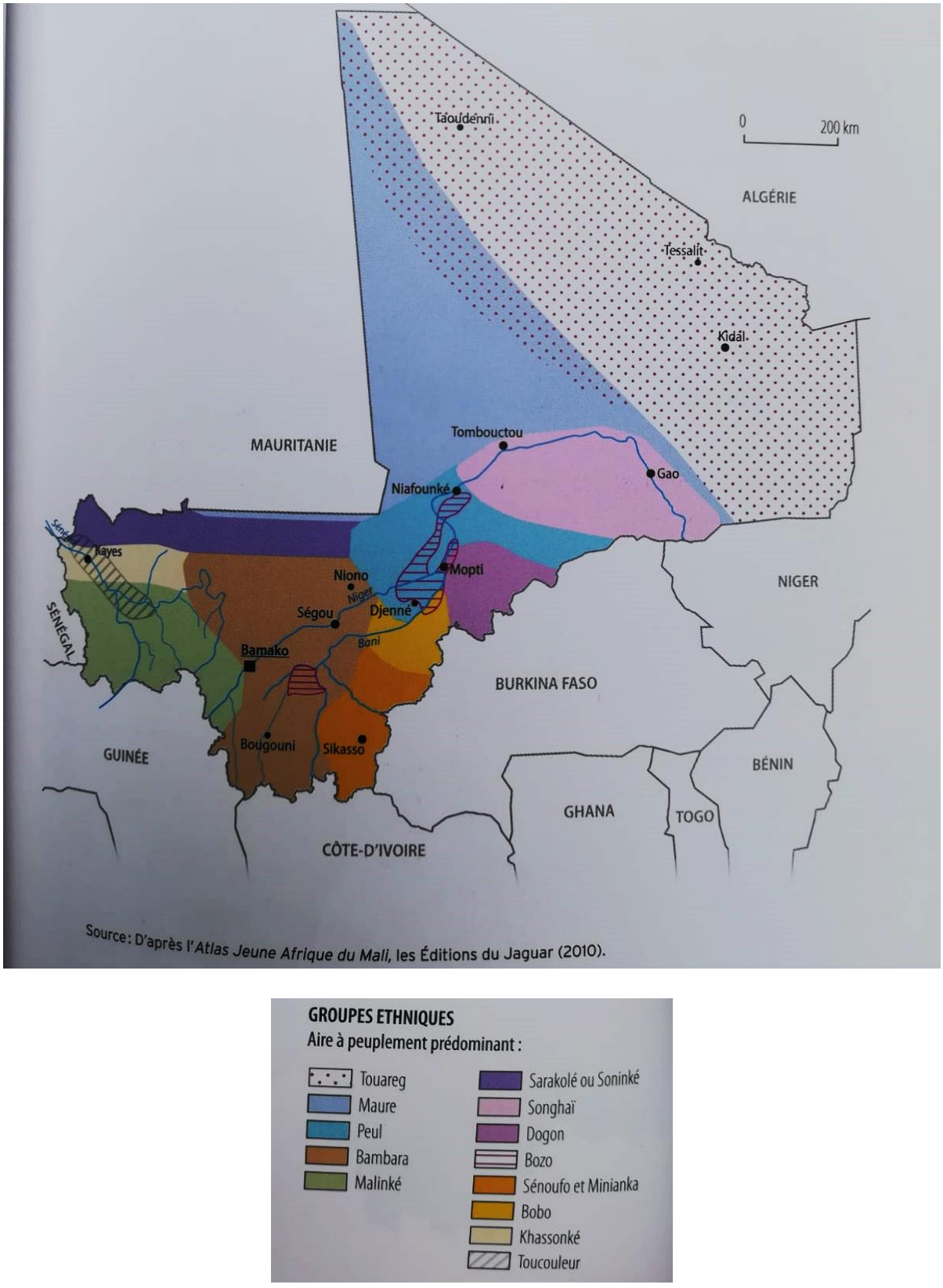

Figure 2 : Répartition des groupes ethniques sur le territoire malien en 2010[411]

[411] *Ibid.*

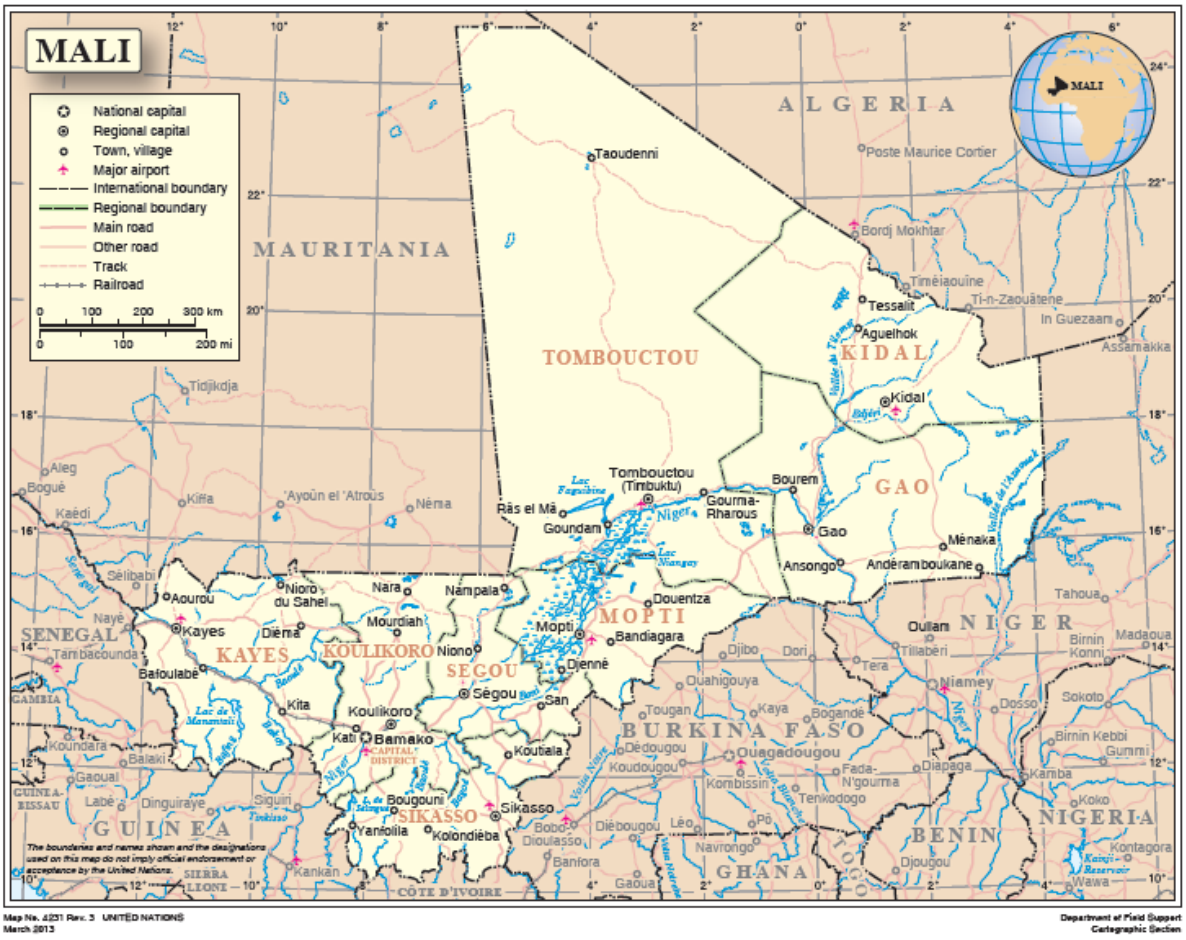

Figure 3 : Carte du Mali[412]

[412] NATIONS UNIES - Département de l'appui aux missions. Section cartographique, *Carte du Mali,* [En ligne], https://minusma.unmissions.org/carte-du-mali (consulté le 10 septembre 2017).

Figure 4 : Carte du Sahel[413]

[413] RIVET J. , SPILLMANN C., *L'UE double sa contribution financière à la force antiterroriste du G5 Sahel*, [En ligne], https://www.ednh.news/fr/lue-double-sa-contribution-financiere-a-la-force-antiterroriste-du-g5-sahel/ (consulté le 3 mars 2018).

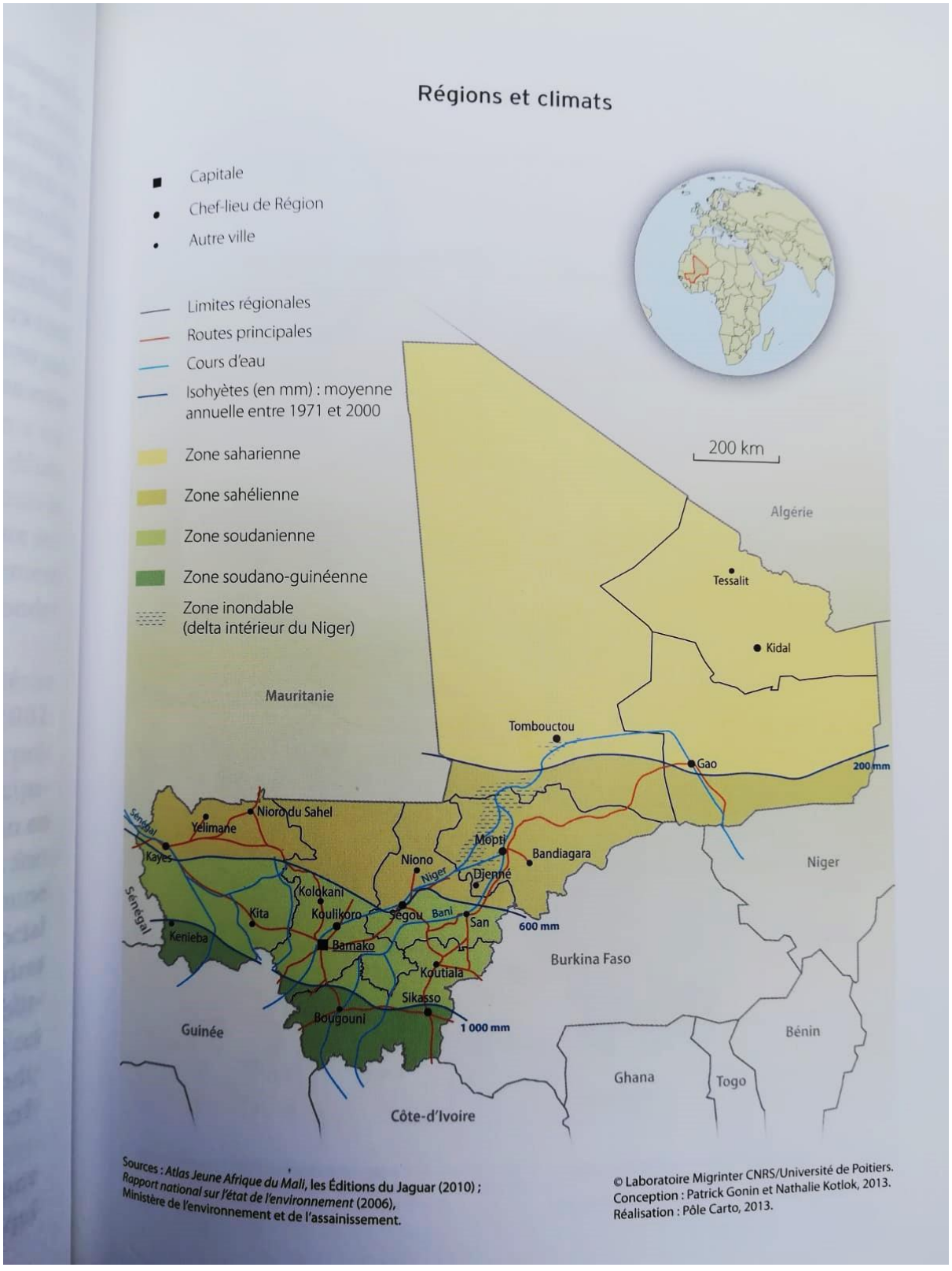

Figure 5 : Zone sahélienne au Mali[414]

[414] LIMA S., *op. cit.,* Annexes pages non numérotées

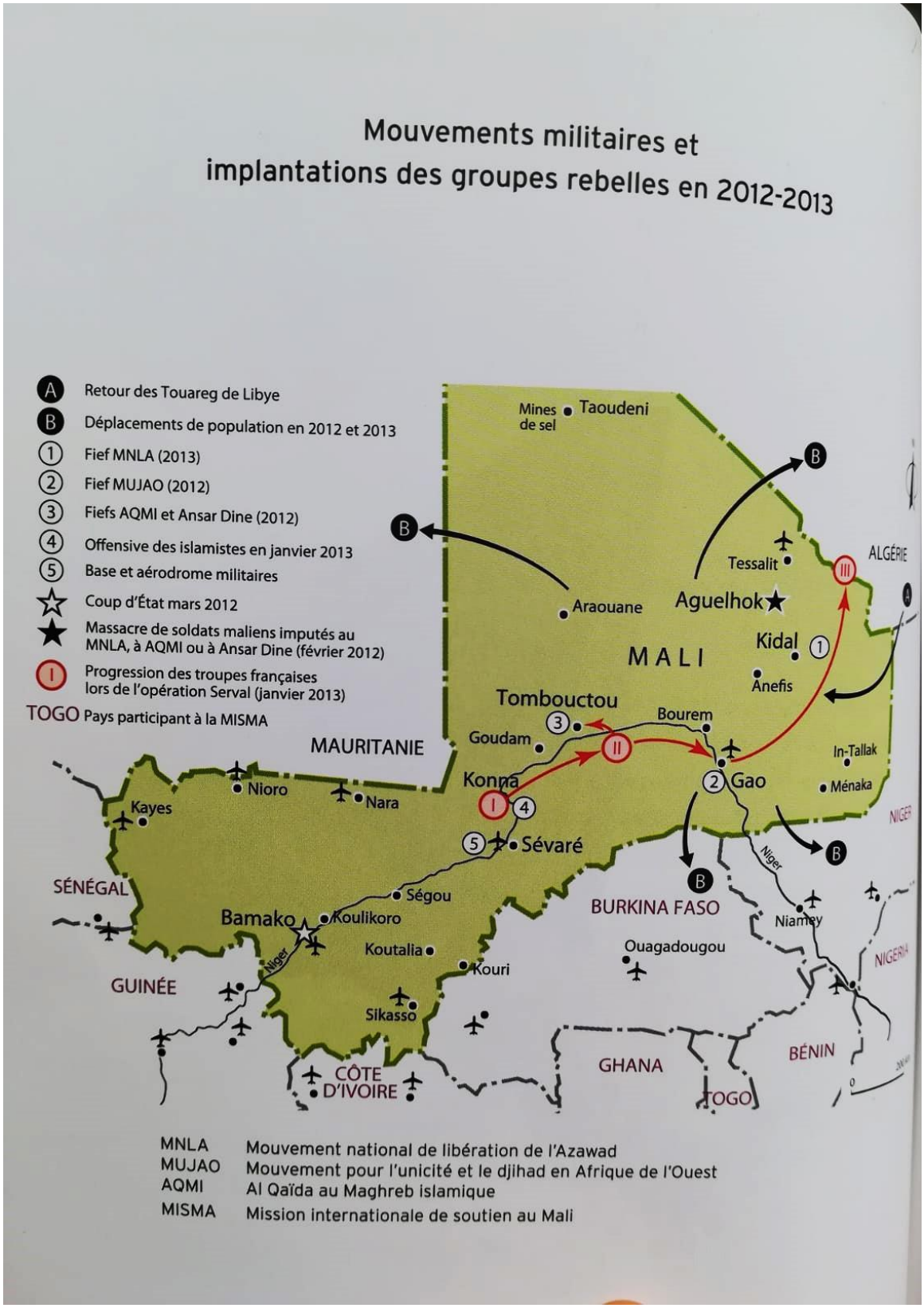

Figure 6 : Crise malienne de 2012-2013[415]

[415] LIMA S., *op. cit.,* Annexes pages non numérotées.

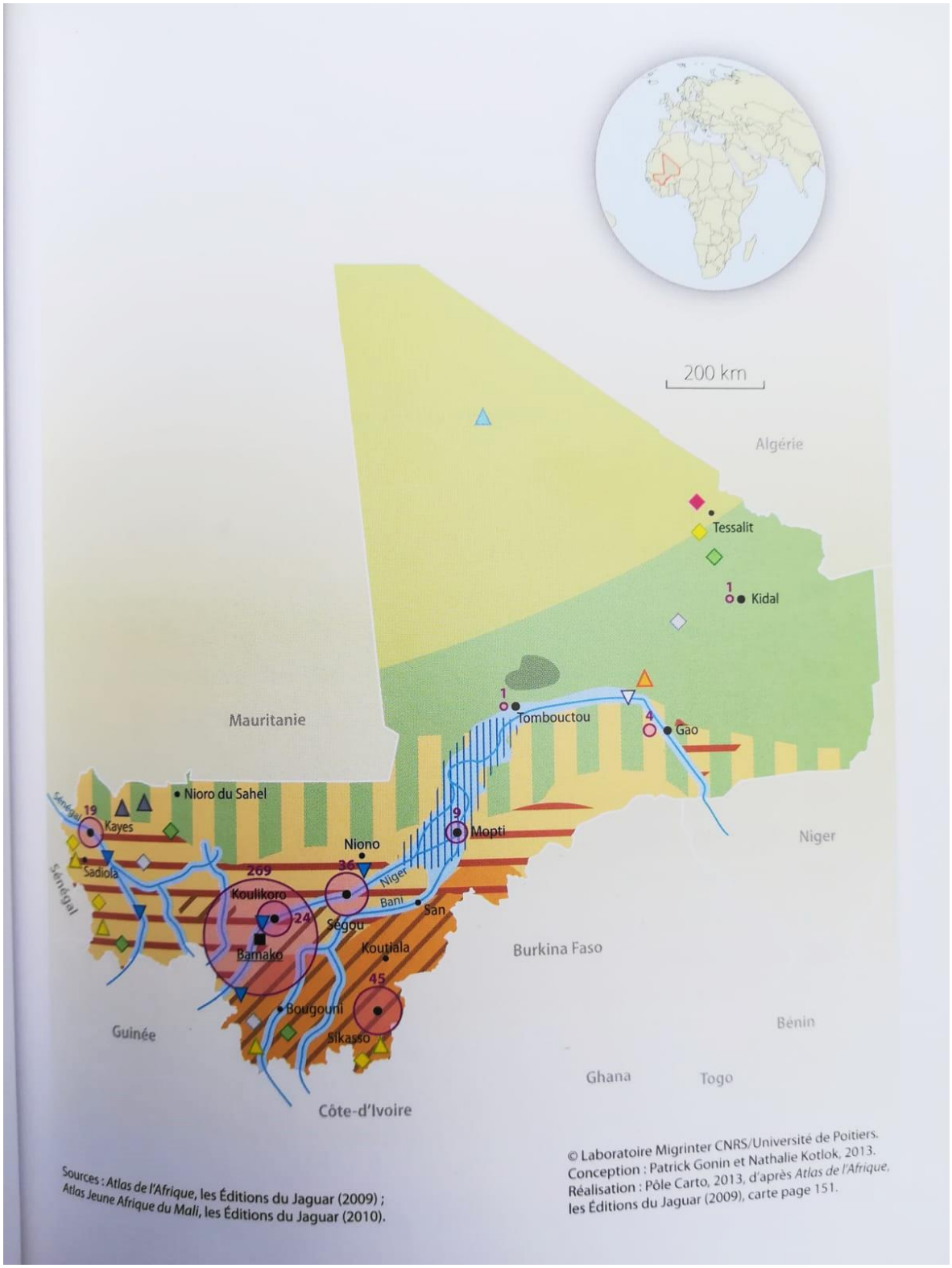

Sources : *Atlas de l'Afrique*, les Éditions du Jaguar (2009) ; *Atlas Jeune Afrique du Mali*, les Éditions du Jaguar (2010).

© Laboratoire Migrinter CNRS/Université de Poitiers.
Conception : Patrick Gonin et Nathalie Kotlok, 2013.
Réalisation : Pôle Carto, 2013, d'après *Atlas de l'Afrique*, les Éditions du Jaguar (2009), carte page 151.

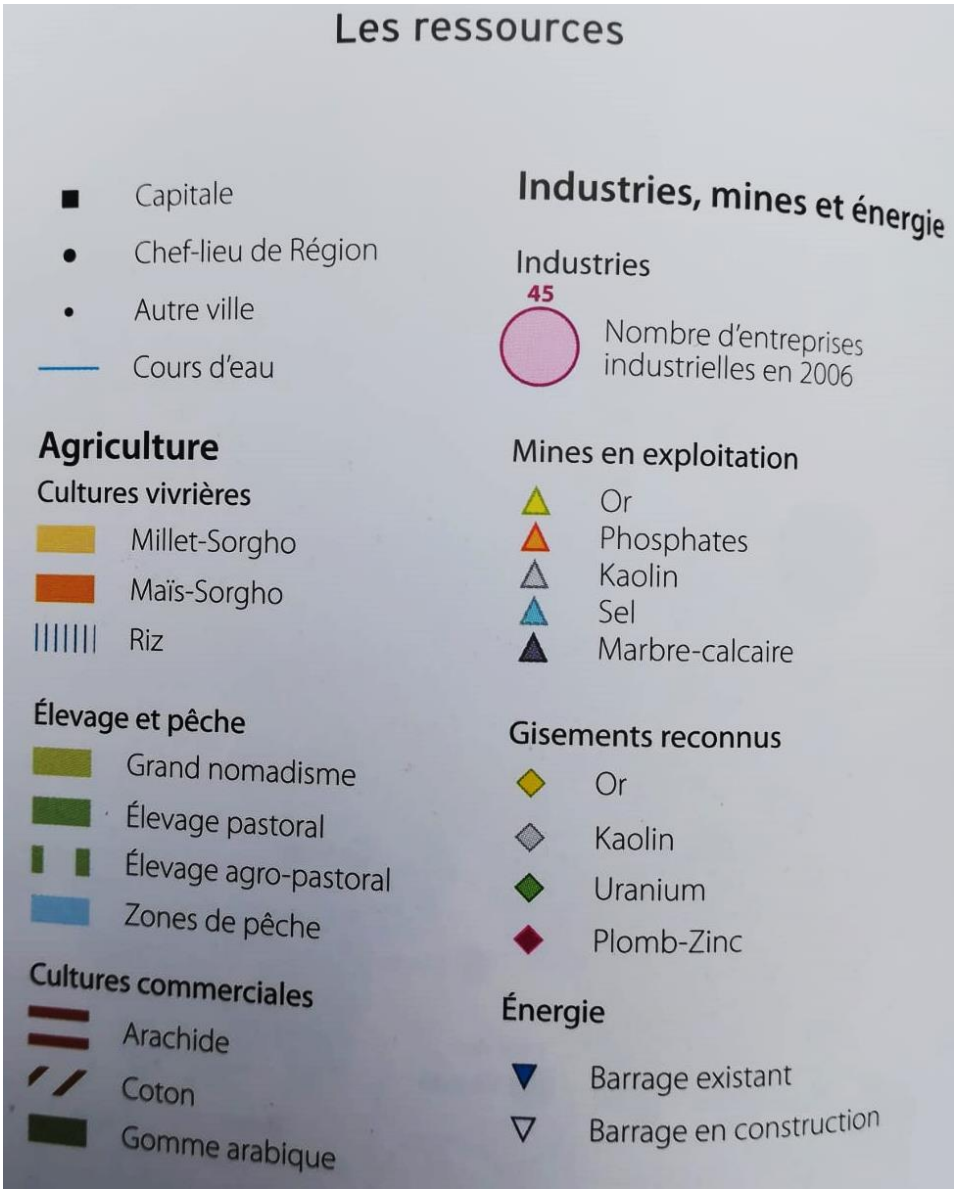

Figure 7 : Ressources du Mali[416]

[416] LIMA S., *op. cit.,* Annexes pages non numérotées

Annexe 4 : Graphiques[417]

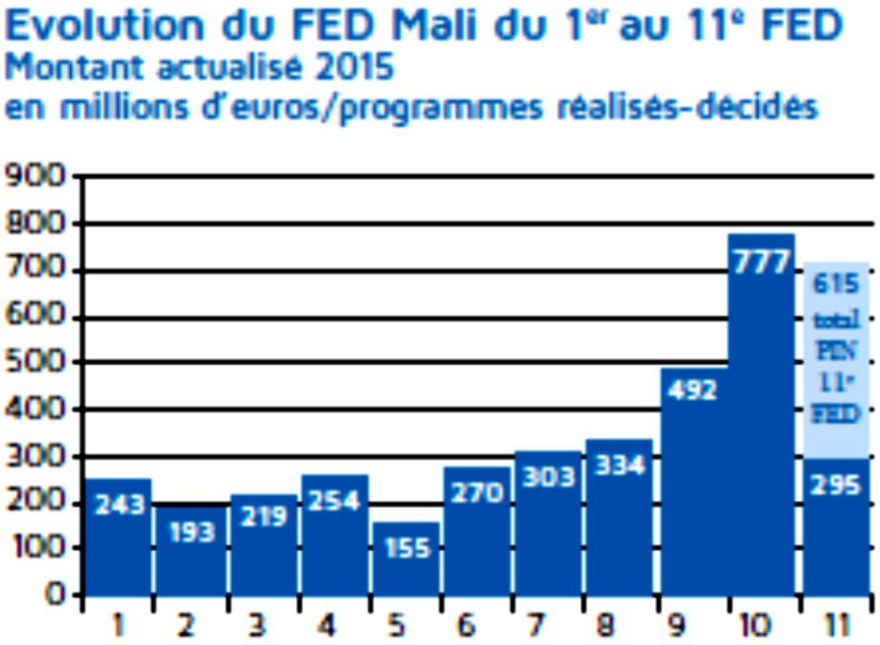

Figure 1: Evolution du FED Mali du 1er au 11e FED.

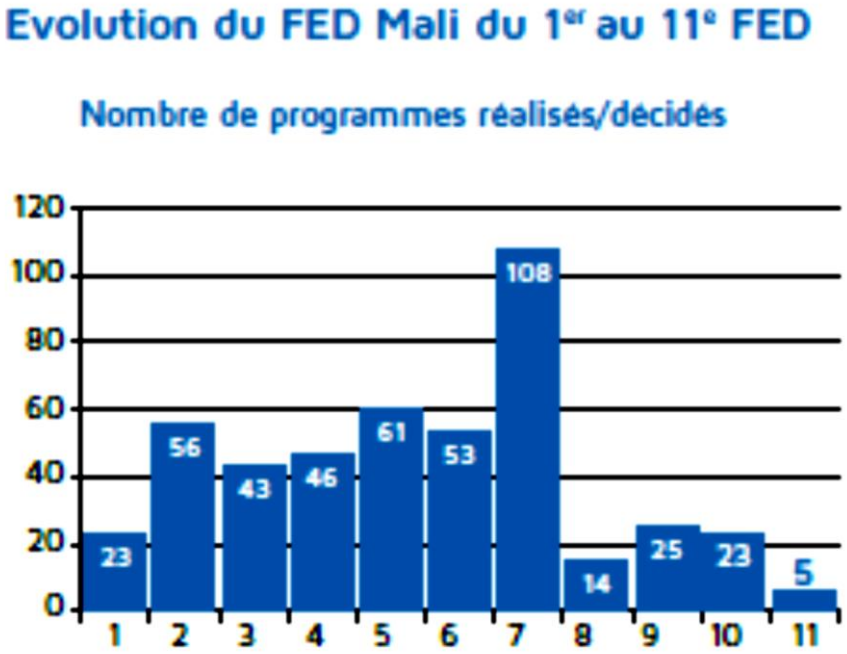

Figure 2: Evolution du FED Mali du 1er au 11e FED.

[417] ASTOIN, M-F., *op. cit.,* p. pp-13 et 15.

Ce travail porte sur l'action de l'Union européenne au Mali depuis la crise de 2012 dans deux domaines que sont la sécurité et le développement.

Il commence par aborder des questions terminologiques qui surviennent lorsqu'on traite de la question de l'extrémisme violent : extrémisme, extrémisme violent, terrorisme, djihadisme et islamisme. Puis, il fait état de la situation malienne en commençant par les origines diverses de la crise, en poursuivant par l'explication des groupes armés actifs au Mali et il dresse enfin la liste des événements majeurs depuis la crise de 2012 jusqu'à la situation actuelle en 2018 et les inquiétudes qu'elle suscite.

Ensuite, il analyse les différentes actions de l'UE dans les domaines du développement et de la sécurité au Mali avant 2012 car des mécanismes découlant de ces actions seront réemployés dans les actions postérieures à 2012. Il analyse donc : les Fonds européens de développement alloués tant au Mali qu'à la région de l'Afrique de l'Ouest (PIN et PIR), la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et l'Instrument de stabilité. Il aborde enfin la Stratégie européenne pour la sécurité et le développement au Sahel de 2011 qui met en œuvre une approche globale.

Enfin, il analyse deux missions de PSDC (Politique de sécurité et développement) à savoir EUTM Mali (2013) et EUCAP Sahel Mali (2015) mais il revient aussi sur l'utilisation des mécanismes de la Facilité de soutien à la paix pour l'Afrique et de l'Instrument de Stabilité au Mali après 2012. Enfin, il se termine par l'évocation des PIN et PIR postérieurs à la crise de 2012, la suspension de l'aide européenne durant un an et le fonds fiduciaire d'urgence relatif à l'immigration.